

Quatrième Année : Nos 4-5-6

Février-Mars-Avril 1914

Les idées et les faits

NOTRE ATTITUDE.

LA *Ligue Française Antimaçonnique* — dont cette Revue est l'organe — a été l'objet, depuis quelques mois, d'attaques aussi perfides que passionnées.

Ces attaques ne sont plus venues seulement de l'Ennemi que nous combattons et de son allié naturel le *Sillon*. Si les coups qu'on nous destine ne venaient que de ce côté, nous n'y ferions même pas attention — tant il est naturel que nous soyons déchirés par la Franc-Maçonnerie, dont nous gênons l'action, et par les amis de M. Sangnier, auquel nous avons causé d'assez sensibles désagréments...

Non, cette fois, c'est au sein même de l'Antimaçonnerie que nous avons trouvé des adversaires, et ceux-ci, pour nous nuire, n'ont reculé ni devant la calomnie, ni devant l'abus de confiance, ni devant des actes si nettement délictueux que les tribunaux seront fatalement appelés à en connaître.

La seule explication de leur conduite que nos agresseurs aient consenti à donner est leur grand désir d'union, et même d'unité, de l'Antimaçonnerie française. « Il faut faire l'unité, et, pour cela, il faut que cette Ligue crève !... » s'exclamait récemment un de ceux dont nous parlons. Inélégante paraphrase de la formule jacobine de 1793 : « Sois mon frère, ou je te tue ! » La *Ligue Française Antimaçonnique* — qui en a vu bien d'autres depuis sept ans qu'elle

existe et progresse — saura répondre à cette sommation comme y répondirent les Vendéens...

Comment un pareil état d'esprit a-t-il pu s'établir, à l'égard de notre Ligue, chez quelques antimaçons — que nous croyons sincères, malgré leurs torts à notre égard?... Il faut, pour le comprendre, se rappeler le Congrès antimaçonnique des 17 et 18 novembre 1910, dans lequel la *Ligue Française Antimaçonnique* décida d'ajouter à ses Statuts la disposition additionnelle ci-après :

« Dans le cas où un ancien franc-maçon solliciterait son admission
« comme membre de la Ligue, cette admission ne pourra devenir
« définitive qu'après l'envoi au Conseil Central, par la section inté-
« ressée, d'un rapport spécial sur la question. Le Conseil Central
« statuera souverainement. Dans le cas où l'admission serait pro-
« noncée, l'ancien franc-maçon admis ne pourrait, en aucun cas, deve-
« nir président ou membre du bureau d'une section. Toute élection
« contraire à cette règle serait nulle et de nul effet et pourrait, si
« le Conseil Central le juge à propos, entraîner la suspension de la
« section contrevenante. A PLUS FORTE RAISON, UN ANCIEN FRANC-
« MAÇON NE SAURAIT-IL JAMAIS DEVENIR MEMBRE DE LA DIRECTION OU DU
« CONSEIL CENTRAL DE LA LIGUE. Les dispositions ci-dessus sont
« également applicables aux Juifs convertis. »

Cette prescription a toujours été rigoureusement appliquée depuis plus de trois ans. En l'introduisant dans ses statuts, la *Ligue Française Antimaçonnique* avait pour but de se soustraire aux trahisons dont l'Antimaçonnerie a été souvent victime de la part d'adversaires, convertis en apparence et ayant donné des gages, qu'on accueillait avec assez d'imprudence pour leur confier des rôles dirigeants.

Le cas du F.°. Léo Taxil est trop connu pour que nous le rappelions ici : faisons seulement observer que ce n'est qu'au bout de sept ans d'efforts que quelques antimaçons clairvoyants (qui reçurent, pour prix de leur clairvoyance, les pires injures) purent amener l'illustre converti, débusqué de toutes ses positions, à jeter enfin le masque. Après l'ex-F.°. Taxil, nous eûmes l'ex-F.°. Margiotta, qui se qualifiait « 33^e de plusieurs Suprêmes Conseils », lequel retourna aussi à son vomissement. Nous eûmes l'ex-F.°. Doinel, ancien membre du Conseil de l'Ordre du Gr.°. Or.°. de France, qui revint frapper à la porte des Loges. Nous eûmes l'ex-F.°. Hacks, collaborateur de Taxil, qui s'amusa plus encore que son complice de la naïve confiance des Catholiques (1).

(1) Ce F.°. docteur Hacks (qui signa du pseudonyme de « docteur Bataille » le *Diable au XIX^e Siècle*, a été récemment condamné à propos de l'escroquerie dite du « Pulsoconn Macaura ».

Dans la *Ligue Française Antimaçonnique* elle-même, nos plus vieux ligueurs se rappellent de ces dîners mensuels, au restaurant Durand, où l'ex-F. : Andrieux, ancien préfet de police mué en antimacçon, prenait parfois la parole au dessert et faisait passer un mauvais quart d'heure à ceux qu'il appelait « les bandits de la Veuve . : ». Quelques hivers seulement ont neigé sur cette belle flamme antimacçonnique ; l'ancien franc-macçon s'est souvenu de ses serments, du cercueil d'Hiram abandonné, du pas du maître qu'il avait dansé dessus... Il est retourné à ses premières amours et collabore aujourd'hui à l'*Homme Libre*, de Clemenceau, avec la même verve qui amusait tant nos ligueurs quand ils la lui voyaient dépenser contre ses FF. : ! Il ne semble pas qu'on ait gardé rancune au F. : Andrieux, dans les Loges, des quatre ou cinq années qu'il a consacrées à l'Antimaçonnerie : nous n'oserions même pas affirmer qu'on ne les lui a pas comptées comme « services exceptionnels »...

Nous ne parlons là que de la France, et seulement des cas les plus connus de francs-maçons retournés à la Loge après avoir affecté, plus ou moins longtemps, d'être convertis. La liste deviendrait interminable si nous voulions parler, même sommairement, de l'Étranger. Le cas le plus récent est celui du F. : Homero de Lencastre, franc-macçon portugais de haut rang, converti à grand tapage et devenu l'un des piliers de l'œuvre de restauration catholique et monarchique au Portugal. Au mois d'octobre 1913, une conspiration monarchiste, à laquelle étaient affiliés de nombreux officiers portugais, était sur le point d'éclater. L'ex-F. : Homero de Lencastre, introduit dans le Comité Directeur, était renseigné sur toutes les ramifications du complot. Cinq jours avant la date où le mouvement devait se produire, des arrestations en masse eurent lieu ; et l'on vit se présenter chez les conjurés, dirigeant les perquisitions de la police... l'ex-F. : Homero de Lencastre en personne.

Ces expériences douloureuses, tant de fois renouvelées, avaient révélé à la *Ligue Française Antimaçonnique* cette vérité qu'il y a moins de dommage à courir le risque d'écarter, par excès de prudence, un franc-macçon sincèrement converti, qu'il n'y a de péril à confier à un émule de Taxil une part dans la direction de l'œuvre antimacçonnique. Sagement, elle se mit à l'abri de ces cruelles mésaventures en assignant aux FF. : repentis la seule place qui leur revient, c'est-à-dire le seuil de la porte, où ils peuvent donner la mesure de leurs regrets et de leur sincérité en travaillant obscurément à l'action antimacçonnique, sans espoir de la diriger jamais. Salutaire prudence dont saint Paul a donné la formule en recommandant aux Chrétiens de ne pas faire évêques des néophytes.

Pareille prudence, on le conçoit, n'a pas été du goût de tout le monde ; elle a paru excessive à certains antimaçons, mais, surtout,

elle a traversé directement les vues de plusieurs personnages qui désirent jouer un rôle de premier plan dans l'Antimaçonnerie. D'où, contre la *Ligue Française Antimaçonnique*, les attaques violentes et perfides auxquelles nous faisons allusion plus haut.

Ces attaques ont ému quelques-uns de nos amis, qui nous ont écrit pour nous demander de les relever âprement et d'engager une polémique avec nos agresseurs dans les pages de cette Revue. Nous DÉCLARONS TRÈS FERMEMENT QUE NOUS NE VOULONS PAS LE FAIRE. La *Revue Antimaçonnique* a été créée dans un but exclusif de lutte contre la secte et elle a asséné de rudes coups aux F.F. et à ceux qui pactisent avec eux. Jamais, par contre, elle n'a tiré sur des camarades de lutte, même quand elle avait le regret de constater leur malveillance à son égard. Pas plus demain qu'hier, elle ne fera œuvre de division au sein de l'Antimaçonnerie.

Certes ! c'est avec tristesse qu'il nous faut constater que l'Ennemi a réussi à déchaîner contre nous des hommes qui eussent dû être nos meilleurs appuis. Ces hommes nous présentent, tour à tour, ou des embrassements, ou un poignard, également guidés par la haine : nous ne voulons pas subir les uns et nous n'avons pas peur de l'autre. Cet assaut ne troublera donc pas notre fermeté et nous saurons attendre en paix, comme l'annonce notre devise, que la Vérité nous délivre.

LA LEÇON DE L'ULSTER.

Il faut le proclamer bien haut : les Protestants d'Irlande sont en train de donner aux Catholiques de France le plus suggestif et le plus salubre des enseignements.

Nous avons exposé, à cette place même, la question de l'Ulster, et cela nous dispense d'y revenir longuement. On sait que l'Irlande est divisée en quatre provinces, dont la plus septentrionale, l'Ulster, contient une majorité de protestants. Descendants des « Côtes de Fer » de Cromwell ou des « Orangemen » du roi Guillaume III, qui s'étaient vu distribuer les terres ravies aux Catholiques irlandais, les protestants de l'Ulster ont hérité de la haine farouche de leurs ancêtres contre tout ce qui est « papiste ». L'idée de relever, après le vote du Home Rule, d'un Parlement irlandais siégeant à Dublin, où les protestants seront forcément une petite minorité, a mis en fureur les descendants des émigrés. Ayant jadis molesté de mille manières les Catholiques dans l'exercice de leur religion, les fils des « têtes rondes » se croient assurés d'un traitement semblable de la part de leurs anciennes victimes dès que le contrôle effectif de l'Angleterre ne s'exercera plus sur l'Irlande. C'est donc bien un conflit d'ordre religieux qui divise en ce moment le Royaume-Uni ; c'est au nom de la liberté de conscience qu'on se menace et qu'on va peut-

être se battre ; et les intérêts d'ordre politique et économique n'interviennent, dans tout ceci, qu'au second plan.

Constatons tout d'abord la très grande différence qui existe entre l'état d'âme des Protestants anglais et celui des Catholiques de France.

Les « Ulstermen » n'ont encore subi aucune persécution, et il est infiniment probable que si le *Home Rule* leur est imposé, ils n'en subiront pas davantage : les Irlandais catholiques protestent, en effet, contre l'idée de vouloir jamais légiférer en matière religieuse. Il suffit, cependant, de la crainte de voir cette assurance démentie par les faits pour que les Protestants d'Irlande songent à la résistance et travaillent dès à présent à l'organiser. En France, un péril aussi vague laisserait la masse catholique sceptique et indifférente ; ceux qui tenteraient d'éveiller sa méfiance seraient traités, par leurs propres amis, de visionnaires et de fauteurs d'agitation : on leur reprocherait de tout compromettre en provoquant inutilement l'adversaire. Après vingt-cinq ans d'anticatholicisme officiel, n'a-t-on pas vu les trois quarts des Congrégations douter, jusqu'à la dernière minute, que les lois forgées contre elles leur seraient appliquées ?... N'a-t-on pas vu des prêtres, des religieux éminents se porter garants des intentions tolérantes de Waldeck-Rousseau ?... Comparativement aux Protestants d'Angleterre, les Catholiques de France apparaissent donc doués d'une remarquable naïveté.

La comparaison n'est pas plus flatteuse pour notre amour-propre si nous comparons, au point de vue de la générosité, de l'énergie et de la puissance de solidarité, nos Catholiques et les « Ulstermen ». En France, quand on ne put plus douter de la persécution, parce qu'elle avait déjà accompli la plupart de ses ravages, les Catholiques songèrent aussi à résister. Dans ce but, ils formèrent de vastes associations électorales, auxquelles ils donnèrent d'abord leurs noms, puis des souscriptions, assez chichement mesurées pour que leur total ne dépassât pas six millions au moment des élections de 1906, pour lesquelles un effort exceptionnel fût fait dans la France entière. La somme eût fait sourire les 800.000 Protestants de l'Ulster, qui, en moins de cinq semaines, ont réuni dans leur seule province plus de vingt-cinq millions de francs... Il est vrai qu'on a vu à côté du shelling que tenait à verser le plus pauvre ouvrier, les riches capitalistes de l'Ulster donner des paquets de banknotes. Certains ont souscrit d'un coup le dixième de leur capital, estimant que ce n'était pas trop de sacrifier aux choses de leur âme la dixième partie de ce que possède leur corps. Ce sont paroles et actes qu'on ne rencontre guère de ce côté-ci du détroit...

En France, les fonds réunis furent consacrés aux affiches et aux conférences destinées à rendre possible un succès électoral, dont l'espoir s'est, depuis, envolé en fumée. Le verdict des urnes connu,

les Catholiques sont rentrés chez eux, découragés, persuadés qu'il n'y avait plus rien à faire, au moins pour le moment. — En Angleterre, c'est quand le Parlement Britannique eut définitivement affirmé sa volonté de donner le *Home Rule* à l'Irlande que le mouvement protestant de l'Ulster commença. Ne pouvant plus compter que sur eux-mêmes, les « Ulstermen » y comptèrent énergiquement. Et, quand ils eurent constitué leur trésor, ils en firent un emploi qui n'avait rien de pacifique : fusils à tir rapide, cartouches de guerre, baïonnettes, uniformes, mitrailleuses et ambulances, c'est à des achats de ce genre qu'ont été employés jusqu'ici les millions rassemblés.

Nous avons essayé de décrire, dans les précédents numéros de la *Revue Antimaçonnique*, le spectacle de cette province prête à proclamer son autonomie, et ayant organisé par avance son gouvernement provisoire, le personnel de ses ministères et une armée forte de 12.000 hommes. Depuis lors, les événements ont marché : les volontaires protestants de l'Ulster sont plus de 40.000, parfaitement armés, approvisionnés et équipés, commandés par d'anciens officiers et sous-officiers de l'armée régulière. Ils forment trois divisions d'infanterie, à effectifs de guerre, dont les cadres sont rassemblés en permanence, et dont les régiments, au complet tous les dimanches, manœuvrent et s'exercent au tir. Leur artillerie et leur cavalerie sont faibles, mais ont des chefs et des hommes exercés. En outre, les futurs insurgés ne cachent pas que toutes leurs dispositions sont prises pour s'emparer, à un signal donné, des parcs d'artillerie, arsenaux et magasins militaires de leur région. — Là, nous jugeons inutile de poursuivre le parallèle... On sait assez que nos Catholiques français, même lors des Inventaires, n'ont jamais songé à se servir d'armes pour résister à la force publique. Beaucoup de cris, quelques bousculades, quelques coups de poing ou de bâton, leur parurent le maximum de l'énergie ; et il fallut aller jusque dans les montagnes de la Haute-Loire pour voir les paysans décrocher leurs fusils — dont l'effet moral sur le gouvernement fut, d'ailleurs, assez grand pour faire suspendre, dans la France entière, les opérations du Fiisc.

Quant à proposer de profiter de l'émotion qui régnait pour ressusciter la Sainte Ligue, pour faire prêter serment aux Catholiques de France de défendre leur Foi les armes à la main, pour les organiser en bataillons armés et équipés — personne n'eût osé le faire sérieusement. Aujourd'hui encore, malgré notre propagande persévérante, cette pensée ne trouve d'échos que chez un petit nombre de nos concitoyens — tant ces derniers sont distraits par les querelles de partis de ce qui devrait être le but essentiel de leurs efforts. Et comme il devient impossible d'éluder complètement la question que nous posons, et que nos amis posent un peu partout après nous, on nous répond comme le faisait récemment M. Flourens,

ancien ministre des Affaires Etrangères : « Opposer la résistance « physique à la force publique, agissant au nom de la loi, c'est l'entrepris la plus folle et la plus vaine que l'on puisse conseiller ... »

Cette entreprise folle et vaine, les Protestants de l'Ulster, qui sont à peine 800.000 au milieu d'une population catholique quadruple, viennent de la tenter avec un succès complet. Et ils agissaient dans un pays de légalité rigoureuse, où la Loi est entourée d'un respect ignoré en France ; et le Parlement britannique, deux fois consulté, avait formellement condamné leurs espérances ; et le gouvernement se proclamait prêt à faire respecter par la force le vote des Communes, dût le sang couler... A quelle circonstance ces hommes qui tentaient « l'entrepris la plus folle et la plus vaine » ont-ils dû de faire, malgré tout, reculer le pouvoir ?... Ils l'ont dû à leur connaissance exacte de l'état d'esprit des officiers protestants, qui forment la majeure partie des cadres de l'armée anglaise.

Il nous faut reprendre ici le parallèle ; mais, cette fois encore, il ne sera pas à l'avantage de nos compatriotes.

Quand, en 1906, le gouvernement français mit l'armée au service de la persécution, il se trouva, dans la France entière, pour refuser de participer aux Inventaires, une trentaine d'officiers catholiques. A ceux-ci, qui brisèrent courageusement leur épée plutôt que de renier leur Foi, il faut en ajouter une cinquantaine d'autres, qui usèrent de subterfuges spirituels pour ne pas jouer le rôle odieux qu'on leur assignait, tout en ne se rendant pas passibles du Conseil de Guerre : tel cet officier de dragons, qui, désigné pour participer à un service d'ordre à la Grande-Chartreuse, n'en retrouva pas le chemin, qu'il avait pris vingt fois au cours des manœuvres, et erra inutilement toute la journée, avec son escadron, à la recherche du célèbre monastère. En faisant bonne mesure, on arriverait ainsi à trouver cent officiers catholiques — sur plus de trois mille commandés pour les Inventaires — dont la conduite, à des degrés divers, fut digne d'éloges.

Mais les autres ?... Il faut avoir entendu leurs conversations, leurs tentatives de justification, pour mesurer l'étendue des ravages que l'indifférentisme a faits dans les consciences des Catholiques de ce pays. « La question ne s'est pas posée pour moi », déclare tel fringant officier ; « l'agent des Domaines avait trouvé un serrurier, en sorte que je n'ai eu qu'un service d'ordre à assurer » — comme s'il n'était pas évident que le cambrioleur légal n'a pu opérer tranquillement que parce qu'était assuré le service d'ordre, dont, en fait, tout dépendait. « Vous pensez bien que j'ai été malade ce jour-là : jamais je n'aurais voulu faire pareille besogne », dit tel autre — qui ne se rend visiblement pas compte qu'en se déchargeant ainsi, sur le dos d'un camarade ou d'un subordonné, de la responsabilité qui lui incombait, il a commis une lâcheté devant les hommes, sans alléger sa conscience devant son Dieu. « Il a bien fallu marcher et faire

enfoncer les portes, puisque c'était l'ordre », explique un troisième, « mais je ne le pardonnerai de ma vie aux canailles qui nous gouvernent, et je le leur ferai payer... dès que j'aurai ma retraite » — et, de fait, nous le voyons assez bien, dans quelques années, président d'un Comité d'opposition dans son chef-lieu d'arrondissement, se dédommageant enfin de son long silence par de frénétiques appels aux électeurs. Nous ne parlons pas de ceux, très nombreux, qui, tout en assistant à la messe chaque dimanche, et en croyant fermement que le tabernacle recèle leur Dieu, déclarent néanmoins que l'obéissance passive est le premier devoir de tout militaire, et qu'un officier catholique, commandé pour enfoncer les portes d'une église, n'a, comme le soldat de Scribe, qu'à obéir et « se taire sans murmurer ».

C'est ce lamentable état d'esprit des officiers catholiques français, joint à la veulerie et à l'absence totale d'organisation offensive de la population catholique, qui a rendu possible la persécution dans notre pays. C'est l'état d'esprit tout différent des officiers protestants anglais, joint à l'initiative hardie des Protestants de l'Ulster, qui tient présentement en échec le Ministère, le Parlement et toutes les forces administratives du Royaume-Uni. La presse quotidienne de Paris et des provinces a signalé la crise qui s'est déroulée en Angleterre au cours de ces dernières semaines, mais incomplètement, et avec un visible effarement de la voir se produire dans le pays classique de l'ordre et de la légalité. Nous allons donc en rappeler les faits principaux.

Tant que l'on put espérer que le vibrant appel aux armes lancé par sir Edward Carson à ses coreligionnaires de l'Ulster resterait sans écho sérieux, le ministère libéral (que préside M. Asquith, et dont lord Winston Churchill et M. Lloyd George sont les deux personnages dirigeants) affecta de traiter par le dédain l'insurrection dont on le menaçait. Mais quand les Ulstermen eurent transformé leur Comité d'organisation en gouvernement provisoire fonctionnant à titre officieux, réuni un trésor de guerre de 25 millions, enrôlé, armé et équipé douze régiments de volontaires, il fallut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que la guerre civile ne tenait qu'à un fil. Tout d'abord, appuyé par toutes les forces officielles du Royaume, le ministère crut qu'il n'avait qu'à faire acte de vigueur et à étouffer la révolte dans le sang, si elle éclatait. Le 14 mars, lord Winston Churchill déclarait à Bradford, dans un discours menaçant : « Si les Orangistes tuent un soldat anglais, rien ne pourra calmer l'indignation publique... Le gouvernement agira sans faiblesse : il y a quelque chose de pire que le sang versé, même à profusion. »

Ces menaces n'étaient pas vaines : cinq jours plus tard, en effet, le premier Lord de l'Amirauté donnait l'ordre à huit cuirassés et croiseurs et à huit torpilleurs de la flotte de la Manche d'aller mouiller à Lamlash et de surveiller les côtes de l'Ulster. En même

temps, sir Arthur Paget, commandant en chef l'armée d'Irlande, recevait l'ordre de diriger sur l'Ulster 20.000 hommes, soit la majeure partie des troupes dont il disposait, avec ambulances et artillerie de siège. Le ministère annonçait très haut que ces forces étaient suffisantes pour décourager la résistance des Ulstermen, ou, si elle se produisait, pour la briser.

Il avait compté sans le facteur moral. Les officiers protestants de l'armée anglaise ne sont pas, nous l'espérons, plus sincèrement attachés à leur Foi que les officiers catholiques de France ; mais, bien qu'appartenant à la nation qui a créé le mot « loyalisme », ils ne croient pas que l'obéissance militaire puisse être poussée jusqu'à l'obligation de marcher contre la religion à laquelle on appartient. L'ordre de mobilisation donné par sir Arthur Paget souleva donc, parmi les officiers de l'armée d'Irlande, des protestations presque unanimes.

Inquiet du mécontentement qui se manifestait, le commandant des troupes d'Irlande accourt au camp de Curragh, où sont concentrés deux régiments de lanciers, réunit les officiers, les harangue, leur parle du devoir militaire et du respect dû aux Lois. Pour toute réponse, le major général Gough, commandant la brigade, demande à son chef de prendre l'engagement d'honneur que ses cavaliers ne seront, en aucun cas, appelés à combattre les Protestants de l'Ulster. Le major général Paget refuse. Le major général Gough lui remet alors sa démission, et cinquante-sept officiers, sur les soixante-six composant les cadres de la brigade, font de même. Sur les neuf non-démissionnaires, deux seulement étaient protestants.

Le même jour, le lieutenant général Ferguson reçoit le même accueil en essayant de convaincre les officiers d'une brigade d'infanterie. Le chiffre des démissionnaires a été tenu secret.

A la nouvelle de ces incidents, le ministère croit que sir Arthur Paget a manqué de fermeté et n'a pas su en imposer à ses subordonnés. Le général Gough et les deux colonels de sa brigade sont mandés au ministère de la Guerre, à Londres ; il y sont reçus par les deux grands chefs de l'Armée anglaise, le feld-maréchal sir John French, généralissime, et le lieutenant général sir John Ewart, chef de l'Etat-Major. Plusieurs récits ont circulé sur les péripéties de cette entrevue, qui fut mouvementée. Un seul fait est certain : le général Gough et ses deux colonels déclarèrent qu'aucune démission ne serait reprise si remise ne leur était pas faite préalablement d'un engagement écrit que l'armée d'Irlande ne serait pas appelée à marcher contre les Protestants de l'Ulster. Le généralissime alla consulter le ministre de la Guerre, colonel Seely, qui attendait dans un cabinet voisin le résultat de l'entretien, et la situation parut assez grave à ce dernier pour qu'il autorisât les deux chefs de l'armée anglaise à signer l'engagement exigé par leurs subordonnés...

Il était dit qu'aucune humiliation, même dans la forme, ne serait

évitée au gouvernement par les officiers démissionnaires. Au lieu de reprendre simplement leur service, les cinquante-sept protestataires organisèrent, en effet, une manifestation en l'honneur du général Gough, revenu de Londres, et ce dernier, devant ses régiments rassemblés sous les armes, donna connaissance de l'engagement arraché au gouvernement

On ne sait encore comment le ministère libéral sortira de l'impasse où l'a mis l'attitude des officiers protestants. L'élément juif, qui est très influent dans le cabinet anglais (1), a d'abord amené la majorité à refuser de ratifier la promesse signée par le maréchal French et par le général Ewart avec l'autorisation du ministre de la Guerre — d'où démission, définitive celle-là, des trois intéressés. Mais, après avoir paru vouloir forcer la main à l'armée, le ministère, revenu à une plus sage appréciation des difficultés, a fait un pas dans la voie des concessions. Et sir Edward Grey, à la Chambre des Communes, a annoncé que le gouvernement accepterait que l'Ulster restât autonome dans l'Irlande autonome jusqu'à l'adoption d'un système de gouvernement fédératif avec parlements régionaux pour l'Irlande, l'Ecosse, le pays de Galles et l'Angleterre.

Comme il est infiniment probable que le parti libéral aura quitté le pouvoir avant d'avoir accompli cette gigantesque réforme, on peut tenir pour assuré que l'Ulster conservera longtemps son autonomie provisoire...

Et ceci démontrera deux faits, d'un intérêt capital.

Premier fait : en Angleterre, pays classique de la légalité et du gouvernement parlementaire, on ne renverse pas un parti au pouvoir par le jeu naturel des institutions. En effet, quand les conservateurs succombèrent, avec le ministère Balfour, il y a dix ans, ce fut à la suite d'une agitation illégale au premier chef : les libéraux, ne voulant pas accepter une loi scolaire régulièrement votée par le Parlement, avaient organisé le refus de l'impôt et groupé, en quelques mois, 600.000 refusants ; les conservateurs, devant l'extension du mouvement et l'impossibilité de mettre des centaines de milliers de personnes en prison, durent renoncer à leur loi et céder la place. A leur tour, ils ne se font pas scrupule d'user d'un procédé du même ordre contre le cabinet libéral, qui a obtenu deux fois la majorité dans

(1) Les deux leaders du ministère libéral, lord Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, et M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, venus des deux extrémités de l'échelle sociale, sont l'un et l'autre très enjuivés. Ils sont les amis intimes du baron de Forest, fils du célèbre baron Hirsch. Les *Archives Israélites* du 5 mars 1914, page 78, nous rappellent, en outre, que le cabinet actuel compte trois juifs authentiques et non convertis. Le dernier est M. Edwin Montagu, qui vient d'entrer au ministère comme Secrétaire du Trésor. M. Montagu est le second fils du juif Samuel, créé lord Swavtling, que le Roi a autorisé, en lui donnant la pairie, à changer son nom de Samuel en celui de Montagu, qui éveille plutôt des souvenirs anglo-normands que des souvenirs de ghetto.

le pays : M. Bovar Law, chef du parti conservateur, et tous ses amis, ont applaudi publiquement à la résistance armée de l'Ulster et au refus de marcher des officiers protestants...

Deuxième fait : en France, pays classique de la Révolution, où, depuis 125 ans, tous les régimes sans exception ont été changés par des coups de force, les Catholiques, tant militaires que civils, se sont montrés jusqu'ici incapables de défendre leur Foi persécutée avec le courage qui semble chose toute naturelle à un Anglais protestant.

Loin de nous l'idée d'humilier notre caractère national devant celui de nos voisins d'Outre-Manche. En d'autres temps, ils firent moins bien que nous, et nous fîmes mieux qu'eux. Qui ne se rappelle, en effet, qu'à la persécution d'Henri VIII et d'Elisabeth, au xvi^e siècle, les Catholiques anglais ne répondirent que par la résistance passive. On sait le résultat : le Catholicisme disparut presque entièrement d'Angleterre. A la même époque, les Catholiques français, enrôlés dans la Sainte-Ligue, répondirent à la persécution huguenote à coups de piques et d'arquebuses. La méthode était bonne, puisqu'en France le Catholicisme fut sauvé.

Méditons la leçon du xvi^e siècle comme celle d'aujourd'hui, et n'oublions pas qu'il est des temps dont le Christ a dit : « En ce temps-là, que celui qui n'a point d'épée vende son vêtement et achète une épée... »

UN SOLDAT PRUDENT.

En exhortant à la résistance, non seulement les Catholiques qui forment le gros de la population civile, mais encore ceux qui appartiennent aux milieux militaires, nous savons répondre au sentiment d'un certain nombre de ces derniers (1) Mais il est des amis des méthodes pacifiques et légales qui persisteront à vanter le système du « soumissionnisme » et des concessions faites à l'adversaire. Nous recommandons à ceux-là de méditer l'histoire d'un soldat prudent, le comte d'Estaing, plus riche de courage militaire que de courage civil, que ses ménagements successifs conduisirent, sans gloire, à la guillotine. C'est M. Gautherot qui nous la conte :

(1) Le commandant Driant, président de la *Ligue Militaire* et député libéral de Nancy, signale ces velléités de résistance parmi les officiers français — mais il ne les approuve pas, même sur le terrain électoral. Il dit, à ce sujet, dans un article de la *Libre Parole* : « M. Félix Chautemps commet une erreur grave et certainement involontaire en avançant que nous avons partie liée avec nos camarades de l'armée active. Voilà une faute que nous ne commettrons jamais. « L'armée active est pour nous une citadelle sacrée ; nous n'en voulons distraire « aucun défenseur, et il nous est arrivé d'y renvoyer à leur devoir, tout de silence « et de discipline, certains camarades qui avaient cru pouvoir venir à nous. Cela, « je l'ai répété à plusieurs reprises à la tribune ; je le redis ici hautement et clairement. »

«... Voici venir le comte Charles-Henri d'Estaing, lieutenant
« général des armées navales, héros des guerres de l'Inde et d'Amé-
« rique, prisonnier, puis vainqueur des Anglais, conquérant des
« Antilles. Ce noble soldat va-t-il, face aux bourreaux, faire enten-
« dre le langage qui déposera aux pieds de la reine agonisante le
« suprême hommage de la vieille France, et lui vaudra ainsi l'honneur
« immortel de partager son échafaud ? Hélas ! que d'hommes d'épée
« furent alors de plats politiciens, et combien plièrent sous la pres-
« sion jacobine que n'avaient point fait trembler les boulets ennemis !

« La Révolution avait brouillé la cervelle de d'Estaing, et le cœur
« en avait été atteint. En 1789, *patriote par système*, il avait été
« réclamé comme chef par les bourgeois de Brest. A Versailles, le
« soin qu'il mettait à ne point heurter de front le mouvement dont il
« méconnaissait la nature paraît avoir favorisé le succès des émeutes
« d'octobre. Trop honnête, trop loyal, pour marcher avec Lecointre,
« ses naïves illusions n'en furent pas moins funestes. Il était hostile
« au départ de la famille royale, et, le 14 septembre, il écrivit à la
« reine une lettre qui, publiée dans le MONITEUR du 29, la livra à ses
« pires ennemis :

« *On me loue de bien dormir, la veille d'un assaut ou d'un com-
« bat naval, écrivait-il... Eh bien ! je n'ai pas fermé l'œil de la nuit.*
« Il exposait l'horreur d'un plan qui entraînerait la plus désastreuse
« et la plus humiliante des guerres civiles, et il avouait : *Ce n'est
« qu'en allant au-devant du torrent, ce n'est qu'en le caressant qu'on
« peut parvenir à le diriger en partie.* C'était le système désespéré,
« de Lafayette et de Bailly.

« Les horribles réalités du 6 octobre lui furent une inutile leçon.
« Le 7, il reprochait à la reine le *malheureux dîner* des gardes du
« corps et l'ommission préméditée de *la santé de la nation. Paris,*
« *écrivait-il, ce grand théâtre, est digne de Votre Majesté... ; l'As-
« semblée nationale peut enfin en recevoir le mouvement ; sa mor-
« telle inertie ne sera plus possible ici ; bientôt la reine avec quelques
« soins sera adorée.... Ah ! Madame, soyez notre première
« citoyenne ; pensez-le, dites-le, prouvez-le, et vous seriez tout si vos
« principes vous permettaient de le vouloir... Hier, le peuple, depuis
« les faubourgs, n'a pas fait que crier : A BAS LA CALOTTE !... M. de
« La Fayette m'a juré en route, et je le crois, que ces atrocités
« avaient fait de lui un royaliste ; tout Français le doit être jusqu'à
« un certain point...*

« Quelle politique ! Et, tout en respectant un glorieux passé, ne
« faut-il pas ajouter : quelle gribouille !

« Ce royaliste diminué. — diminué au point d'être, selon l'expres-
« sion de Wallon, *un aristocrate presque sans-culotte*, — élu en
« 1790 général des gardes nationales de Brest et de Tours, parut à
« la tête de la Fédération (premier anniversaire du 14 juillet), en cos-
« tume de garde national ; et l'on raconte que le roi lui ayant
« demandé pourquoi, se trouvant à la tête du corps de la marine, il
« ne portait point l'uniforme de vice-amiral, il avait répondu : *Parce
« que la marine désire mériter l'amitié du peuple.*

« Trois mois après, l'escadre de Brest, placée sous la coupe des
« AMIS DE LA CONSTITUTION, le réclamait pour chef. Il était popu-

« laire ! — Au lendemain de la fuite à Varennes, le 23 juin 1791, il
« se hâta d'adresser, par écrit, à l'Assemblée son serment civique :
« *Je la prie de recevoir l'assurance de mon zèle pour le maintien de*
« *la Constitution. Lieutenant général et vice-amiral, je voudrais*
« *qu'il existât un élément nouveau dans lequel je puisse combattre*
« *pour elle !*

« Le 7 mars 1792, un décret le nomma amiral de France : *Prouvez*
« *à l'Europe, dit à la Législative le rapporteur Rouyer, que la jus-*
« *tice des nations est, quand il le faut, aussi généreuse que le caprice*
« *des rois ! C'était l'époque où (dans la même séance du 6 mars*
« *1792) l'Assemblée délirante ordonnait l'insertion à son procès-ver-*
« *bal, l'impression et la distribution d'adresses comme celle de Gon-*
« *chon, orateur du faubourg Saint-Antoine : Oui, Messieurs, les*
« *courtisans, les rois, les ministres, la liste civile passeront ; mais*
« *les droits de l'homme, la souveraineté nationale et les piques ne*
« *passeront jamais !* Tel était l'ÉLÉMENT NOUVEAU offert à l'amiral : il
« ne pouvait manquer d'y être englouti. En attendant, il est appelé à
« pousser, de son bâton déjà brisé, la reine à l'échafaud.

« Il se qualifie *ancien matelot et soldat au service de France*, et il
« faut que le président Herman insiste pour lui faire avouer ses
« qualités de lieutenant général et d'amiral. Admettons, pour son
« honneur, qu'il lui répugne seulement de les flétrir au service des
« guillotineurs. Il déclare *qu'il avait à se plaindre de l'accusée...*,
« *qu'elle l'avait empêché de recevoir la récompense de ses services,*
« *du sang qu'il avait répandu en Amérique, sur la terre de la*
« *liberté, et d'être fait maréchal de France.* S'étant ainsi,
« lamentablement, posé en victime, il cherche à dégager sa respon-
« sabilité des journées d'octobre ; il n'a point favorisé les projets de
« fuite ; il n'a reçu que le 6 l'ordre municipal de *ne rien négliger pour*
« *ramener le roi, — le 6, alors que c'est le 5, comme l'établit Lecoin-*
« *tre ; il reconnaît enfin qu'il a été autorisé à repousser la force par*
« *la force, — ce qui, aux yeux de Fouquier-Tinville, suffit assuré-*
« *ment à le perdre lui-même.*

« En faveur de la reine, il rappelle seulement *qu'il a entendu dire*
« *à l'accusée que si on venait massacrer son mari, elle s'y oppose-*
« *rait et périrait à ses pieds.* La reine, alors, veut aider la sincérité
« du vieux soldat : *Cela est exact ; on voulait m'engager à partir*
« *seule, parce que, disait-on, il n'y avait que moi qui courais des dan-*
« *gers. Je fis la réponse dont parle le témoin.* Mais le comte d'Es-
« taing ne se retrouve point et, au lieu de briser là le fallacieux
« interrogatoire, il déclare *qu'il sait même que l'accusée, au fameux*
« *banquet, a fait le tour de la table en tenant son fils par la main...*

« L'année suivante, il montera sur l'échafaud avec 33 coupables,
« dont trois généraux, l'un âgé de 72 ans, et six femmes, dont l'une
« âgée de 78 ans. »

Ordinaire conclusion des concessions faites à l'adversaire. Les con-
cessions conduisent à la lâcheté, et la lâcheté à l'échafaud.

UN AVIS AUTORISÉ.

Nous sommes heureux de trouver dans l'*Univers* un article du commandant Saint-Maurice, pseudonyme d'un de nos plus brillants officiers supérieurs, qui n'hésita pas à briser sa carrière pour ne pas commettre ce qu'il considérait comme une forfaiture à son devoir de catholique. Le commandant Saint-Maurice est du même avis que nous sur la question de l'obéissance passive dans l'armée. Il déclare :

« Le dogme de l'obéissance passive, d'après lequel tous les ordres
« des supérieurs devraient être acceptés et exécutés sans examen,
« est d'importation relativement récente en France. Ce dogme se
« manifeste en effet, pour la première fois, dans la proclamation
« adressée par Louis-Napoléon Bonaparte à l'armée française, le
« 2 décembre 1851.

« L'obéissance militaire, entière et immédiate, ne peut s'appliquer
« qu'aux ordres proprement militaires ; le domaine de cette obéis-
« sance est donc exclusivement technique. Et même dans ces limites,
« l'obéissance militaire ne doit pas être passive, c'est-à-dire irraison-
« née, car elle doit être refusée à tout ordre qui serait contraire à
« l'honneur militaire.

« Voyez, par exemple, la capitulation de Baylen. Le général
« Dupont, cerné par Castaños, capitule honteusement en rase cam-
« pagne et pousse l'aberration jusqu'à englober dans sa capitula-
« tion une de ses divisions, celle du général Vedel, éloignée de plus
« de 20 kilomètres. L'ordre que reçut le général Vedel de livrer ses
« troupes et ses armes aux Espagnols était un ordre essentiellement
« militaire donné par un chef qualifié. Néanmoins, tous les histo-
« riens militaires ont jugé que cet ordre indigne n'aurait pas dû
« être exécuté, et ils ont approuvé Napoléon d'avoir destitué Vedel.
« En revanche, ils ont applaudi à l'acte de l'empereur nommant
« d'emblée colonel ce chef de bataillon qui, refusant d'obéir à l'ordre
« de capitulation du général Vedel, s'échappa la nuit avec son ba-
« taillon et, par des marches forcées à travers un pays en insurrec-
« tion, réussit à ramener ses hommes à Madrid. »

Le commandant Saint-Maurice recherche ensuite quelle serait la situation, tant légale que morale, des officiers catholiques de France qui pourraient être invités à marcher contre leurs coreligionnaires groupés pour défendre les églises. Au point de vue légal, la situation n'est pas douteuse : toutes les portes de retraite ont été fermées par le gouvernement maçonnique.

« On peut considérer que les limites de l'obéissance dans l'armée
« française sont déterminées, de nos jours, par la formule qui sert à
« présenter à sa troupe un officier nouvellement promu. Le supérieur
« qui présente cet officier se place, comme lui, face à la troupe et,
« après avoir fait battre et sonner le *ban*, il prononce à haute
« voix :

« De par le Président de la République, officiers, sous-officiers,
« caporaux et soldats, vous reconnaîtrez pour (colonel, chef de
« bataillon, etc.) M. N..., ici présent, et vous lui obéirez en tout ce
« qu'il vous commandera pour le bien du service et l'exécution des
« règlements militaires.

« A cette formule, le gouvernement de la République, en 1910,
« ajouta les mots : *et l'obéissance aux lois*. Il comptait ainsi rendre
« impossible, à l'avenir, de la part des officiers, les résistances qui
« s'étaient produites au moment des fermetures d'écoles ou de cou-
« vents et des inventaires d'églises. Il était difficile, en effet, de con-
« sidérer l'expulsion violente des religieux et des religieuses hors des
« maisons qui leur appartenaient, ou l'effraction des portes des sanc-
« tuaires, comme des actes ayant pour objets *le bien du service* ou
« *l'exécution des règlements militaires*.

« Les officiers qui refusèrent de participer aux violences dont nous
« venons de parler tombaient sous le coup de l'article 234 du Code
« pénal vulgaire. Cet article vise le refus de déférer aux réquisitions
« des autorités civiles et prévoit, pour les délinquants, une peine d'un
« mois à trois mois de prison qui peut être abaissée à un jour en cas
« de circonstances atténuantes. Ainsi furent jugés et condamnés, par
« exemple, le lieutenant-colonel de Saint-Remy, commandant le
« régiment de cavalerie de Pontivy, et les officiers du 47^e régiment
« d'infanterie à Saint-Malo. En revanche, c'est par une violation
« flagrante des principes du droit que, pour des faits identiques, des
« officiers comme le commandant Le Roy-Ladurie et le capitaine
« Magniez furent jugés en vertu de l'article 218 du code de justice
« militaire et frappés de *destitution*. Cet article prévoit le refus d'o-
« béissance à un ordre donné par un chef militaire. Or, en réalité,
« les supérieurs du commandant Le Roy-Ladurie et du capitaine
« Magniez ne leur avaient pas donné des ordres émanant de leur
« initiative : ils s'étaient bornés à transmettre une réquisition reçue
« des autorités civiles.

« Les Loges maçonniques voulurent que cette interprétation
« abusive, qui met aux mains du gouvernement des moyens de ré-
« pression plus rigoureux, devînt à l'avenir la règle des conseils de
« guerre. Dans ce but fut édictée, en 1907, une circulaire d'après
« laquelle les réquisitions prises par l'autorité civile, pour employer
« les forces militaires à l'exécution des lois, seront toujours adressées
« désormais au Commandant du corps d'armée, et celui-ci devra
« donner, en vertu de ces réquisitions, les ordres militaires néces-
« saires.

« Mais des officiers, désireux de se soustraire à des besognes
« odieuses ou criminelles sans manquer au devoir de l'obéissance,
« pouvaient faire le sacrifice de leur carrière et donner leur démis-
« sion. Les Loges ont prévu le cas ; elles n'ont pas voulu qu'il fût
« possible aux officiers catholiques d'écarter de leurs lèvres, par ce
« moyen désespéré, le calice d'amertume, et une décision ministé-
« rielle a stipulé que les démissions offertes par des officiers com-
« mandés pour un service de police ne pourraient être transmises
« qu'après l'exécution de ce service.

« Par suite des dispositions qui précèdent, les troupes ne devant

« plus marcher, pour des besognes de police, qu'en vertu d'ordres
« militaires, l'article de la loi du 3 août 1791 qui prescrivait, avant
« tout déplacement de forces, *la lecture de la réquisition civile*
« *devant la troupe assemblée*, se trouve abrogé en fait. La Républi-
« que pourrait bien devenir la victime des précautions qu'elle a
« voulu prendre contre les résistances éventuelles des officiers catho-
« liques. Le jour où un chef militaire aura résolu de jeter à bas le
« régime qui ruine, corrompt et trahit la France, il lui sera loisible
« de faire marcher sa troupe en prétendant agir en vertu d'une
« réquisition civile dont aucun de ses subordonnés ne pourra deman-
« der à connaître le texte. »

Après avoir mis en lumière cette conséquence, assez ironique, du luxe de précautions pris pour ligoter nos officiers, le commandant Saint-Maurice examine le côté moral de la question.

« Si un jeune officier me priait de lui donner une règle de conduite
« capable de le guider dans des circonstances délicates comme celles
« qui résultèrent des persécutions religieuses de 1906, il me semble
« que je lui dirais : *Au-dessus des lois humaines, il y a la loi*
« *divine ; au-dessus des articles du Code, il y a les commande-*
« *ments de Dieu. Si donc un officier refuse de coopérer à un sacri-*
« *lège ou simplement à des actes contraires au Décalogue, il se con-*
« *forme simplement au précepte évangélique : IL VAUT MIEUX OBÉIR*
« *A DIEU QU'AUX HOMMES.* — Mais prenez-y garde : c'est à la loi de
« Dieu que cet officier obéira et non pas à sa conscience. La cons-
« science humaine peut être faussée ou pervertie, elle peut tromper.
« Si vous permettez à chaque militaire de demander à sa propre
« conscience les limites de l'obéissance, le *socialiste* vous dira que sa
« conscience lui interdit de participer aux mesures d'ordre prises
« contre les excès des grévistes ; l'*internationaliste* vous déclara
« que sa conscience ne lui permet pas de marcher contre des
« Allemands qui ne lui ont rien fait ; l'*anarchiste* même pourra re-
« vendiquer le droit de faire feu sur ses propres officiers sous pré-
« texte que sa conscience le lui commande.

« Marc Sangnier, le pervertisseur de la jeunesse, a pris soin
« d'absoudre d'avance ce malheureux. Dans une réunion publique
« donnée, dans les derniers jours de septembre 1912, par la Ligue
« de la JEUNE RÉPUBLIQUE, le directeur de la DÉMOCRATIE avait dit :
« *La discipline militaire doit être consentie et le service militaire*
« *librement accepté. Il faut avant tout écouter sa conscience. Si la*
« *conscience défend au soldat de tirer, il ne doit pas tirer...* — Et,
« lui objecta un auditeur, *si la conscience d'un soldat anarchiste lui*
« *ordonne, comme le conseillent certains manuels, de tirer sur ses*
« *officiers, doit-il donc le faire ?* — Sangnier eut quelques secondes
« d'hésitation, mais, ne pouvant se dérober aux conséquences de son
« principe, il répondit : PARFAITEMENT, IL OBÉIRA A SA CONSCIENCE ! »

« Si la loi divine prime la loi humaine, celle-ci, à son tour, prime,
« le cas échéant, les ordres émanant de l'initiative d'un chef militaire.
« Par conséquent, le soldat n'est pas tenu d'obéir si son chef veut lui
« faire exécuter un acte illégal, délictueux ou criminel. Or, à bien

« des égards, les effractions d'églises et les escalades de couvents
« entrent dans la catégorie des actes dont il s'agit.

« Il est curieux de remarquer à quel point nos républicains ont
« changé de doctrine, en passant de l'opposition au pouvoir. N'avons-
« nous pas vu maintes fois citer avec éloges, par des historiens répu-
« blicains, la déclaration faite par le général Foy, à la Chambre des
« Députés, le 29 mars 1822.

« *L'obéissance de l'armée doit être entière, absolue, lorsqu'elle*
« *a le dos tourné à l'intérieur et le visage vers l'ennemi ; mais elle*
« *ne peut être que conditionnelle lorsqu'elle a le visage tourné*
« *vers ses concitoyens.* — Aujourd'hui nos républicains de gou-
« vernement voudraient que, même avec le visage et l'arme
« tournés vers les meilleurs et les plus utiles de leurs concitoyens,
« nos officiers et nos soldats exécutent sans discussion les ordres
« odieux qu'ils reçoivent. »

En terminant, le commandant Saint-Maurice laisse entrevoir
quelle est la solution possible aux maux dont souffrent les catho-
liques de France, et à ceux, plus grands encore, qui les menacent
dans un avenir prochain. Cette solution, c'est l'emploi contre nos
adversaires, maintenant au pouvoir, du procédé que ces derniers
employèrent jadis contre nous, avec tant de succès, quand ils étaient
dans l'opposition : c'est la société secrète militaire, seule susceptible
d'échapper à la surveillance et aux rigueurs du gouvernement. Là
où des organisations de plein jour, ne s'adressant qu'aux officiers en
retraite, ne pourront faire qu'un bien limité, tout en exposant leurs
membres à mille tracasseries, la société secrète militaire, recrutée
dans l'armée active, permet tous les espoirs.

« Bien que la création d'une organisation permanente, parmi les
« officiers de l'armée active, soit contraire en principe, à la discipline.
« nous ne craignons pas de dire qu'en France, *dans les circonstances*
« *actuelles*, les officiers plus attachés à la patrie qu'au régime de-
« vraient se connaître et se grouper dans chaque régiment, dans
« chaque garnison. Ils se trouveraient plus forts ainsi pour résister à
« l'action dissolvante de la Franc-Maçonnerie qui, elle, n'hésite pas
« à embrigader dans des groupements secrets un grand nombre
« d'officiers et de sous-officiers (de l'armée active).

« *A une situation exceptionnelle, anormale, peuvent logiquement*
« *correspondre des moyens de défense exceptionnels, anormaux.*
« *Sous peine de se vouer à la défaite, il faut combattre l'adversaire*
« *avec les armes que lui-même emploie : la différence serait que nos*
« officiers catholiques et patriotes lutteraient pour le bien de l'armée
« et du pays, tandis que les militaires francs-maçons travaillent au
« triomphe d'une secte satanique ennemie de la religion et de la
« patrie. »

On ne saurait mieux dire et nous remercions de grand cœur le
commandant Saint-Maurice de la lumière qu'il a jetée sur cette

question capitale du devoir de l'officier catholique dans les temps présents.

S'il nous était possible de compléter sa pensée, nous dirions que les officiers français de convictions catholiques ont non seulement le droit de se grouper dans une association secrète, hostile au gouvernement maçonnique, *mais qu'ils en ont le devoir*. En effet, à côté de la Franc-Maçonnerie, qui corrompt l'idéal militaire des gradés qu'elle attire dans son sein, il y a des groupements d'officiers gagnés aux idées socialistes et prêts à seconder les révolutionnaires le jour où viendra le « grand soir ». Ceux qui en douteraient n'ont qu'à lire la déclaration suivante, que le citoyen Jaurès vient de faire à Carmaux :

« Pour la préparation d'une armée nouvelle, construite sur d'autres bases, nous, socialistes, avons déjà le concours d'un millier d'officiers parmi les plus intelligents, parmi les plus dévoués, parmi les meilleurs.

« J'ai présidé il y a quelques semaines un banquet de plusieurs centaines d'officiers qui veulent préparer avec nous les armées du peuple, armées de milices, armées françaises républicaines. Nous sommes prêts à agir. »

Le citoyen Jaurès prétend pouvoir compter sur un millier d'officiers socialistes « prêts à agir » ; la Franc-Maçonnerie groupe, depuis longtemps, plus de 1.500 officiers en activité. Dans ces conditions, les officiers catholiques finiront-ils par admettre que la théorie qu'ils doivent — et qu'ils doivent *eux seuls* — ignorer la politique et rester isolés, est une duperie aussi contraire à l'intérêt national que favorable à l'Adversaire ?...

Nous leur posons la question.

L'AFFAIRE CAILLAUX.

Ironie des destinées !... Ce pauvre Gaston Calmette, à l'époque où chaque homme en vue, à Paris, avait son surnom, s'était acquis celui, point farouche, d'« entrepreneur de ménagements ». Sa vie, toute d'opportunisme courtois, avait été surtout orientée vers la fuite des conflits et la recherche des attitudes conciliantes. Directeur d'un journal qui est une puissance boulevardière, une atmosphère de scepticisme décent l'enveloppait et le sourire, chez lui, semblait être une fonction. C'est à cet homme poli, prudent, et même un peu timide, que la Providence a fait la grâce d'un trépas qu'envieraient les plus beaux lutteurs. Délaissant, pour la première fois, la balance où il pesait les blâmes mitigés et les éloges mêlés de réserves, Calmette s'était attaqué résolument à un malfaiteur public de grande envergure, le ministre Caillaux. Ses révélations avaient mis en piteuse

posture le chef du parti maçonnico-radical. Pour y mettre un point final, Caillaux a dépêché un assassin à son justicier, en la personne de celle qui est actuellement M^{me} Caillaux. Et le pauvre « entrepreneur de ménagements » est mort, percé de cinq balles, pour n'avoir pas voulu ménager le seul bandit de finance et de politique assez complet pour lui avoir fait perdre enfin sa traditionnelle patience.

Que M. Caillaux ait été l'instigateur du crime, qu'il est amené sa femme à l'état d'excitation nécessaire pour qu'elle tue, c'est ce qu'il est impossible de nier après les révélations qui ont filtré au cours de l'instruction menée par le juge Boucard — celui-là même qui réussit à enterrer l'affaire Syveton. En bonne justice, M. Caillaux devrait être sous les verroux, et l'on aurait dû, le soir même de l'assassinat, perquisitionner à son domicile. Mais M^{me} Caillaux, dans un mot dont on n'a peut-être pas suffisamment pénétré l'ironie, a précisé qu'« *il n'y a plus de justice en France* » — et l'on n'en peut plus douter, puisque la meurtrière de Calmette jouit, à Saint-Lazare, d'un confort qu'on n'accordait point, sous l'Ancien Régime, aux princes du sang détenus à la Bastille ; puisque toutes facilités lui sont données pour voir qui bon lui semble, en dehors de toute surveillance, afin de pouvoir organiser sa défense ; puisque M. Caillaux, hautain, cassant, impérieux, dirige lui-même l'instruction, s'empare du dossier en l'absence du juge, et se fait adresser par Thalamas et des drôles de même farine des épîtres laudatives pour le geste de sa femme.

Demain, sans doute, Caillaux sera réélu député; peut-être à Mamers, où sa clientèle radicale, mise en goût par le sang plus encore que par la fange, lui est restée fidèle ; peut-être en Corse ou dans les Alpes, où un politicien riche et influent trouve toujours un siège à acheter. Ceux qui avaient cru que l'excès de l'ignominie le contraindrait à la retraite oublièrent que toute idée de probité est bannie du système électoral actuel. C'est ce que rappelle opportunément Charles Maurras, dans un article qui est un des meilleurs de ceux qu'il a écrits :

« M. Caillaux représente aux yeux de ses électeurs le Pérou.
« Il signifie des protections, des places et beaucoup d'argent.
« Comment veut-on que ses clients renoncent à lui ? Vous me direz
« sans doute que cet homme est en prévention de complicité d'assas-
« sinat, qu'il est sous le coup des soupçons les plus graves quant
« à sa gestion financière et qu'il est au moins très suspect d'avoir fait
« servir ses influences d'homme politique français à l'essor de
« sociétés argentines, égyptiennes, belges et, en fin de compte, alle-
« mandes. Vous couronnerez son histoire en disant qu'il a une lourde
« responsabilité de complice dans la cession du Congo à l'Allema-
« gne et que ses fantaisies de 1911 peuvent équivaloir en bon fran-
« çais à de la haute trahison... Mais ces offenses à des intérêts
« généraux et lointains, comment voulez-vous qu'elles soient
« mises en balance avec les services particuliers, immédiats et très

« prochains, que représente le nom de Joseph Caillaux pour les élec-
« teurs de la Sarthe ?

« Ce sont les services d'un homme puissant dans l'Etat. Ce sont
« aussi les services d'un homme puissant dans la société, autant dire
« d'un homme bien placé et riche. Oui, c'est le Pérou incarné !
« Voyez tout ce que représentent de confiance, d'espérance, les riches-
« ses qu'on peut désigner par ce mot. Voyez tous les petits foyers,
« tous les petits budgets pour lesquels un Joseph Caillaux joue très
« exactement le rôle de l'étoile polaire pour les navigateurs. En
« gouvernant de son côté, on sait où l'on va, où l'on tend, on se
« représente distinctement des possibilités d'avancement et d'avenir.
« L'étoile éteinte, c'est le noir Caillaux évanoui, Caillaux précipité,
« voilà une immense population orpheline

« Croit-on que j'exagère ? Eh ! non. Sans doute, le paysan gardera
« sa charrue et son bout de champ, le magasinier ne perdra pas son
« fonds de commerce ; mais ce n'est ni par celui-ci ni par celui-là
« que se fait l'opinion dans le Maine : là-bas, comme partout, l'opi-
« nion est menée par les individualités remuantes, plus ou moins
« ambitieuses, qui tiennent à la vie, à la force de leur clan, parce que
« c'est au clan que s'accrochent leurs espérances, leurs calculs, leurs
« plans de promotion sociale. Quand le paysan veut faire de son fils
« un paysan, il a toujours quelque neveu qui recherche un petit
« emploi ! Le petit commerçant a des parents et des amis fonction-
« naires qui veulent gagner du terrain. Lui-même a besoin d'avances
« peut-être, ou bien, se trouvant en retard, il souhaite de n'être
« pas tracassé. Avec de l'argent et de l'influence, avec des in-
« fluences et de l'argent, on tient, on retient tout ce monde. Je ne
« pense pas que Joseph Caillaux ait grand peine à le retenir.
« Les efforts pour sa cause se feront d'autant plus zélés qu'on
« le sent menacé plus terriblement. C'est avec le courage du déses-
« poir qu'on se battra en son honneur. Représentant les deux
« grandes forces de la France moderne, l'influence administrative et
« l'argent liquide, Joseph Caillaux fait encore la pluie et le beau
« temps dans sa circonscription.

« J'ai tort de prononcer ce gros mot de moderne. Est-ce que le
« monde a tant changé ? Autrefois, quand les politiques obéissaient
« aux lois de la réalité, on ne se fût jamais amusé à laisser courir en
« liberté un criminel aussi dangereux que Caillaux. Les partis qui
« se flattent de venir à bout de lui n'auraient pas eu de repos qu'il
« n'eût été mis dans l'impossibilité d'exploiter et de développer ses
« moyens de nuire. Coûte que coûte, on se fût assuré de sa personne.
« Un chef de clan emprisonné perd le cent du cent. Ensuite, on lui eût
« fait proprement mais rapidement, son procès. Mais, par mesure
« préventive, on eût commencé par prononcer la confiscation de ses
« biens. La prison, même cellulaire, n'est rien, les travaux forcés ne
« sont rien, tant qu'on a laissé au criminel la libre disposition des
« ressources, par lesquelles son clan reste attaché à lui. Le tripoteur
« Fouquet garda la sympathie et l'affection des belles âmes pour
« qui c'était être innocent que d'être malheureux ; M^{me} Sévigné et
« Jean de La Fontaine se sentaient réunis à lui par la violence
« même de ses épreuves ; mais il aurait gardé tous ses autres clients,

« il aurait eu de quoi lever une grand armée et faire la guerre au
« Grand Roi si l'on n'avait eu la sagesse de mettre tout d'abord sous
« séquestre son arsenal éventuel d'embauchage et de corruptions.
« A son égard, la justice devenait libre du fait que le justiciable cessait
« de pouvoir traiter avec elle en égal.

« L'imbécile doctrine de la démocratie ne peut évidemment pas
« tenir compte de ces données du bon sens. Le résultat en est que
« nous risquons fort bien d'assister à une élection triomphale de
« Caillaux à Mamers comme nous avons vu, pendant de longs jours,
« les électeurs de la Touraine renvoyer au Palais-Bourbon, comme
« leur député, un personnage aussi déshonoré que Wilson. Il avait
« de l'argent. Il se riait de toutes les décisions de justice. Le déshon-
« neur qu'il avait infligé à l'Etat, à l'honneur même de l'Etat, à la
« croix de la Légion d'Honneur, ne pesait pas d'une once dans la ba-
« lance électorale ; pour le briser, il aurait fallu commencer par le
« commencement et lui briser son arme dans les mains : son argent. »

Cette exécration de l'or, que Charles Maurras dénonce si éloquentement, ne pèse pas seulement, d'ailleurs, sur les collèges électoraux, et nous savons, dans des milieux qui ne sont pas blocards, certains coupables, confondus par leurs pairs, à qui l'or jeté à pleines mains refait tout de même une virginité. Tant est déchue notre malheureuse société française, où « l'ardent métal », devenu le seul signe de noblesse, tient lieu de loyauté et d'honneur !

C'est cet idéalisme judaïsé de la France du xx^e siècle qui nous aide à saisir la psychologie d'une M^{me} Caillaux. A l'heure où ce pays, qui a renié le Christ, s'agenouille devant le Veau d'Or, comment s'étonner de l'étrange sang-froid de la détenue de Saint-Lazare ? Pour elle, Calmette, en mettant en péril, par ses révélations, l'homme à qui elle devait d'être une des reines de l'époque, commettait indiscutablement un crime digne de mort. Comme Jeanne d'Arc à sauver sa patrie, elle s'est sentie appelée à sauver Caillaux parce qu'il incarnait pour elle toutes les satisfactions de la vie. Sans doute les voix lointaines de M^{me} Steinheil et de M^{me} Syveton, les « tueuses » du Régime, se sont-elles fait entendre à son oreille pour lui dicter sa mission, comme sainte Catherine et sainte Marguerite dictèrent celle de l'humble bergère.

Et Cauchon lui-même ne manque pas au tableau, car, réincarné en Thalamas, il crie à la meurtrière : « Vous en avez tué un. Bravo ! »

M. le chanoine Lecigne, avec son rare talent d'écrivain et sa science de prêtre, a fouillé l'état d'âme de celle qu'il appelle « cette femme... » et il en a tiré les pages suivantes :

« La première République lança dans la rue ses vierges de Mes-
« sidor, sa tricoteuse en loques, la prostituée saoule de sang et
« d'alcool, qui glapissait derrière la charrette et jusque sur les mar-

« ches de l'échafaud. La troisième République est plus élégante :
« elle a conduit sa tricoteuse chez les grands couturiers, elle lui a
« mis un manteau d'astrakan sur les épaules, toutes les fourrures,
« toutes les parures ; elle lui a planté une magnifique aigrette au
« sommet du chapeau ; elle lui a donné un riche manchon pour
« cacher son browning et ses belles mains blanches. Mais l'âme est
« restée pareille, une âme où il n'y a plus que des instincts et des ap-
« pétits, des audaces sans nom, des vices sans nombre, la soif du
« sang, l'effronterie dans la boue, je ne sais quel hideux mélange
« qui est un défi à tous les psychologues et à tous les moralistes.

« M^{me} Caillaux n'avait même pas un nom à donner au commissaire
« de police, car le nom qu'elle porte ne lui appartient pas. Elle est
« la sœur de celle à qui le Maître disait : *Tu as eu cinq maris et celui*
« *que tu as maintenant n'est pas le tien !* La bohème de l'amour,
« la vagabonde des foyers transitoires avait fait du mariage une
« façon de bail à l'année. Et cela ne scandalisait personne autour
« d'elle : M. Poincaré avait mis son nom de témoin au bas du contrat
« sacrilège. Lourde de crimes, légère de remords, elle s'en allait
« ainsi à travers le monde. Elle dînait dans les ambassades et je suis
« sûr qu'elle regardait parfois vers l'Elysée. Elle se disait : *Si Jo*
« *est fidèle, si je suis fidèle à Jo, il n'est pas impossible que je sois*
« *bientôt reine de France. Seulement, sept ans de mariage, c'est*
« *bien long !* Et elle était songeuse en pensant à quels sacrifices
« nous obligent parfois les ambitions à longue échéance.

« Sa conscience d'ailleurs ne lui reprochait rien. Elle était une
« belle fleur poussée sur le fumier laïque. Sa morale n'abondait
« point en impératifs catégoriques. Un principe la dominait et la
« résumait : *Vivre sa vie, ardemment, librement !* Ni les vieilles tra-
« ditions, ni les antiques préjugés n'encombraient cette conscience ;
« elle contenait juste ce que contiennent les manuels de l'époque, ni
« plus ni moins : de vagues abstractions, de flottantes généralités,
« quelques préceptes dont on ferait plus facilement des vers à
« mettre autour d'un mirliton que des axiomes à produire des héros.
« Rien ne l'obligeait, en somme. Avait-elle une âme ? Elle ne savait
« point. Il lui suffisait d'avoir une belle tête. Avait-elle un Dieu ?
« Elle ne savait point. Il lui suffisait d'avoir, pour quelques jours au
« moins, un mari illustre et qui était le dieu des jacobins. Jo était sa
« règle, son idéal, sa sanction. Et tout le monde sait que Jo avait
« mis dans le cercueil paternel tout son catéchisme et tout son déca-
« logue.

« Sinistre figure que celle de Jo ! Apostat de son baptême, renégat
« des traditions familiales, Jo dresse au-dessus de la foule contempo-
« raine un visage à la Méphisto. Nargue à Dieu ! Nargue au Pays !
« Nargue à l'Histoire ! Sans scrupules, sans pudeur, le ploutocrate
« démagogue fait le vide partout afin de mieux remplir ses poches.
« Il n'y a pour lui ni lois divines ni lois humaines, ni droits acquis,
« ni biens respectables. Il méprise pour mieux exploiter : il exploite
« en méprisant, en dédaignant, en ricanant. Nulle injure ne l'atteint,
« nulle plainte ne le touche : il pille, il vole, il écrase, couvrant ses
« brigandages d'une rhétorique hargneuse et boursicotière. Il évo-
« que à l'esprit ces podestats du drame romantique aux dents longues,

« aux mains rouges, aux doigts griffus, et dont le règne serait inter-
« minable s'ils ne s'empêtraient dans la robe de quelque courtisane.

« La malheureuse regardait vers Jo. Cela lui était bien égal que
« Viviani promenât son éteignoir parmi les astres du ciel. Jo lui ser-
« vait d'étoile ; elle n'en demandait pas d'autre. Sa seule douleur
« était que l'on doutât de la conscience de Jo. Elle disait : *C'est le*
« *plus honnête homme du monde !* On avait oublié de lui apprendre
« qu'il ne faut pas confondre l'honnêteté avec le succès et que la vertu
« n'est pas en raison directe du nombre des crimes impunis.

« L'an dernier, une revue illustrée la représentait accoudée aux
« coussins d'un divan profond, un livre à la main. Cette femme lisait.
« Elle eût voulu sans doute que toute la littérature ancienne et mo-
« derne ne fût qu'un long discours de Jo. Elle se résignait tout de
« même à des excursions en dehors du *Journal officiel*, des annales
« du Congrès de Pau ou des banquets de Mamers. Elle lisait. Elle
« allait au théâtre ; les Dangeau de la démocratie signalaient sa
« présence aux premières et décrivaient sa toilette.

« Mon Dieu ! que de coups de pistolet elle a entendus au théâtre
« et dans les romans du jour ! Les dramaturges et les romanciers à
« la mode sont de force moyenne sur la grammaire et les règles de
« l'art, mais ils sont de première force au pistolet. Neuf sur dix des
« cas de conscience se tranchent aujourd'hui par un petit bruit sec et
« une chute sur les planches. *Elle me résistait, je l'ai assassinée,*
« disait jadis l'Antony de Dumas. Nos casuistes contemporains ne
« sont pas plus embarrassés. *Tue-la !* disait l'autre Dumas. *Tue-le !*
« *Tue-les !*, c'est la morale des Bernstein, des Croisset, des Blum,
« des Bloch, des Lévy, de tous les bouchers hébreux qui ont fait du
« théâtre français une façon d'abattoir talmudique. Les agrégés de
« l'avenir auront un magnifique sujet de thèse pour le doctorat dans
« ce simple titre : *De l'usage de la poudre dans le drame et la comé-*
« *die d'hier.* Vous vous opposez à un mariage : on vous tue ! Vous ne
« voulez pas un divorce : on vous tue ! Vous défendez votre honneur
« contre un flibustier : il vous tue ! Vous empoignez un voleur, vous
« arrêtez un assassin : vous êtes tué à coup sûr ! Hugo abusait du
« flacon de Locuste, du poignard et du billot : le revolver a supprimé
« cet arsenal pour les morts trop simples. C'est bien plus drama-
« tique l'éclair dans la coulisse, le coup de foudre, l'acteur qui tombe,
« les bras étendus, avec un grand cri...

« Elle lisait, elle était une accoutumée des théâtres. Tous les sou-
« bresauts de violence et de révolte plaisaient à cette sombre dé-
« traquée. Elle n'avait aucune résistance à leur opposer, car elle
« incarnait le régime et l'époque : elle était un total de toutes les tares,
« une résultante de toutes les négations, un paquet de nerfs à la merci
« des émotions et des impressions. Nul respect de soi, nul respect
« des autres, un être qui est capable de tout si vous excitez sa
« colère et si vous armez sa main.

« Or, il lui parut un jour que le *Figaro* menaçait sa fortune. On
« défublait Jo de son masque hautain. L'âme de roche n'était qu'une
« âme de... rochette, quelque chose de fragile et qui s'effrite au moin-
« dre choc. Le héros tournait au cabotin. Trois ou quatre person-
« nages surgissaient tour à tour des ténèbres de ce génie : l'un mer-

« tait à la tribune, l'autre corrompait les juges, un troisième livrait
« la patrie. Jo s'écroutait. Elle eut un frisson pour elle-même.

« Alors elle sortit. Elle héla une auto. Deux stations sur la route :
« une chez l'armurier, une sur le trottoir du *Figaro*. M. Calmette
« parut : elle tira.

« O misérables rhéteurs, ô cuistres de loge et de tribune, vous qui
« raclez les baptêmes et qui saccagez les consciences, ne vous voilez
« point la face !

« Cette femme, c'est vous qui l'avez faite ; ce browning, c'est vous qui
« l'avez chargé ; ce journaliste, c'est vous qui l'avez tué ! »

Il suffit, d'ailleurs, de lire la presse de gauche, de la *Lanterne* au
Rappel, en passant par le *Radical*, pour voir que les journalistes
francs-maçons acceptent gaillardement la responsabilité du geste
de M^{me} Caillaux. C'est à qui, parmi eux, reprendra le cri de Tha-
lamas, tout en jalousant celui-ci de l'avoir poussé le premier.

SCHISMES MAÇONNIQUES.

Tous ceux de nos amis qui font acte de propagandistes anti-
maçons connaissent cette antienne, inlassablement répétée par des
gens déterminés à ne rien faire qui puisse troubler leur quiétude :
« Nous grouper ? évidemment... Agir ? oh ! sans doute... Seulement,
« l'opposition est si divisée. . On s'entend si mal... Et vous-
« mêmes. . Enfin, je verrai, plus tard... Ah ! s'il y avait seulement
« un peu d'union !... » Ayant ainsi déploré que les hommes soient
des hommes, et non pas des anges (ce qui ne les empêcherait,
d'ailleurs, pas de se battre, ainsi qu'en témoigne la tradition). le
bon conservateur, dérangé dans son somme, soupire, se retourne
sur le mol oreiller de l'indifférence, et se rendort — sans songer
qu'il sera peut-être bientôt réveillé (tel son frère le bourgeois por-
tugais) par la rude poigne des révolutionnaires maçonnisés, plus
importune encore pour son repos que l'appel aux armes des anti-
maçons...

Il faut appeler par son nom — qui est *paresse*, quand ce n'est pas
 couardise — cette volonté d'inaction d'un grand nombre de nos
compatriotes. Être résolu à ne rien faire tant que l'opposition ne
sera pas pacifiée intérieurement, tant qu'un même élan n'unira pas
tous les bons Français, c'est renoncer définitivement à servir son
pays et sa Foi. En effet, jamais pareille union n'a pu être réalisée, à
quelque époque que ce soit de notre histoire et quel que fut le péril
du moment. La France apparût elle jamais plus divisée contre elle-
même qu'à l'heure où Jeanne d'Arc travaillait à la sauver ?
Cependant, la sainte de la patrie (et ceux qui, par vingt années
d'efforts, achevèrent son œuvre) ne tirèrent pas argument de la
division régnante entre vingt factions rivales pour refuser de com-

battre l'Anglais. La réconciliation entre Armagnacs et Bourguignons, entre Bretons de Richemont et Bretons de Montfort, ne précéda pas la victoire : elle la suivit, au contraire, et en fut la première conséquence. L'histoire a montré maintes fois qu'une troupe où chacun ne songe qu'à la manière dont il sera appuyé par son voisin ne peut obtenir le succès ; et la bonne Lorraine avait raison qui, à ses gens de guerre préoccupés de renforts à attendre, donnait pour seul ordre à exécuter : « Entrez dans les rangs anglais et fêrissez vaillamment : la journée sera nôtre. »

Nos adversaires ne partagent point l'amour bêtant des conservateurs pour les formations compactes et l'union de tous les efforts. Des divergences de vues s'élèvent-elles entre maçonisés, ou même entre francs-maçons ? On se sépare, et la lutte contre le Catholicisme n'en reste pas moins l'objectif essentiel de chaque fraction. C'est ainsi que l'unique obédience maçonnique d'il y a deux siècles, la Grande Loge de Londres, a donné naissance à une progéniture de plus de cent vingt Grandes Loges, réparties dans le monde entier, et dont un petit nombre seulement lui sont demeurés affiliées. Des conflits incessants, les uns superficiels, les autres graves agitent ce cahos d'organisations indépendantes ; et les dix ou douze Rites divers entre lesquels elles se répartissent ne créent que des liens bien fragiles entre celles qui se réclament d'un même rituel. Malgré cette division, nul ne peut contester que la puissance de la Franc-Maçonnerie soit devenue immense et aille sans cesse en grandissant...

On peut même dire que la multiplicité des obédiences maçonniques rivales, loin de nuire à la Franc-Maçonnerie, lui a servi, en lui permettant de s'adapter à tous les pays et, dans chaque pays, à divers états d'esprit. Une des plus grandes difficultés que rencontrent les antimaçons, quand il leur faut faire l'éducation d'un néophyte, est de persuader leur élève qu'il y a identité, quant au but général poursuivi, entre le Grand Orient, le Rite Ecossais, le Rite Martiniste et tant d'autres groupements maçonniques. Malgré des querelles incessantes, cette identité est cependant rigoureuse. L'armée des Loges n'est divisée qu'à la manière de corps composant une même armée et poursuivant une action convergente par des chemins divers, et les querelles de Rite à Rite n'ont pas plus d'importance, au fond, que la rivalité qui éclate, aux manœuvres, entre lignards et chasseurs à pied.

Ces explications nous dispensent de dire pourquoi nous ne considérons pas comme un événement heureux le vent de schisme qui souffle, depuis quelques mois, sur la Franc-Maçonnerie française. Au Grand Orient de France, dans la Maçonnerie Androgyne et dans le Rite Martiniste, des craquements se sont produits, qui ont entraîné des séparations violentes et la création d'obédiences nouvelles. Nous sommes loin de croire qu'il en naîtra un bien pour les Catholiques et que l'action maçonnique s'en trouvera paralysée. Bien au contraire,

les nouveaux centres créés rivaliseront avec leurs anciens d'activité malfaisante et rendront, par la multiplicité des points d'attaque, le péril maçonnique plus difficile à exposer aux Français.

Signalons tout d'abord ce qui s'est passé au Grand Orient de France.

La *Revue Antimaçonnique* a publié, la première, le compte rendu complet du Convent de septembre 1913. En s'y reportant, nos lecteurs verront comment le F.°. de Ribaucourt, professeur à la Sorbonne, délégué de la Loge *Le Centre des Amis*, de Paris, souleva un tumulte en prétendant continuer à se servir de la formule d'invocation au Grand Architecte de l'Univers, proscrite, depuis de longues années, par le Rite français.

L'incident a eu un lendemain: la Loge *Le Centre des Amis* s'est insurgée, en effet, contre le Grand Orient de France et s'est constituée en « Grande Loge Nationale Indépendante ». Le F.°. de Ribaucourt, chef de la révolte, a été élevé à la dignité de Grand Maître de l'obédience nouvelle.

La Grande Loge d'Angleterre (Rite d'York), qui a mis le Grand Orient de France en interdit depuis qu'il a abjuré le Grand Architecte, ne pouvait manquer d'intervenir dans le débat; elle y était d'autant plus incitée que le Grand Orient, pour lui faire pièce, a créé en Angleterre des Loges franco-anglaises qui attirent ses membres dans leur sein. Heureuse de pouvoir riposter, la Grande Loge d'Angleterre a immédiatement reconnu la Grande Loge Nationale Indépendante du F.°. de Ribaucourt, qui devient ainsi sa correspondante pour la France (1). Cette nouvelle a été annoncée au monde maçonnique par le manifeste suivant :

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS
**GRANDE LOGE NATIONALE INDÉPENDANTE ET
RÉGULIÈRE**

pour la France et les Colonies françaises.

SAGESSE, BEAUTÉ, FORCE

*Seule Obédience en France reconnue comme juste et régulière par la Grande
Loge d'Angleterre.*

AU NOM DE L'ORDRE.

MANIFESTE.

O.°. de Paris, le 27 décembre 1913.

Bien-Aimés Frères,

*Nous avons la faveur de porter à votre connaissance que, en vertu
de nos pleins pouvoirs du 29 Septembre 1910, qui ont repris force et*

(1) On croit généralement que la Grande Loge de France (Rite Ecossais), dont les FF.°. Mesureur et général Peigné ont été successivement Grands Maîtres, est en excellents termes avec la Grande Loge d'Angleterre. C'est une erreur. Il y a peu de sympathie entre le Rite Ecossais et le Rite d'York.

vigueur, nous avons été amenés, pour sauvegarder l'intégrité de nos Rituels Rectifiés et sauver en France la vraie MAÇONNERIE DE TRADITION, seule mondiale, à nous constituer en Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies Françaises.

Notre Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière vient, de plus, d'être reconnue officiellement, le 3 Décembre 1913, par le Tr. Resp. Grand-Maître, dans son message au centenaire de la Grande Loge d'Angleterre, et par le Tr. Resp. Pro-Grand-Maître Lord Amphill, qui en a amicalement et fraternellement développé les conséquences pour le plus grand bien des rapports maçonniques entre nos deux pays.

Notre Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière adoptera le principe de la décentralisation administrative en se réservant les Hauts Pouvoirs quant à l'exercice du Rite, quant aux relations de l'extérieur et de l'intérieur.

Elle pratiquera le Vieux Rite Rectifié et se maintiendra strictement dans l'axe de la Franc-Maçonnerie universelle.

Nous avons donc toute autorité :

1° Pour fonder, après enquêtes, des Grandes Loges Provinciales dans les grandes villes de France et dans les principales colonies ;

2° Pour délivrer des constitutions de Loges Régulières Rectifiées et pour régulariser tout titre maçonnique, après préavis des Grands Maîtres provinciaux.

Veillez agréer, Bien-Aimés Frères, l'expression de nos sentiments les plus fraternels.

Au nom de la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les colonies Françaises :

E. DE RIBAU COURT,
Grand Maître,

86, Boulevard de Port-Royal, Paris).

Au nom de la Grande Loge Provinciale de Neustrie (Resp. Loge *Le Centre des Amis*, de Paris) :

CHARLES BARROIS,
Pro-Grand Maître.

Au nom de la Grande Loge Provinciale d'Aquitaine (Resp. Loge Anglaise n° 204 de Bordeaux) :

C. DUPRAT,
Grand Officier délégué.

On vient de voir au bas de ce manifeste la signature d'une Grande Loge Provinciale d'Aquitaine, ayant son siège à Bordeaux. Cette organisation est le résultat d'un autre schisme, qui s'est produit également au sein du Grand Orient de France à la suite du dernier

Convent. On sait que le Convent félicita le Conseil de l'Ordre d'avoir déclaré l'existence du Grand Orient conformément à la loi sur les Associations. Certaines loges méridionales, et notamment la Loge *L'Anglaise*, de Bordeaux, blâmaient cette déclaration. Refusant de s'incliner devant le vote du Convent, elles firent schisme et se rallièrent au F. . de Ribaucourt, dont elles ont constitué la Grande Loge Provinciale d'Aquitaine

A ce double schisme, le Grand Orient de France a répondu par la circulaire ci-après, adressée aux Loges de son obédience :

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ.

ANNÉE 1914 (E. . V. .)

GRAND ORIENT DE FRANCE

CIRCULAIRE N° 2

SUPRÊME CONSEIL

POUR LA FRANCE ET LES POSSESSIONS FRANÇAISES

O. . de Paris, le 4 février 1914 (E. . V. .)

OBJET :

Au sujet de la création d'un nouveau groupement maçonnique.

LE CONSEIL DE L'ORDRE aux Loges du Grand Orient de France.

S. . S. . S. .

TT. . CC. . FF. .,

Plusieurs de nos Loges nous ayant demandé des renseignements sur la création, à Paris, de la « Grande Loge Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies françaises », nous avons pensé qu'il était intéressant de vous en faire l'historique, aussi brièvement que possible.

Au cours de l'année 1910, quelques-uns de nos FF. ., ayant à leur tête le F. . de Ribaucourt, se rendirent à Genève et reçurent, du Grand Prieuré d'Helvétie, qui le grade de Chev. . B. . de la C. . S. . (1), qui le grade d'Ecuyer Novice, qui, enfin, le grade de Maître Ecossais de Saint-André.

Ils rapportèrent également des Lettres Patentes leur donnant pouvoir de créer, en France, des Ateliers de ce Régime.

Ils nous en informèrent et la conséquence naturelle de leur communication fut, de notre part, une mise en demeure d'avoir à quitter leur nouveau groupement, tenu pour irrégulier, à peine d'être déclarés eux mêmes en état d'irrégularité comme membres du Grand Orient de France.

(1) Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte. Ce titre rappelle le *Souverain Chapitre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte*, organisation suprême du Rite Martiniste avant la Révolution. Ce Chapitre avait son siège à Lyon, où Claude de Saint-Martin l'institua. Il était présidé par Willermoz.

En même temps, par une démarche officieuse, des représentations fraternelles étaient faites au Grand Prieuré d'Helvétie sur son usurpation de territorialité.

Les FF. : mis en demeure d'opter s'inclinèrent et déclarèrent abandonner leur tentative pour rester au Grand Orient de France. L'un d'eux, et non des moindres, se sépara même définitivement du groupe.

Il est juste de dire que le Grand Prieuré d'Helvétie s'inclina de son côté.

C'est alors que le Président du Conseil de l'Ordre et le Grand Commandeur du Grand Collège des Rites, émus des protestations de fidélité des FF. : du Grand Orient de France et des déclarations amicales du Grand Prieuré d'Helvétie, offrirent, aux premiers, de leur accorder des Constitutions au Rite Écossais rectifié, et firent dire au second qu'il y avait là une occasion, après échange de loyales et fraternelles explications, de renouveler un traité d'alliance et d'amitié.

Le Représentant du Grand Prieuré d'Helvétie vint à Paris et eut des entretiens avec le Président du Conseil de l'Ordre et le Grand Commandeur du Grand Collège des Rites ; un traité fut ébauché ; la discussion s'en continua par correspondance. Bref, les 15 et 18 avril 1911, fut signé le Traité d'alliance et d'amitié entre le Grand Orient de France et le Grand Prieuré d'Helvétie.

Puis, le Grand Orient de France accorda des Constitutions symboliques, aux Rites Français et Écossais rectifié, à la L. : Le Centre des Amis, O. : de Paris, le 15 mars 1911, et, plus tard, le 6 septembre 1911, des Lettres Patentes à une Loge de Saint-André.

Par l'article 3 du Traité dont il est parlé ci-dessus, les deux Puissances maç. : sont d'accord pour conserver les formes, cérémonies, traditions, légendes et instructions des différents degrés, sous la réserve, en ce qui concerne le Grand Orient de France, qu'elles ne seront pas en contradiction avec sa Constitution et son Règlement général (1).

La Constitution du Grand Orient de France, ayant pour base la liberté absolue de conscience, imposait l'abandon de l'obligation de professer et de défendre la religion chrétienne, et la suppression dans les Rituels de toute formule dogmatique.

Il ne peut y avoir eu, à ce sujet, aucune équivoque. Le Représentant du Grand Prieuré d'Helvétie aurait désiré que le Traité fût précédé de l'invocation « A la Gloire du G. : de l'U. : ». Sur notre opposition, il n'insista pas et se contenta de la faculté de mettre cette formule en tête des copies qu'il pouvait être appelé éventuellement à fournir.

Il nous faut vous dire aussi que l'article 7 de ce Traité stipule que, par le fait de l'homologation, par le Grand Orient de France, des

(1) Texte de l'article 3 :

« Les deux puissances sont d'accord pour conserver les formes, cérémonies, traditions, légendes et instructions des différents degrés du Rite, sous la réserve, en ce qui concerne le Grand Orient de France, qu'elles ne seront pas en contradiction avec sa Constitution et son Règlement général. »

titres délivrés par le Grand Prieuré d'Helvétie, les titulaires seront déliés de tout serment de fidélité et d'obéissance envers cette Puissance maç. . .

Or, cet article est resté lettre morte, notamment pour les FF. . . de la Loge « Le Centre des Amis » qui, malgré le nouveau serment de fidélité et d'obéissance prêté au Grand Orient de France, sont restés en correspondance clandestine avec une autre Puissance maç. . . et ont suivi ses directions. Et cela nous permet de dire que ses FF. . . n'avaient pas abandonné les projets qui avaient inspiré la tentative avortée de 1910.

De notre côté, nous avons conscience d'avoir loyalement exécuté nos obligations.

Le F. . . de Ribaucourt, qui n'a cessé de se poser en chef de Rite, en est arrivé — après mille difficultés qu'il chercha à créer à propos de la formule du « Grand Architecte » — à son interpellation au Convent de 1913, interpellation qui ne fut qu'un prétexte, car tout était déjà préparé et arrêté pour quitter le Grand Orient de France.

Maintenant si l'on rapproche son interpellation des principes proclamés à nouveau vers la même époque par la Grande Loge d'Angleterre, on constate que celle-ci a été trompée. — En effet, le F. . . de Ribaucourt nous présentait le « Grand Architecte de l'Univers » comme un « symbole philosophique » que toutes les écoles peuvent admettre, les matérialistes comme les spiritualistes, les déistes comme les athées. — Or, pour la Grande Loge d'Angleterre, le « Grand Architecte de l'Univers » n'est pas simplement un symbole, c'est Dieu, Dieu créateur, Dieu, notre père céleste, en qui elle exige impérieusement la croyance comme condition essentielle.

Mais la Grande Loge d'Angleterre est maîtresse chez elle. Nous nous refusons à discuter ses actes.

Quant à la « Grande Loge Indépendante et régulière pour la France et les Colonies française », elle a été formée par les membres de la L. . . Le Centre des Amis, O. . . de Paris, que nous avons constituée et que nous avons récemment démolie. A ces FF. . . est venue se joindre la Loge, ou une partie des membres, de la L. . . Anglaise, O. . . de Bordeaux.

On nous a appris, de source certaine, qu'ils faisaient dire en Angleterre qu'ils avaient déjà réuni une soixantaine de Loges... Il doit y avoir certainement confusion entre le nombre des Loges et le nombre des FF. . . qui composent ce groupement !

Une telle entreprise est sans importance et ne peut nullement atteindre le Grand Orient de France. Nous vous en donnons l'assurance la plus formelle.

Reste, pour répondre à des demandes qui nous ont été adressées, la question des relations entre le Grand Orient de France et cette Grande Loge.

Un franc-maçon du Grand Orient de France peut-il être en même

temps membre actif d'une Loge de ce groupement ? Non. Cette interdiction résulte de l'article 277 du Règlement général.

Quant à la fréquentation réciproque des Loges, par les FF.:. qui se présenteraient en visiteurs, la question est plus délicate. En droit, les FF.:. de ce groupement ne peuvent pas être admis aux travaux de nos At.:. En fait, et à titre provisoire, nous vous laissons le soin, pour chaque cas particulier, d'agir au mieux des intérêts généraux de l'Ordre... au moins à l'égard de ceux qui étaient déjà maçons avant ces événements et qui vous sont personnellement connus.

Veillez agréer, TT.:. CC.:. FF.:., l'assurance de nos sentiments fraternellement dévoués.

Le Président du Conseil de l'Ordre
G. CORNEAU.

Les Vice-Présidents,
MOLLARD, GROUSSIER.

Les Secrétaires,
COURCENET, ANDRÉ LEBEY.

Le Garde des Sceaux,
TINIÈRE.

Comme on le voit, le Grand Orient de France affecte de ne pas prendre au tragique le schisme survenu dans son sein.

Autre schisme au sein de la Franc-Maçonnerie Androgyne ou du *Droit Humain*, ainsi appelée parce qu'elle renferme, non seulement des FF.:., mais des Sœurs Maçonnes. Les dissidents, après des incidents assez vifs, se sont constitués en Grande Loge Mixte et ont lancé le manifeste suivant :

GRANDE LOGE MIXTE

MANIFESTE

Orient de Paris, le 15 janvier 1914.

Très CC.:. FF.:.,

Nous venons vous faire connaître officiellement la création en France, à l'O.:. de Paris, de l'Obédience : LA GRANDE LOGE MIXTE.

Il faut un certain courage pour tenter d'imposer au monde maçonnique une nouvelle Fédération ; les novateurs, en effet, troublent l'ordre auquel on était accoutumé et on a toujours une tendance à croire leur geste inspiré moins par le désir de mieux faire que par celui de satisfaire des ambitions. Loin de critiquer a priori ce misonéisme, qui souvent est de la méfiance justifiée, nous le comprenons nous-mêmes — et aussi espérons-nous agir assez sagement par la suite pour ne point le légitimer.

Notre Obédience est formée en majeure partie de loges dissidentes du DROIT HUMAIN. Nous avons estimé qu'après vingt et un ans d'existence, la Franc-Maçonnerie mixte pouvait et devait être régie d'une façon plus conforme aux véritables traditions maçonniques. Très

simplement, nous avons pensé qu'un Suprême Conseil occulte, maître absolu et sans contrôle, n'était pas en rapport avec l'esprit démocratique de notre temps et de notre pays, et que tout maçon devait avoir le droit — comme dans les rites masculins — non seulement de participer à la marche de son atel. . ., mais de s'intéresser à la vie de son Obédience.

Nous ne dirons pas la campagne frat. . . menée par nous, depuis plus de sept ans, pour obtenir des dirigeants du Droit Humain l'organisation de Convents, où nous aurions pu discuter des intérêts particuliers aux loges françaises et apporter au Règlement les modifications estimées nécessaires. . . Ceux qui ont suivi notre tentative d'émancipation savent les efforts que nous avons faits pour éviter qu'elle aboutisse à une scission.

Cette scission est aujourd'hui un fait accompli.

Le Suprême Conseil maintient la direction qu'il croit utile au développement de la Franc-Maçonnerie Mixte, c'est son droit. Nous avons été obligés, pour signaler notre naissance, d'en expliquer la cause, mais qu'on ne s'attende pas à ce que nous exposions nos griefs à nos Frères et que nous les fassions juges du différend qui nous divise. Le Droit Humain défend le principe qu'il a — avouons-le — posé le premier et qui est aussi le nôtre, avant tout, c'est-à-dire l'égalité en droit maçonnique de la femme et de l'homme. C'est assez pour que nous ne donnions pas aux autres Obédiences — qui n'ignorent d'ailleurs aucunement les petites rivalités propres à tous groupements — le plaisir délicat de se réjouir des motifs de notre désaccord. Le mouvement féministe est aujourd'hui assez puissant, même en Franc-Maçonnerie, pour permettre que deux sociétés — non alliées peut-être, mais non rivales — puissent remplir leur admirable mission.

Ce manifeste a surtout pour but de vous faire savoir que tous les Maçons et Maçonnes pourront assister à nos travaux — travaux où le Maçon apprendra moins à parler qu'à penser. Notre ambition, en effet, n'est point que nos loges deviennent des écoles de préparation électorale, mais des lieux de discussion recueillie, car une pensée, si elle impose sa beauté à celui qui l'applaudit, donne sa vertu à celui qui l'a comprise.

Et surtout nous ne sollicitons aucune « reconnaissance » officielle des Fédérations existantes. Ce n'est pas, du reste, aux précurseurs (car la Maçonnerie mixte est de toute évidence une Maçonnerie d'avant-garde) à quémander une sorte de Permis de vivre des autres Frères, mais à attendre au contraire que ceux-ci, débarrassés des trop lourdes traditions du passé, s'en viennent avec eux vers l'avenir.

Car notre Obédience a été créée dans des conditions tout aussi régulières — sinon plus — que ses aînées. Composée de Maçons et de Maçonnes ayant subi d'une façon juste et parfaite l'initiation aux trois premiers grades symboliques, seuls grades admis par la Grande Loge Mixte, elle obéit à une Constitution dont les articles, sagement limités,

sont conçus selon les principes et les coutumes qui régissent la Maçonnerie mondiale.

Notre désir est donc d'avoir, avec les autres Puissances, des relations non pas officielles (puisque la Loi des rites masculins leur interdit toute compromission avec les rites Mixtes), mais des relations frat.:. ou du moins... sans hostilité.

Car les schismes et les désaccords passagers et les façons diverses de comprendre notre rôle ne font pas que nous ne nous rencontrions — malgré tout — sur la route si rude et si belle qui monte vers la Vérité.

Pour le Conseil Fédéral de la Grande Loge Mixte :
La Grande Secrétaire Générale,
BLANCHE LANTOINE.
24, rue de Navarin, Paris.

La route « si rude et si belle qui monte vers la Vérité », c'est la lutte contre le Catholicisme, pour laquelle tous les francs-maçons, schismatiques ou non schismatiques, sont sûrs de se trouver réunis chaque fois qu'une occasion se présentera. Le langage même de ces manifestes de rupture montre que la querelle ne porte pas sur des points essentiels. Nous n'avons donc pas à nous réjouir de cette division tout apparente.

Pas plus, d'ailleurs, que de celle qui vient d'éclater dans le Rite Martiniste, où M. Jehan Leloup, plus connu sous le nom de SÉDIR, rompt avec le docteur Encausse (Papus), Grand Maître *ad vitam* de l'Ordre, et fonde un nouveau mouvement maçonnico-spiritualiste.

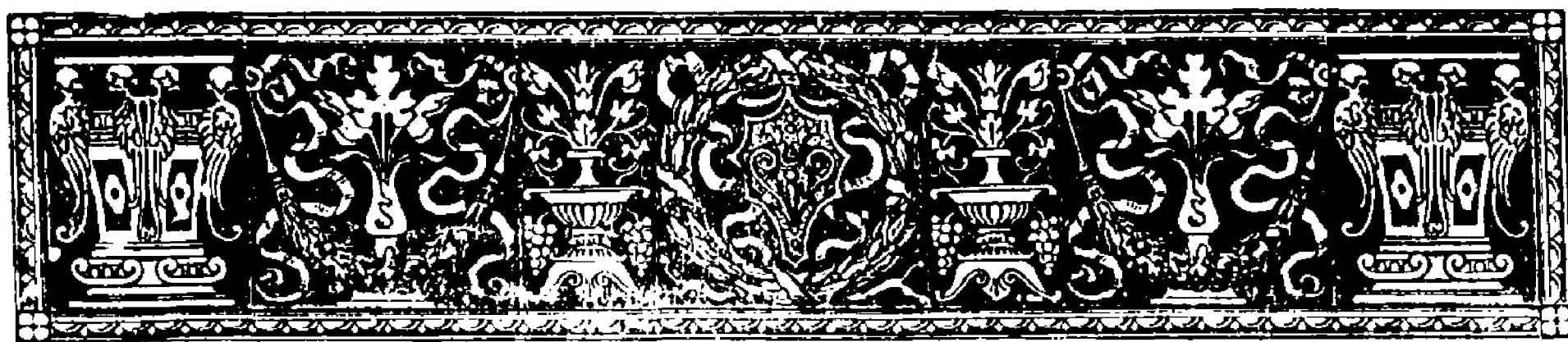
Le docteur Encausse, dans une lettre d'adieu à son ancien collaborateur, lui rappelle que « le Christ a dit : *Il y a plusieurs appartements dans la maison de mon Père.* » Aussi est-il prêt, dit-il, à respecter le nouvel appartement qu'ouvre M. Jehan Leloup... On ne saurait plus nettement indiquer tout ce qu'il y a de superficiel dans de telles ruptures ! Qui ne se rappelle, d'ailleurs, que c'est d'une rupture analogue, entre le docteur Encausse et Joséphin Péladan, que naquit la Rose-Croix Catholique, qui a infesté d'initiés au Martinisme les milieux artistiques, littéraires et mondains.

LE F.: JOLLIVET CASTELOT.

Le F.: Jollivet-Castelot continue à protester contre la qualité de franc-maçon que nous lui avons reconnue. Il ne veut pas s'avouer maçon, mais, devant nos précisions, il se reconnaît... martiniste.

La place nous manque pour lui répondre aujourd'hui : ce sera pour notre prochain numéro.

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.



Carnet du F.:. Visiteur

GN voyant la longue liste des profanes qui ont sollicité, ces dernières semaines, l'initiation maçonnique, peut-être vous demanderez-vous comment ils ont dû s'y prendre pour obtenir que la porte s'ouvre devant eux ?

Aussi vais-je essayer de satisfaire cette légitime curiosité.

Ouvrons tout d'abord la *Constitution du Grand Orient de France* et voyons les conditions imposées :

« 1° Il (le profane) doit être âgé de 21 ans (à moins qu'il ne soit louveteau ; en ce cas, il peut être initié à l'âge de 18 ans, moyennant cependant le consentement du père et de la mère ou du tuteur) ;

« 2° Être de réputation et de mœurs irréprochables ;

« 3° Avoir des moyens d'existence honorables et suffisants ;

« 4° Posséder au moins l'instruction indispensable pour comprendre les enseignements maçonniques ;

« 5° Enfin être domicilié ou résidant depuis six mois au moins dans le département où est située la *Loge* ou dans un rayon de cent kilomètres. (Sont dispensés de cette dernière condition les militaires, les marins, les fonctionnaires publics) (1)... »

Le F.:. qui présentera le profane, à l'une des *tenues* de sa *Loge*, déposera dans le *sac aux propositions* « un bulletin de

(1) *Constitution et Règlement général de la Fédération du Grand Orient de France*, Constitution du Grand Orient de France, Art. 8, p. 9 et 10.

« présentation indiquant les nom et prénoms du candidat,
« son âge exact, son lieu de naissance, son domicile, sa pro-
« fession, ou ses qualités civiles. A ce bulletin doivent être
« joints :

« 1° Une déclaration signée du candidat faisant connaître
« s'il a été déjà présenté à une *Loge* ou affirmant qu'il ne l'a
« pas été ;

« 2° Un extrait récent de son casier judiciaire (1). » Le
Vénérable donne alors lecture du bulletin de présentation
et des pièces adjointes, sans faire connaître toutefois le
nom du présentateur, et il charge, sans les faire connaître non
plus, trois membres de la *Loge* de prendre des informations
sur le candidat. Ces FF. : enquêteurs doivent envoyer au
Vénérable un rapport écrit dans le délai d'un mois (2).

Pendant ce temps, le *Vénérable* notifie au Grand Orient
cette présentation à l'initiation.

« Pour que la *Loge* soit mise à même de statuer sur l'ad-
« mission d'un profane aux épreuves, le *Vénérable* doit,
« d'abord, donner lecture des rapports faits par les commis-
« saires enquêteurs, ainsi que de la *planche* du
« Grand Orient spécifiant si le profane a été ou n'a pas été
« présenté dans quelque autre atelier. Puis il demande à
« l'*Orateur* s'il s'oppose à l'admission aux épreuves en vertu
« de quelque disposition de la loi maçonnique.

« S'il y a opposition motivée de l'*Orateur*, l'affaire est
« remise à une séance ultérieure et il en est immédiatement
« référé au Conseil de l'Ordre.

« Au défaut d'une telle opposition, il est procédé au scrutin
« secret par boules blanches et boules noires.

« Mais avant le passage au scrutin sur la lecture des rap-
« ports, le *profane* pourra être entendu, les yeux bandés, en
« dehors de l'appareil maçonnique ; la *Loge* pourra en décider
« ainsi à la majorité.

« L'admission aux épreuves est prononcée si le dépouil-
« lement du scrutin fait constater qu'il est pur et sans tache,
« ou s'il n'y a qu'un nombre de boules noires inférieur au
« cinquième du nombre total des boules.

« Si, au contraire, le scrutin donne un nombre de boules
« noires égal ou supérieur au cinquième du nombre total,

(1) *Op. cit.*, Règlement général, Art. 60, p. 48.

(2) *Op. cit.*, p. 49.

« l'admission est ajournée, et une nouvelle enquête doit avoir
« lieu par les soins de trois nouveaux commissaires nommés
« comme les premiers.

« Néanmoins, lorsque les circonstances démontreront
« l'inutilité de cette nouvelle enquête, la *Loge* pourra décider
« qu'elle n'aura pas lieu ; en ce cas, sa décision devra être
« prise à la majorité des deux tiers au moins des membres
« présents. Avis de cette délibération sera donné au Grand
« Orient dans le mois.

« Après la nouvelle enquête, il est procédé comme il est
« prescrit à l'article précédent. Toutefois, si les rapports
« sont unanimement favorables et que le scrutin entraîne
« néanmoins le rejet, les membres opposants sont tenus
« de faire connaître secrètement au *Vénérable* les motifs de
« leur vote. Le *Vénérable* ordonne, s'il le juge utile, une
« troisième enquête, sur le résultat de laquelle l'*atelier*
« aura à statuer par scrutin au moyen de bulletins indivi-
« duels et signés.

« Si le nombre des bulletins défavorables, après la dernière
« enquête, égale ou dépasse le cinquième du nombre des
« votants, l'ajournement est prononcé.

« Lorsque le candidat admis aux épreuves les a subies, le
« *Vénérable*, après avoir provoqué les conclusions de l'*Ora-*
« *teur*, consulte l'assemblée, par assis et levés, sur l'admission
« définitive.

« Il est statué à la majorité simple des suffrages exprimés.

« Si la majorité est dans le sens de l'admission, le *néophyte*
« est de nouveau introduit dans le *temple* pour recevoir la
« *lumière* après avoir prêté son *obligation*.

« Dans le cas contraire, l'ajournement est prononcé sur la
« demande d'initiation, et il en est donné connaissance au
« *profane* en dehors du *temple*.

« Quand l'ajournement a été prononcé dans l'un ou dans
« l'autre des cas visés par les dispositions finales des deux
« articles précédents, le *profane* refusé ne peut être proposé
« de nouveau pour l'*initiation* qu'après un délai d'un an.

« Après deux ajournements suivis d'une troisième demande
« d'*initiation*, le refus est définitif si cette demande n'est pas
« admise, et le *profane* ne peut plus être proposé (1). »

Maintenant que nous connaissons la procédure à suivre

(1) *Op. cit.*, Art. 63, 64, 65 et 66, p. 50 et 51.

pour devenir F. : M. : , il nous reste à connaître ceux des Parisiens que cela a tentés, ces temps derniers, et qui ont voulu revêtir le *tablier d'apprenti*.

..

En décembre et janvier, 92 *profanes* ont DEMANDÉ L'INITIATION et n'ont pas encore vu s'ouvrir pour eux les portes du *Temple Maçonique* : 77 ont frappé au *Grand Orient* ; 15 seulement se sont adressés à la *Grande Loge de France*.

I. — AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

R. : L. : *l'Action Socialiste*.

Goldstein.

Eugène Perricaudet, dentiste, 24, rue de Trévisé.

R. : L. : *les Admirateurs de l'Univers*.

Charles Marty, 31, rue Hippolyte-Maindron.

R. : L. : *les Amis de l'Humanité*.

Poulet, 57, rue Carvès, au Grand-Montrouge.

R. : L. : *l'Amitié*.

Cabanis ;

Lacan.

R. : L. : *Arts et Métiers*.

Paumier ;

Marius Taillandier.

R. : L. : *l'Aurore Sociale*, Or. : d'Alfortville.

Louis Pot, fabricant de fermoirs, 25 *bis*, rue des Marguerites, à Alfortville ;

Lorin, agent général d'assurances, 7, rue Delaporte, à Maisons-Alfort.

R. : L. : *les Amis de l'Humanité de Meulan*, Or. : de Meulan (Seine-et-Oise).

Lanchantain, cantonnier, à Tersancourt (Seine-et-Oise).

R. : L. : *Bienfaisance et Progrès*.

Brunswick ;

Manette, commis de peinture, avenue de Clichy ;

Missilier, représentant de commerce, 163, boulevard de la Villette.

R.: L.: *la Chaîne d'Union.*

Bonnaud, chef d'orchestre.

R.: L.: *le Chantier des Égaux.*

Joseph Achard-Picard, professeur de musique, 23, rue du Commerce ;

Emilien Berta, fabricant de tôlerie, 8, rue de Colmar.

R.: L.: *Conscience et Volonté.*

Pierre Laffargue, dit Lalauette, restaurateur, 39, boulevard de Clichy ;

Jérôme Frier, cuisinier, 106, avenue d'Orléans ;

Michel Gonat, cuisinier, 67, rue de Provence ;

Daniel Héritier, maître d'hôtel, 13 bis, rue Campagne-Première ;

Urbin Jaeger, rédacteur au Ministère des finances, 45, avenue Trudaine ;

Alexandre Soré, cuisinier, 5, rue Elisa Lemonier.

R.: L.: *la Concorde*, Or.: de Bois-Colombes.

Bruzzi, avenue du Château, à Bois-Colombes.

R.: L.: *la Démocratie Maçonnique.*

Gaston Alfred Le Barbey, gérant d'hôtel, 11, rue Gustave-Courbet.

R.: L.: *les Droits de l'Homme*,

Vicard.

R.: L.: *l'École Mutuelle et l'Atelier Socialistes.*

Laffitte, employé au chemin de fer d'Orléans, Administration centrale, 27, rue du Ménil.

R.: L.: *l'Éducation Coopérative.*

Louis Rousseau, mécanicien, 4, rue Geoffroy, à Puteaux.

R.: L.: *l'Enseignement Mutuel.*

Daniel Perrogon, représentant de commerce.

R.: L.: *Ernest-Renan.*

Bitan, 53, rue Lafayette ;

Borel, artiste lyrique, 21, rue Bergère ;

Canellari, 44, rue Taitbout ;

Maynadier, avocat, 35, rue de Seine ;
Tristam, 52, rue de la Clef.

R.: L.: *l'Etoile Polaire.*

Eugène Bosseur, négociant, 29, rue Lacroix ;
Georges Croizet, artiste lyrique, 128 bis, boulevard de
Clichy.

D^r Charles Guilbert, 7, rue de Thann.

R.: L.: *l'Evolution Economique.*

A. Guénant, comptable, 33, rue Garibaldi, à Saint-Ouen.

R.: L.: *le Foyer Maçonnique.*

Gustave-Georges-Alphonse Génicot, artiste lyrique, 57,
boulevard de Strasbourg.

R.: L.: *la France Socialiste.*

Auguste Douay, principal clerc d'huissier, 30, avenue de
Saint-Mandé ;

Julien Lormeau, tailleur, 2 bis, boulevard du Temple ;
Neveu, entrepreneur de serrurerie, 15 bis, rue de la Voûte ;
Fernand Sarrault, architecte, 33, rue Crozatier.

R.: L.: *Fécondité*, O.: de Choisy-le-Roi.

Henri Decker, de Juvisy (Seine-et-Oise) ;
Opzommer, 21, avenue de Paris, à Choisy-le-Roi.

R.: L.: *l'Humanité Future*, O.: de Juvisy-sur-Orge (Seine-
et-Oise).

Lamberet.

R.: L.: *la Jérusalem Ecossaise.*

Assemot, coiffeur, 49, rue Oberkampf.

R.: L.: *la Justice*

Brauthoune, fabricant d'instruments pour orfèvrerie, 4,
rue Eugène-Delacroix.

R.: L.: *la Liberté.*

Eugène Moreau, 49, boulevard du Port-Royal.

R.: L.: *la Libre-Pensée.*

Henri Dauger, employé à l'Ouest-Etat, 53, rue de la
Mairie, à Vanves ;

Gager, marchand de chevaux.

R.: L.: *le Lien des Peuples et Bienfaiteurs Réunis.*
Casimir Colliat ;
Paul Dubois ;
Auguste Kaltenback.

R.: L.: *le Niveau Social*, Or.: de Vincennes.
Solal, maréchal des logis, au 13^e d'artillerie, 50, rue de
Strasbourg, à Vincennes.

R.: L.: *Paix et Travail.*
Emile Chamborant, commerçant en dentelles, 40, rue
d'Hauteville.

R.: L.: *la Philosophie Positive.*
G. Fayard.

R.: L.: *les Précurseurs*, Or.: de Clichy.
X..., officier d'administration du génie, directeur du Warf
de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire).

R.: L.: *la Raison.*
Doucet, professeur de musique, 32, rue des Abbesses ;
Eugène-Alexandre Jan, employé de banque, 64, faubourg
Poissonnière ;
Lanier, représentant, 6, rue du Canada.

R.: L.: *la Renaissance.*
Mériot.

R.: L.: *les Réformateurs Unis*, Or.: de la Garenne-
Colombes.
Levasseur ;
Vaillant ;
Valançay.

R.: L.: *Science et Travail.*
Bismuth.

R.: L.: *la Solidarité.*
Thommasé.

R.: L.: *le Temple de l'Honneur et de l'Union.*
Bernard ;
Delvaux ;
Gavache.

R. : L. : *Thélème.*

Jamois, employé de commerce, 144, rue de Tolbiac.

R. : L. : *Travail et Solidarité.*

François-Jean Pêche, gérant de restaurant, 36, rue des Martyrs.

R. : L. : *l'Union de Belleville.*

Gillet, représentant de commerce, 7, rue Jean-Lantier ;
Girard, gardien de la paix, 90, avenue Philippe-Auguste ;
Jay, employé à la Société du gaz de Paris, 5, rue d'Annam ;
Musafia, employé de commerce, 26, rue de Rivoli.

R. : L. : *l'Union Fraternelle.*

Castel.

II. — A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

R. : L. : *l'Alsace-Lorraine Ecossaise.*

Garnier, employé d'assurances, rue Saint-Georges.

R. : L. : *les Cœurs Unis Indivisibles.*

Orlat.

R. : L. : *Droit et Devoir.*

Foulon.

R. : L. : *l'Education Civique.*

Donadio ;
Gerbin.

R. : L. : *l'Équerre.*

Gignat.

R. : L. : *France et Orient.*

Durot.

R. : L. : *Francisco Ferrer.*

Colonomos.

R. : L. : *les Hospitaliers Ecossais.*

Soïfer, 26, rue Cadet.

Robert Vorms, 93, boulevard Magenta.

R. : L. : *l'Humanité.*

Loup Horovitz (dit Louis), commerçant, 42, rue Beaubourg ;
Lazare Silbermann, tailleur, 15, rue Martel.

R. : L. : *la Justice.*

G. Frélich, représentant, 59, rue d'Angoulême.

R. : L. : 331, *Qui ?... Vérité !* Or. : d'Ivry.
Bordonneau.

R. : L. : *République sociale.*

Tanier, 52, rue Monge.

*
**

Pendant la même période, 82 *profanes* ont vu briller à leurs yeux la lumière et s'ouvrir les portes du Temple. Il y en a 45 pour le *Grand Orient* et 37 pour la *Grande Loge de France*.

I. — AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

R. : L. : *l'Alsace-Lorraine.*

Bachelet.

R. : L. : *les Amis de la Patrie.*

H. Roussel.

R. : L. : *les Amis de l'Humanité de Meulan*, Or. : de
Meulan (Seine-et-Oise).

Ransac, facteur du Chemin de fer de l'Etat, à Villennes
Seine-et-Oise).

R. : L. : *Bienfaisance et Progrès.*

Le **Louveteau** Larigaldie, employé, 17, rue du Terrage.
Mouette, métreur en peinture, 47, avenue de Clichy.

R. : L. : *la Démocratie Maçonnique.*

Louis Marius Florens, représentant de commerce, 15, rue
des Francs-Bourgeois.

R. : L. : *l'Education Coopérative.*

Isaac Bacher, représentant de commerce.

R. : L. : *l'Effort.*

Bouchoux ;
Galetti.

R.: L.: *Ernest-Renan.*

Cormier, 7, rue Saint-Laurent.

Soccodato, 5, villa Eteix.

Zerah, 6, rue Coquillière.

R.: L.: *l'Etoile Polaire.*

D^r René Allendy, 57, rue d'Erlanger.

Eugène Paris, commis d'agent de change, 15, rue Géraldy,
à Bois-Colombes.

R.: L.: *Famille et Travail.*

Bouvier, sculpteur.

R.: L.: *le Foyer Maçonique.*

Cohn ;

Joseph Lacombe, artiste lyrique, 6, passage de l'Elysée,
Ménilmontant ;

Etienne Serghiesco, Roumain, étudiant ès sciences mathématiques, 23, rue Berthollet.

R.: L.: *les Fidèles d'Hiram*, Or.: de Rueil (Seine-et-Oise).

Fernand Taupin, garde républicain, 21, rue Gracieuse à
Paris.

R.: L.: *Germinal*, Or.: de Joinville-le-Pont.

Paul Purrey, 13, rue des Corbeaux, à Joinville-le-Pont.

R.: L.: *la Justice.*

Beauchamp, restaurateur, 22, rue Vieille-du-Temple.

Branthonne, fabricant de planches à couteaux, 6, rue
Lapeyrère ;

Léon Texier, musicien, 11, rue Montcalm.

R.: L.: *la Lumière*, Or.: de Neuilly-sur-Seine.

Jacques Mancel, ingénieur, 6, rue Félix-Ziem, à Paris ;

Vivier, employé du Métropolitain.

R.: L.: *le Niveau Social*, Or.: de Vincennes.

Marius Desnoyers, instituteur public, 263, avenue Daumes-
nil, à Paris.

R.: L.: *le Progrès.*

Fenoul, artiste musicien, 36, rue de Bellefond ;

Jacquín, coiffeur, 192, rue Saint-Denis ;

Rimmel, lieutenant au 76^e d'infanterie.

R.: L.: *les Précurseurs*, Or.: de Clichy.

Duprez ;
Lesacq.

R.: L.: *la Renaissance*.

Lucien Emile Large, ouvrier peintre à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, 4, rue des Cèdres, à la Varenne Saint-Hilaire.

R.: L.: *les Réformateurs Unis*, Or.: de la Garenne Colombes.

Capuron ;
Vasseur.

R.: L.: *l'Union de Belleville*.

Le **louveteau** B. Clavet ;
Dulan, coiffeur, 65, boulevard Pasteur, à la Courneuve ;
Gouet, commis des postes, 17 bis, rue du Chêne-Rond, à Bondy ;
Guyot, instituteur, place des Ecoles, à Aulnay-sous-Bois ;
Langonnet ;
Mégemont, employé de commerce, 69, rue de Bagnolet.

R.: L.: *l'Unité Maçonnique*.

Paul-Edouard-Georges Crespin, dessinateur lithographe, 38, rue de Turenne ;
Henri-Frédéric Hiltzer, surveillant à la Société du Gaz de Paris, 6, rue de l'Avre ;
Henri-Georges Lévy, représentant de commerce, 153, avenue des Lilas, au Pré Saint-Gervais.

L.: Chap.: *les Vrais Amis*.

Charles-Louis Prunier, inspecteur principal à la Préfecture de Police, 82, rue Mouffetard.

II. — A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

R.: L.: *l'Acacia*.

Maillot, employé de commerce.

R.: L.: *l'Alliance*.

Denklau, négociant, 10, place Edouard VII ;
J. Olivier, employé de commerce, 79, avenue d'Allemagne.

R.: L.: *Art et Travail.*

Marius Fauché, chef marchand de programmes, à Gargan-Livry (Seine-et-Oise) ;

Emile Joly, ouvrier boulanger, 20, rue des Partants ;

Maurice Mouteux, employé de commission, 79, rue Rochouart ;

François Perpignan, compositeur, 16, boulevard Saint-Denis ;

Henri Supervielle, artiste musicien, 12, rue de Maître ;

Arnold Vadot, artiste musicien, 24, rue Ramey.

R.: L.: *les Cœurs Unis Indivisibles.*

Salvain.

R.: L.: *l'Education civique.*

Graziano.

R.: L.: *l'Équerre.*

Furest ;

Grimault.

R.: L.: *l'Espérance Fraternelle*, Or.: d'Argenteuil (Seine-et-Oise).

Mignot, clerk de notaire, 15, rue Saint-Germain, à Argenteuil.

R.: L.: *la Fidélité.*

Marcel Boulois, soldat tailleur rengagé, à Paris ;

Adrien Deguillème, employé, 216, rue du Moulin, à Fontenay-sous-Bois ;

René Dolié, publiciste, 262 bis, rue des Pyrénées ;

Midhat Bey, étudiant, 3, rue du Sommerard ;

Jean Monet, artiste lyrique, 42, rue des Annelets ;

Henry Vallet, représentant, 203, rue Lafayette.

R.: L.: *les Hospitaliers Socialistes.*

Buffetaud.

R.: L.: *l'Humanité*, Or.: d'Asnières.

Ludovic Drouot, employé ;

Alfred Héloir, électricien.

R.: L.: *Minerve.*

Bairaud ;

Goineau.

R. : L. : *la Nouvelle Jérusalem.*

Paris ;
Sirot.

R. : L. : *la Prévoyance.*

Belmont ;
Carty ;
Delmas ;
Jailloux ;
Mouflet ;
Olivier.

R. : L. : *la République sociale.*

Dijon, 6, rue de Viroflay.
Duchêne, 7, rue des Halles.
Perruchot, 4, rue Neuve-Popincourt.

R. : L. : *Union et Bienfaisance.*

Lapiné, docteur ès sciences.

*
**

30 *Affiliations* se sont produites, pendant la même période, dont 23 pour les *Loges du Grand Orient de France* et 7 pour celles de la *Grande Loge de France*.

I. — AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

R. : L. : *l'Action Socialiste.*

Le F. : Paupy.

R. : L. : *l'Avenir.*

Le F. : Parisot, de la R. : L. : « le Réveil Maçonique », à l'Or. : de Boulogne (Seine).

R. : L. : *les Droits de l'Homme.*

Le F. : Douce.

R. : L. : *Ernest-Renan.*

Les FF. : Charbonnel, directeur du théâtre lyrique municipal de la Gaîté, à Paris.

Robert Canésie, 9, rue d'Enghien, à Houilles.

Le F. : Allard quitte cette *Loge* pour se faire affilier à la R. : L. : *les Amis persévérants et l'Étoile de Vésone Réunis*, à l'Or. : de Périgueux.

R.: L.: *Etienne-Marcel.*

Le F.: Labarthe, de la R.: L.: *les Vrais Amis de la Paix*,
à l'Or.: de Figeac.

R.: L.: *Etoile Polaire.*

Les F.: André Meyère, de la R.: L.: « les Zélés Philan-
thropes ».

R.: L.: *la Fédération Universelle.*

Les FF.: Fournet, de la R.: L.: « les Vrais Amis Réu-
nis », de l'Or.: de Carcassonne.

Zéphirin Pauthier, de la R.: L.: « la Prudente Amitié »,
de l'Or.: de Lons-le-Saulnier.

R.: L.: *Force et Matière.*

Les FF.: Jacquemin, de la R.: L.: « le Nil », de l'Or.:
du Caire.

Jansens, de la R.: L.: « la Parfaite Intelligence »
« et l'Etoile Réunis », de l'Or.: de Liège ;

Tessiéras, de la R.: L.: « l'Expansion Française ».

R.: L.: *Franchise.*

Le F.: Boufflers.

R.: L.: *l'Indépendance.*

Le F.: Barriéraud.

R.: L.: *la Lumière*, à l'Or.: de Neuilly-sur-Seine.

Le F.: général Dennery, ancien membre de la R.: L.:
« la Justice ».

R.: L.: *Paix et Travail.*

Les FF.: Grand, de la R.: L.: « le Chantier des Egaux ».
Bouillier, de la R.: L.: « République ».

R.: L.: *le Progrès.*

Le F.: Argens, de la R.: L.: « l'Aurore Sociale », de l'Or.:
de Béziers.

R.: L.: *les Précurseurs*, à l'Or.: de Clichy.

Le F.: Etellin, 18^e (Rose-Croix), membre actif de la R.:
L.: « Etoile de l'Espérance », de l'Or.: de Beauvais.

R.: *les Réformateurs Unis*, à l'Or.: de la Garenne-Colombes.

Les FF.: Barraud.

Girault.

R.: L.: *la Solidarité Nogentaise*, à l'Or.: de Nogent-sur-Marne.

Le F.: Dupont, de la R.: L.: « les Vrais Experts ».

II. — A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

R.: L.: *la Fidélité*.

Les FF.: Derryx ;
Poteaux.

R.: L.: *la Jérusalem Ecossaise*.

Le F.: Taugourdeau, 180, rue de Belleville.

R.: L.: *la Montagne*.

Le T.: C.: F.: Ajud, membre actif de la R.: L.: « la Libre-Pensée » (Grand-Orient).

Le F.: Marix.

R.: L.: *la Philosophie sociale*.

Les FF.: Gibert, de la R.: L.: « Voltaire » ;
Pautrat, de la R.: L.: « Diderot ».

*
**

Les augmentations de salaires ont été assez nombreuses ; nous avons relevé 85 promotions, soit : pour le Grand Orient, 26 compagnons, 35 maîtres et 1 Rose-Croix ; pour la Grande-Loge de France, 3 compagnons, 19 maîtres et 1 Rose-Croix.

I. — AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

Au 2^e grade, COMPAGNON :

R.: L.: *les Admirateurs de l'Univers*.

Le F.: Achille Jacob.

R.: L.: *les Amis du Progrès*.

Les FF.: Chevreux ;
Papavitz.

R.: L.: *l'Amitié*.

Le F.: Perrier.

R.: L.: *l'Avant-Garde Maçonnique.*

Les FF.: Blanchard ;
Bossard ;
Lasseron.

R.: L.: *Droit et Justice.*

Le F.: Dupont.

R.: L.: *l'Etoile de l'Avenir de Seine-et-Oise.*

Le F.: MaîtrePierre.

R.: L.: *l'Evolution Economique.*

Le F.: Oudin.

R.: L.: *France et Colonies.*

Le F.: Coutant.

R.: L.: *la France Socialiste.*

Le F.: Cheneveau.

R.: L.: *l'Homme Libre.*

Les FF.: Morin ;
Schneider.

R.: L.: *l'Internationale.*

Le F.: Smith de Sternburg.

R.: L.: *la Justice.*

Le F.: Bourgis.

R.: L.: *la Réforme, à l'Or.: de Saint-Maur.*

Le F.: Harley.

R.: L.: *le Temple de l'Honneur et de l'Union.*

Les FF.: Broquet ;
Grandguillaume ;
Le Minoux ;
Martin.

R.: L.: *les Zélés Philanthropes.*

Les FF.: Binet ;
Clary ;
Foucaux ;
Jamet ;
Scheen.

Au 3^e grade, MAITRE :

R. : L. : *les Amis de la Tolérance.*

Le F. : Arrivet.

R. : L. : *les Amis de l'Humanité.*

Les FF. : Delatouche ;

Hacpille ;

Ravard ;

Teissedou.

R. : L. : *les Amis du Progrès.*

Les FF. : Argod ;

Bierman ;

Cotte.

R. : L. : *l'Avant-Garde Maçonnique.*

Les FF. : Casimir ;

Chéron ;

Durand ;

Gabrio.

R. : L. : *la Démocratie Maçonnique.*

Les FF. : Duchatel ;

Josephson.

R. : L. : *Droit et Justice.*

Le F. : Héleine.

R. : L. : *l'Education Coopérative.*

Le F. : Maurice Charmay.

R. : L. : *la Fédération Universelle.*

Le F. : Bout.

R. : L. : *le Foyer Maçonnique.*

Le FF. : Gruffel ;

Martiny.

R. : L. : *la Justice.*

Le F. : Humbert.

R. : L. : *les Précurseurs*, à l'Or. : de Clichy.

Les FF. : Arlabosse ;

Auberger ;

Brégeot ;

Combacal, bibliothécaire de la Loge, 100, boulevard National, à Clichy ;

Félix ;

Gimel.

R. : L. : *Science et Travail*.

Le F. : Henri Ricard.

R. : L. : *le Temple de l'Honneur et de l'Union*.

Le F. : Brisset ;

Charrier ;

Grandguillaume.

R. : L. : *l'Union Philanthropique*, à l'Or. : de Saint-Denis

Les FF. : Baguet ;

Bolmier ;

Enfroy ;

Jaget.

R. : L. : *les Zélés Philanthropes*.

Le F. : Veillard.

Au 18^e grade, ROSE-CROIX :

R. : L. : *les Fidèles d'Hiram*, à l'Or. : de Rueil (Seine-et-Oise).

Le F. : Péron.

II. — A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

Au 2^e grade, COMPAGNON :

R. : L. : *l'Acacia*.

Le F. : Salmon.

R. : L. : *l'Alliance*.

Le F. : Pechoux.

R. : L. : *les Héros de l'Humanité*.

Le F. : Pierrot.

Au 3^e grade, MAITRE :

R. : L. : *l'Acacia.*

Les FF. : Dupont ;
Poulon.

R. : L. : *Droit et Devoir.*

Le F. : Leuret.

R. : L. : *l'Equerre.*

Le F. : Morlet.

R. : L. : *la Fédération Maçonnique.*

Les FF. : Cotteau ;
Leclerc.

R. : L. : *la Justice.*

Les FF. : Barthélemy ;
Colson ;
G. Dumoulin ;
Nachin ;
L. Rousseau.

R. : L. : *le Libre Examen.*

Les FF. : Brun ;
Delabre ;
Rance.

R. : L. : *les Trinitaires.*

Les FF. : Ameline ;
Guérin ;
Jouve ;
Jacques Lévy.

R. : L. : *la Semence.*

Le F. : Lorphelin.

Au 18^e grade, ROSE-CROIX :

Souv. : Chap. : N^o 337 *Fructidor.*

T. : Exc. : F. : Cellion, membre de la V. : Sec. : de Perf. :
« le Parvis Philosophique ».



Nous avons à signaler ici quelques *demandes et mises en congé* ; elles sont au nombre de 21, dont 17 pour le *Grand Orient* et 4 pour la *Grande Loge de France*.

I. — AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

R. : L. : *les Droits de l'Homme*.

Les FF. : Coste ;
Dorian ;
Morin.

R. : L. : *l'Economie Sociale*.

Les FF. : J. Drecq ;
Moret.

R. : L. : *l'Enseignement Mutuel*.

Le F. : Nicolas.

R. : L. : *la France Maçonnique*.

Le F. : Condom.

R. : L. : *les Fidèles d'Hiram*, à l'Or. : de Rueil (Seine-et-Oise).

Le F. : Greuzat.

R. : L. : *la Jérusalem Ecossaise*.

Le F. : A. Buisson.

R. : L. : *la Justice*.

Les FF. : Dumont ;
Oustland ;

L. : Chap. : *Liberté par le Travail*.

Le F. : Feuneuille.

R. : L. : *la Philosophie Positive*.

Le F. : Armand Charpentier.

R. : L. : *la Raison*.

Le F. : Vèzes.

R.: L.: *Travail-Vérité-Justice*, à l'Or.: de Saint-Cloud
(Seine-et-Oise).

Les FF.: Lebaillif ;
Morin,

R.: L.: *les Vrais Experts*.

Le F.: Pasquet.

II. — A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

R.: L.: *la Justice*,

Le F.: Hédouin.

R.: L.: *la Nouvelle Jérusalem*.

(Loge d'adoption.)

Les SS.: Point.
Raoult.

R.: L.: *Union de Bienfaisance*.

Le F.: Roulot.

*
**

Deux mises en jugement sont particulièrement à signaler ;
elles se sont toutes deux produites dans la fédération du
GRAND ORIENT DE FRANCE ; ce sont :

R.: L.: *les Travailleurs*, à l'Or.: de Levallois-Perret, celle
du F.: Roulet.

R.: L.: *Unité Maçonnique*, celle du F.: Lattès.

*
**

Une véritable hécatombe s'est produite dans les Loges
parisiennes : 135 FF.: ont négligé de payer leurs cotisations
et ont été rayés pour ce fait. 93 appartiennent aux Loges
relevant du *Grand Orient* et 42 à celles de la *Grande Loge
de France*.

I. — AU GRAND ORIENT DE FRANCE :

R.: L.: *l'Action Socialiste*.

Les FF.: Alleuder ;
Descubes.

R.: L.: *l'Amitié.*

Le F.: Coquery.

R.: L.: *Arts et Métiers.*

Les FF.: Bonnet ;
Labrousse.

R.: L.: *Athéna.*

Le F.: Tchang y Tchou.

R.: L.: *les Droits de l'Homme.*

Les FF.: Doncieux ;
Nourrissier ;
Olivier ;
Sevelle.

R.: L.: *l'Ecole Mutuelle et l'Atelier Socialistes.*

Les FF.: Bonet, ingénieur ;
Bouvet, relieur ;
Hugonnet, restaurateur.

R.: L.: *la Fédération Universelle.*

Le F.: Rabian.

R.: L.: *le Foyer Maçonique.*

Le F.: Spourgitis.

R.: L.: *la France Maçonique.*

Le F.: André.

R.: L.: *la France Socialiste.*

Les FF.: Bouygues ;
Brunel ;
Max Lévy.

R.: L.: *la Franche Amitié.*

Le F.: Popin.

R.: L.: *la Fraternité des Peuples.*

Les FF.: Delphy Kahn ;
Leullier ;
Metz-Bouriau.
Meurice ;
Michel ;

Moulin ;
Tournier.

R.: L.: *les Frères Unis Inséparables.*

Les FF.: Dreyfus ;
Vertadier fils.

R.: L.: *Fécondité*, à l'Or.: de Choisy-le-Roi.
Le F.: Proux.

R.: L.: *les Fidèles d'Hiram*, à l'Or.: de Rueil (Seine-et-Oise).

Les FF.: Charles Albert ;
Georges Albert ;
Dréaule ;
Goldenberg ;
Guillemin ;
Landy ;
Massé ;
Masson.

R.: L.: *Gnothi Seauton.*

Les FF.: Bourneville ;
Dubourdonné ;
Rouard ;
Sanné.

R.: L.: *l'Homme Libre.*

Les FF.: Dumoulin ;
Marcel Gayer ;
Gayon ;
Jouère ;
Lamarque ;
Pasquet.

R.: L.: *l'Internationale.*

Les FF.: Barzun ;
Delaunay ;
Henri ;
Martin.

R.: L.: *Isis-Montyon.*

Le F.: Joy.

R.: L.: *la Justice.*

Les FF.: Bouillant ;
Leitner ;
Martin ;
Sauphar ;
Taillard.

R.: L.: *Liberté.*

Les FF.: Albenne ;
Lemielle.

R.: L.: *la Parfaite Solidarité.*

Le F.: Doron.

R.: L.: *le Progrès.*

Les FF.: Amiard ;
Barbé ;
Barbey ;
Boutard ;
Cotard ;
Drans ;
Fol ;
Graveux ;
Joulé ;
Laussedat ;
Le Goaziou ;
Milot ;
Noyer ,
Panier ;
Planques ;
Rougier ;
Simonneau ;
Wisner.

R.: L.: *Science et Travail.*

Les FF.: Dot ;
Micouleau.

R.: L.: *la Solidarité.*

Le F.: Raphaël Schwartz.

R.: L.: *Travail-Vérité-Justice*, à l'Or.: de Saint-Cloud
(Seine-et-Oise).

Le FF.: Conart.
Morand.

R.: L.: *Voltaire*.

Les FF.: Bailly-Masson ;
Deloche ;
Dupuy ;
Givre ;
Helbert ;
Jeannette ;
Tréfonel ;
Tzanck.

II. — A LA GRANDE LOGE DE FRANCE.

R.: L.: *Alsace-Lorraine Ecossaise*.

Les FF.: Gault ;
Mamann ;
Raynaud ;
Sigonnaud.

R.: L.: *Art et Travail*.

Les FF.: Avrial ;
Beaumont ;
Boulois ;
Dumont ;
Foissy ;
Gibard ;
Keppens.

R.: L.: *l'Education Civique*.

Les FF.: Balway-Weyler.
Creuillot-Barlay ;
Robert Lévy ;
Lévy, dit Simon Armand ;
Max ;
Schleicher.

R.: L.: *l'Equerre*.

Le F.: Petit.

R.: L.: *les Hospitaliers Socialistes.*

Les FF.: Aury ;
Desmolières ;
Pacot ;

R.: L.: *la Justice.*

Les FF.: Léon Accart ;
Baux ;
Bernadas ;
Choquené ;
Courbet ;
Prin ;
Alexandre Rousseau.

L.: R.: *la Nouvelle Jérusalem.*

(Loge d'Adoption.)

Les SS.: Bonnet ;
Yamniac.

R.: L.: *la Philosophie Sociale.*

Les FF.: Dufour ;
Johin ;
Mieusement.

R.: L.: *la République Sociale.*

Les FF.: Alet ;
Dufour ;
Marin-Cudraz ;
Prévost.

R.: L.: *la Semence.*

Le F.: Champroux, gardien de paix, 111, rue de Picpus.

R.: *Union et Bienfaisance.*

Les FF.: Bonnefoy ;
Carré ;
Delair ;
Thommeret.

*
* *

Nous enregistrons également 61 démissions dans les Loges parisiennes : 49 se sont produites dans celles du *Grand Orient* ; 12 dans celles de la *Grande Loge de France*.

I. — AU GRAND ORIENT DE FRANCE.

R.: L.: *les Amis de l'Humanité* ;
Les FF.: Alvès ;
Heurtin.

R.: L.: *l'Amitié*.
Le F.: Ambrozeck.

R.: L.: *les Droits de l'Homme*.
Le F.: Turquet.

R.: L.: *Etoile Polaire*.
Les FF.: Blondel ;
L. Boilet.

R.: L.: *l'Équité*, à l'Or.: de Pantin.
Le F.: Fronty.

R.: L.: *la Fédération Universelle*.
Les FF.: Accary ;
Mohr.

R.: L.: *la France Maçonnique*.
Le F.: Plaire.

R.: L.: *la France Socialiste*.
Ses FF.: Brau ;
Clément ;
Desnoelles ;
Lamotte.

R.: L.: *Germinal*, à l'Or.: de Joinville-le-Pont.
Le F.: Bourgeois.

R.: L.: *l'Homme Libre*.
Le F.: Hamon.

R.: L.: *l'Internationale*.
Le F.: Le Tort.

R.: L.: *Isis-Montyon*.
Le F.: Mielle.

R.: L.: *la Jérusalem Ecossaise.*

Les FF.: Alinot ;
Couffin ;
Prud'homme.

R.: L.: *la Justice.*

Les FF.: Dumont ;
Lesage ;
Lioud.

R.: L.: *la Lumière, à l'Or .: de Neuilly-sur-Seine.*

Les FF.: Guinsbourg ;
Leroy ;
Renaud-Gaud ;
Sarrot.

R.: L.: *Paix et Travail.*

Le F.: A. Bloch.

R.: L.: *la Philosophie Positive.*

Les FF.: Bernard ;
Loubeltchik ;
Roblis.

R.: L.: *le Progrès.*

Les FF.: Henry ;
Le Blanc ;
Renevier.

R.: L.: *la Raison.*

Les FF.: Braconnier ;
Dupont.

R.: L.: *la Réforme, à l'Or.: de Saint-Maur.*

Les FF.: Casiez ;
Delafosse.

R.: L.: *Science et Travail.*

Les FF.: Abelooos ;
Weiss.

R.: L.: *Thélème.*

Le F.: Vernay.

R.: L.: *les Travailleurs, à l'Or.: de Levallois-Perret.*

Le F.: Bouchet.

R.: L.: *Travail-Vérités-Justice*, à l'Or.: de Saint-Cloud
(Seine-et-Oise).

Le F.: Autissier.

R.: L.: *les Vrais Experts*.

Les FF.: Audin ;
Gasquet.

R.: L.: *les Zélés Philanthropes*.

Les FF.: Dardet ;
Meyère ;
Midy.

II. — A LA GRANDE LOGE DE FRANCE :

R.: L.: *l'Acacia*.

Le F.: Birgé.

R.: L.: *Alsace-Lorraine Ecossaise*.

Le F.: O. Herblot.

R.: L.: *Art et Travail*.

Le F.: Jaloustre.

R.: L.: *Cosmos*.

Le F.: Montheuil.

R.: L.: *Emile-Zola*.

Les FF.: Becquemin ;
Debelle-Duplan ;
Paraf-Javal fils.

R.: L.: *le Portique*.

Le F.: David.

R.: L.: *la Semence*.

Les FF.: Dumont ;
Figuière.

R.: L.: *Union et Bienfaisance*.

Les FF.: Jub ;
Lassègue.

*
**

Deux *réintégrations* seulement se sont produites. Les deux heureux *maçons* qui ont été réintégrés dans tous leurs droits et prérogatives maçonniques sont : le F.°. Raimbault, appartenant à la R.°. L.°. *France et Colonies*, relevant du GRAND ORIENT DE FRANCE ; et le F.°. Georges Lévy, appartenant à la R.°. L.°. *Droit et Devoir*, de l'obédience de la GRANDE LOGE DE FRANCE.

*
**

Les *batteries de deuil* ont retenti à vingt et une reprises dans nos *Loges* ; 16 décès se sont produits dans le personnel des *Loges du Grand-Orient* et 5 dans celui de la *Grande Loge de France*.

I. — GRAND ORIENT DE FRANCE :

Les FF.°. Asselot, de la R.°. L.°. *Force et Matière* ;
Bernard, juge de paix à Charenton, de la R.°. L.°. *Aurore Sociale* ;
Blum, de la R.°. L.°. *Force et Matière* ;
Bohème, de la R.°. L.°. *le Chantier des Egaux* ;
Canel, de la R.°. L.°. *les Amis Solidaires*, à l'Or.°. de Meaux (Seine-et-Marne.)
Fournière, ancien député, de la R.°. L.°. *l'Etoile Polaire* ;
Kinsbourg, de la R.°. L.°. *Science et Travail* ;
Lesouds, ancien orateur de la R.°. L.°. *l'Economie Sociale* ;
Lockroy, ancien président de la Chambre des députés, membre d'honneur de la R.°. L.°. *la Justice* ;
Manet, ancien membre de la R.°. L.°. *les Zélés Philanthropes*.
R. Mulner, de la R.°. L.°. *Liberté*.
Parmentier, président de l'œuvre Maçonnique des Invalides du Travail, membre d'honneur de la R.°. L.°. *les Vrais Experts*, ancien membre de la R.°. L.°. *l'Union Socialiste*.
Poupinet, de la R.°. L.°. *Science et Travail*.

Tauno, Hospitalier adjoint, membre fondateur
de la R. : L. : *l'Economie Sociale*.

Tissier, de la R. : L. : *la Fédération Universelle*.

Julien Wertheimer, de la R. : L. : *la Franche
Amitié*.

II. — GRANDE LOGE DE FRANCE :

Les FF. : Chanson, de la R. : L. : *la Justice* ;

Chapelle, de la R. : L. : *la République Sociale* ;

Raingo, de la R. : L. : *la Justice* ;

Watelet, de la R. : L. : *les Cœurs Unis Indivi-
sibles* ;

Emile Weill, de la R. : L. : *la Justice*.



Enfin, pour terminer le côté statistique de *notre carnet*, il nous reste à signaler un déménagement. La R. : L. : *Espérance*, à l'Or. : de Palaiseau (Seine-et-Oise), quitte son Orient et va planter ailleurs sa tente. Elle quitte le café de la Gare de Palaiseau-Villebon. Toutefois, c'est encore un café qui a été choisi pour le nouveau domicile ; nos FF. : ont un amour immodéré de l'apéritif, nous aurons occasion de le signaler plus tard. Dorénavant la R. : L. : *Espérance* sera à l'Orient de *Bourg-la-Reine* (Seine), et si d'aventure vous avez quelque envie de dévisager vos bons FF. :, vous n'aurez qu'à vous installer un après-midi, un troisième dimanche du mois, *au café Huché, Grand'Rue, au coin de la rue de la Gare*. La tenue commence habituellement à 14 heures.



J'avais l'occasion, dans notre dernière chronique, de citer les *circulaires* du GRAND ORIENT : n° 17, relative aux *modifications* à apporter au *Règlement général* ; n° 18, mettant à l'étude la *Revision de la Constitution républicaine* ; enfin la *circulaire* n° 19, dont l'objet était les *modifications* à apporter à la *Constitution du Grand-Orient*.

En décembre et en janvier, les Loges ont eu de nombreuses discussions concernant les *circulaires* 18 et 19.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la *circulaire* n° 18, on a précisé le sens dans lequel devait se faire la *revision* de la

Constitution française. A la Loge *Isis-Montyon*, le vénérable F. : Grandigneaux, dans la conférence : *la Souveraineté nationale et le Pouvoir personnel*, ne demande rien moins que la suppression de la présidence de la République.

A la Loge *l'Etoile Polaire*, où l'on étudie plus spécialement la proposition du F. : Morlot, on demande la revision de la Constitution dans le sens d'une *République Fédérative*.

Il ne s'agit pas de redonner la vie à nos anciennes provinces, mais de constituer de nouvelles régions dont chacune aurait sa vie propre et qui seraient fédérées entre elles sur le modèle de la République suisse.

Trois nouvelles circulaires ont été envoyées aux Loges en décembre et en janvier dernier :

La *circulaire n° 20* soumet aux Loges la constitution d'une *morale laïque*. Cette question est de la plus haute importance tant pour l'individu que pour la société ; aussi le T. : Il. : F. : Lahy, refaisant son discours du convent, a-t-il présenté à la R. : L. : *la Franche Amitié* : **la Solution du problème**. Cependant cette solution ne paraît pas si facile à trouver si nous en croyons la discussion qui s'est élevée à la tenue du 20 janvier dernier de la R. : L. : *Gnothi Seauton*, où nous avons entendu le vénérable de l'atelier, le F. : D^r Morel, nous donner la *définition et les bases de la morale individuelle*, alors que non moins savamment le F. : Roeland, 30^e et vénérable d'honneur du même atelier, nous affirmait qu'il *n'y a pas de morale individuelle*. Quoi qu'il en soit de ces prémisses, voici les points de la future *morale laïque* qui ont été abordés et discutés en Loge :

1° L'INITIATION SEXUELLE ;

2° LE MARIAGE, et à ce sujet on a examiné plus particulièrement LES MOTIFS DU MARIAGE, SES PRÉLIMINAIRES (*ouvrages à lire, relations mondaines, annonces, agences, sincérité ou hypocrisie des conjoints avant le mariage, la confession mutuelle du passé, le choix, les conditions sociales, les divergences d'opinions, le régime dotal de l'Union conjugale, les causes de rupture avant et après le mariage, les tares physiologiques des époux, l'Union régulière ou l'Union libre*), SES CONSÉQUENCES au point de vue *familial, social, économique et moral* ;

3° L'ÉDUCATION SOCIALE dans la profession et les relations de *l'Art et de la Démocratie* ;

4° L'ÉDUCATION DE LA CONSCIENCE PROFESSIONNELLE.

La circulaire n° 21 met à l'étude des Loges la question du collectivisme.

La circulaire n° 22 soumet aux Loges les diverses modifications à apporter au Règlement général. Toutes sont relatives à la Justice maçonnique. Les articles à modifier sont les suivants : 132 à 137 qui composent la section sixième du chapitre VI : de la Discipline ; 181 à 183 bis formant le chapitre VIII : de la délégation judiciaire ; 275 à 340 bis, constituant les neuf sections du chapitre IX du livre deuxième, intitulé : de la Justice maçonnique.

*
* *

La GRANDE LOGE DE FRANCE a adressé à ses Loges trois questions : 1° sur la création d'une caisse centrale de solidarité ; 2° sur le rapprochement franco-allemand (nos bons F. : M. : y tiennent beaucoup et ne comprennent la France qu'à condition qu'elle évolue dans l'orbite de l'Allemagne et ne soit que l'un de ses satellites. Nous nous étendrons plus longuement sur cette question en parlant des conférences faites dans les différentes Loges de cette obédience) ; 3° enfin sur la vie chère.

*
* *

Seize Loges ont fêté Diderot. Signalons à ce propos la R. : L. : Aurore Sociale ; l'ardeur et le zèle de cet atelier à fêter le fameux encyclopédiste a été telle qu'une tenue ne lui a pas suffi comme aux autres ; il n'a pas cru pouvoir faire moins que de lui en consacrer deux.

Nombreuses ont été les Loges qui ont traité cette question DU RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND proposée à l'étude par la Grande Loge de France. A la R. : L. : Étoile Polaire (Grand Orient) le T. : C. : F. : Emile Perrin, vénérable d'honneur de l'atelier, nous a montré que ce rapprochement était une nécessité de l'œuvre maçonnique internationale.

Le plan de travail concernant le rapprochement franco-allemand a été exposé à la R. : L. : Art et Travail par le F. : Jutteau, orateur de l'atelier.

Les bases de ce rapprochement ont été développées par le F. : Noël Hardy à la R. : L. : Union et Bienfaisance sous ce titre : Vers un rapprochement franco-allemand. Le F. : A. Pevet, publiciste, orateur de la R. : L. : la Fidélité, parla de l'Alle-

magne contemporaine et de nos rapports politiques avec l'Allemagne depuis 1870. A la R. : L. : *la Philosophie positive (Grand Orient)*, le T. : C. : F. : Billard envisagea ce rapprochement au point de vue industriel, commercial et financier. Mais à la R. : L. : *le Niveau Social*, à l'Or. : de Vincennes (*Grand Orient*), le F. : E. Baduel, avocat à la Cour d'appel, fit cette constatation : *les Allemands ne connaissent et ne respectent que la force.* Il était bon de ne pas l'oublier, et nos FF. : devraient bien méditer plus souvent sur ce sujet.

L'ANTICLÉRICALISME est toujours de saison chez nos FF. : MM. : On n'a que l'embarras du choix parmi toutes les conférences qui se sont données en Loges. Signalons en 1^{er} lieu celle donnée à la R. : L. : *Osiris* par le F. : Marchand, de la R. : L. : *la Philosophie*, qui était intitulée : *Les services religieux en Orient avec participation des navires étrangers qui séjournent en ces lieux.*

Après une telle mise en demeure, le gouvernement n'avait plus évidemment qu'à obéir : c'est ce que s'est hâté de faire le F. : Monis, le nouveau ministre de la marine, annulant la circulaire de son prédécesseur réglementant la participation des navires français en rades étrangères aux fêtes religieuses et civiles de ces pays. Célébrer le Vendredi Saint même en pays étranger, c'était évidemment un grand crime.

La R. : L. : *Union et Bienfaisance* fit écho à la précédente avec un rapport présenté par le F. : Fauconit sur *le Vendredi Saint dans la Marine.*

Nous avons aussi une communication faite à la R. : L. : *l'Essor* sur *l'Offensive cléricale* ; une conférence du F. : Berliner, licencié ès sciences, sur *la Bible et ses origines* à la R. : L. : *les Etudiants* ; à la R. : L. : *le Niveau Social*, à l'Or. : de Vincennes, nous entendons une causerie sur *l'Eglise et le Clergé* ; le T. : C. : F. : D^r Sloog parle à la R. : L. : *la Franche Amitié* de la *Tragi-Comédie de Lourdes* ; le T. : C. : F. : Daniel Massé, membre de la R. : L. : *les Etudiants* (cette Loge paraît avoir une vive affection pour la Bible) discourt sur *la Bible et les Evangiles, intérêt pour la Pensée laïque de connaître la vérité historique sur le christianisme* ; cette conférence fut refaite à la R. : L. : *l'Etoile de l'Avenir de Seine-et-Oise* ; puis c'est le F. : Pennet qui traite, à la R. : L. : *les Amis de la Patrie*, de la *Propagande cléricale au Maroc* ; à la R. : L. : *la Libre-Pensée*, le F. : Bouvier, de la R. : L. : *la Prévoyance*, nous parle du *Poison cléricale* ; enfin, c'est la

question des sœurs dans les hôpitaux qui est exposée sous les différents points de vue administratif, politique et médical à la R.·. L.·. *l'Union Fraternelle* par le F.·. Grandpont et à la R.·. L.·. *l'Expansion Française*. Notons que dans ces deux Loges l'exposé de cette question est suivie d'une discussion contradictoire des plus animées.

On fait de la PHILOSOPHIE en Loge ! S'en serait-on douté ? Ainsi nous voyons le T.·. C.·. F.·. Ilch, secrétaire de l'At.·., exposer, à la R.·. L.·. *la Raison, la nécessité de la Philosophie et des idées générales* ; à la R.·. L.·. *la Sincérité fraternelle*, de l'Or.·. de Creil, le R.·. F.·. Uhry, vén.·. de la R.·. L.·. *la Lumière*, définit ce qu'est *la Philosophie maçonnique* ; le T.·. Ill.·. F.·. Platel, Grand Secrétaire de la Grande Loge de France, fait, à la R.·. L.·. *le Libre Examen*, un parallèle entre *la Pensée maçonnique et la Pensée religieuse*, et termine en exposant *Ce que doit être notre action morale* ; le F.·. Leblond, orateur de la R.·. L.·. *les Amis de l'Humanité*, transporte ses auditeurs de la R.·. L.·. *les Frères Unis Inséparables* dans la haute région de *l'Idéal* et de sa réalisation ; *la morale de Platon* est exposée par le F.·. Nébut Renault, vén.·. de la R.·. L.·. Marcelin-Berthelot, aux FF.·. de la R.·. L.·. *la France Socialiste* ; la R.·. L.·. *la Clémentine Amitié* entend son orateur discourir sur *le Positivisme moral et social* ; le F.·. Dr Mac-Auliffe, Directeur adjoint du laboratoire de l'École des Hautes Études, veut évidemment perfectionner son auditoire de la R.·. L.·. *Victor-Hugo*, puisqu'il traite de *l'homme fossile au surhomme* : souhaitons-lui bonne réussite pour cette expérience, car les *surhommes* nous manquent quelque peu à l'heure actuelle ; enfin, à la R.·. L.·. *Travail et Vrais Amis Fidèles*, grande discussion contradictoire sur le sujet suivant : *le Grand Architecte de l'Univers, quelles sont les conceptions rationnelles qui peuvent se rattacher à ce symbole*.

Les questions d'ENSEIGNEMENT ont été très discutées en Loges, questions d'enseignement proprement dit, question de la défense de l'école laïque. C'est ainsi qu'à la R.·. L.·. *l'Action Socialiste*, le T.·. Ill.·. F.·. Brunet parle de *l'Enseignement professionnel* ; à la R.·. L.·. *la Clémentine Amitié*, il s'agit de *l'Enseignement postscolaire, son but, ce qu'il est, ce qu'il pourrait être* ; le T.·. C.·. F.·. Destrez, 1^{er} surveillant de la R.·. L.·. *l'Alliance*, parle des *Ceuvres postscolaires, et de la formation morale de l'individu* à la R.·. L.·. *la Semence* ; le F.·.

Aubel, instituteur, traite *la question de l'Apprentissage* à la R.: L.: *l'Humanité future*, de l'Or.: de Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Le F.: Champion vient de fonder parmi les FF.: du Grand Orient le *Groupe Fraternel de l'Enseignement*; il en expose *le but et l'action* à la R.: L.: *l'Etoile Polaire* et à la R.: L.: *la Chaîne d'Union*; cette conférence fut complétée à la R.: L.: *l'Etoile Polaire* par une autre du F.: Emile Glay sur le sujet suivant: *L'Ecole laïque est-elle menacée? Exposé des faits résultant de l'enquête poursuivie par la Fédération des Amicales d'Instituteurs*. Une question était la conséquence naturelle de cet exposé: *Comment défendre l'Ecole laïque? En dehors du monopole*, nous déclare le T.: Ill.: F.: D^r Sicard de Plauzolles. *Par le monopole*, nous assure le non moins illustre F.: Debierre; à la R.: L.: *la Chaîne d'Union* les deux conférences complémentaires furent faites: par le F.: Chauvelon sur *l'Examen critique des livres en usage dans les lycées et collèges* et par le F.: Jeannin, inspecteur primaire en retraite, sur *l'Examen critique des livres en usage dans les écoles primaires*, et tout cela à propos de *la Neutralité et les livres scolaires*. Cette défense de l'école laïque a été encore présentée par le F.: Daube, vénérable de la R.: L.: *l'Effort*, Secrétaire général de la *Ligue d'Action et de Défense laïque*, à la R.: L.: *le Mont Sinai* et à la R.: L.: *les Droits de l'Homme*; dans cette dernière, il fut appuyé par le F.: Souchay, 1^{er} surveillant de l'Atelier. Le F.: Raphaël Pouzio entretint ses FF.: de la R.: L.: *Bienfaisance et Progrès du Monopole de l'enseignement*.

A côté des questions d'enseignement se placent naturellement celles relatives à *l'éducation*. Elles ont préoccupé nos Loges. Le principe en fut exposé par le T.: C.: F.: Destrez, premier surveillant de la R.: L.: *l'Alliance*, qui traita de *l'éducation rationnelle de l'individu dans une démocratie*, conférence qu'il promena de la R.: L.: *les Philanthropes Réunis* à la R.: L.: *l'Education civique*. Le F.: Destrez se prodigue vraiment; il donne une troisième conférence sur: *Le rôle éducatif de l'Etat* à la R.: L.: *les Hospitaliers Ecosais*; le F.: René Bloch traite, à la R.: L.: *l'Economie sociale, de l'éducation de l'enfance au point de vue moral, scientifique et physique*. Les lectures sont un adjuvant de l'éducation, surtout si elles sont judicieusement choisies; est-ce pour cela que la S.: Bernard Leroy, sœur d'éloquence de l'atelier, nous

parle, à la R. : L. : d'adoption *la Nouvelle Jérusalem*, des *Bons livres, livres pour la jeunesse, livres bon marché*? C'est ensuite le F. : Edmond Escache qui nous apprend, à la R. : L. : *Victor-Hugo, ce que devrait être l'éducation de la conscience professionnelle dans la classe ouvrière*, et le F. : Moreau qui expose ses idées sur *l'éducation industrielle et technique* à la R. : L. : *l'Internationale*.

On devient artiste depuis quelque temps parmi les FF. : MM. :, et ils ont parlé BEAUX-ARTS. Le T. : C. : F. : Laurent, hospitalier de l'atelier, a traité à la R. : L. : *les Neuf Sœurs de L'influence de la Franc-Maçonnerie sur les Arts*. Et tour à tour nous avons entendu le F. : Ch. Laisant exposer, à la R. : L. : *France et Colonies, les relations de l'Art et de la Démocratie*; le F. : Grandigneaux, vénérable de la R. : L. : Droit et Justice, parler, à la R. : L. : *l'Union Philanthropique*, de l'Or. : de Saint-Denis, de *l'Art et la Démocratie*; le T. : C. : F. : Gratia discourir savamment, à la R. : L. : *les Cœurs Unis Indivisibles, sur l'Art dans une Démocratie; la musique, son utilité sociale, l'étude du piano; sa nécessité au point de vue éducatif, l'inspiration, l'interprétation, l'art*. Ajoutons que cette conférence fut accompagnée d'auditions musicales. Le F. : Lagriffoul entretint la R. : L. : *le Réveil Maçonnique de L'Art, son rôle éducatif et social*.

Tous connaissent l'amour immodéré de la F. : M. : pour le JUIF; il a éclaté tout particulièrement ces temps-ci; le procès de Kief et la Russie en ont fait tous les frais. La R. : L. : *Unité Maçonnique* a eu l'insigne honneur d'entendre le propre avocat de Beilis, le T. : C. : F. : A. Staal, avocat du barreau de Moscou; inutile d'ajouter qu'il parla du *Procès Beilis, l'antisémitisme gouvernemental en Russie et les accusations de meurtre rituel*. A la R. : L. : *les Amis du Progrès*, le F. : Neumann parle du même procès, ainsi qu'à la R. : L. : *l'Union de Belleville*, où l'orateur est le F. : Humblot, vénérable de l'atelier; il en est de même à la R. : L. : *Minerve*. A la R. : L. : *l'Unité Sociale*, on parle de *l'Antisémitisme gouvernemental en Russie*, et la R. : L. : *l'Acacia* entend le F. : Edmond Meyer, premier surveillant de l'atelier, parler de *La Russie: Autocratie, oppression, antisémitisme*. Une causerie du F. : Lerner à la R. : L. : *le Libre Examen sur l'Evolution du Judaïsme*.

LES QUESTIONS POLITIQUES sont toujours, quoi qu'en disent les statuts du Grand Orient, les questions préférées des

FF. . ; ils n'ont pas manqué à la tradition. *La République en danger par la R. . P. .*, c'est le titre de la discussion contradictoire ouverte à la R. . L. . *l'Ecole Mutuelle et l'Atelier Socialistes* ; *l'Avenir de la République*, autre discussion contradictoire à la R. . L. . *la Semence : La Représentation proportionnelle est-elle un danger pour la République ?* deuxième discussion contradictoire, ouverte à la R. . L. . *l'Ecole Mutuelle et l'Atelier Socialiste*, où nous voyons parmi les orateurs inscrits : les FF. . Chautemps, député, Bruno Dubron, avocat, Lacroix, licencié en droit, Pierre Morel, conseiller municipal de Paris, et Sératzky, publiciste. *La Réforme électorale* fait l'objet d'une conférence du F. . Aubriot, député de la Seine et orateur de l'atelier, à la R. . L. . *Emile-Zola*, ainsi que du F. . Groussier, membre du conseil de l'Ordre, rapporteur de la R. . P. . à la Chambre des députés, à la R. . L. . *Unité Maçonnique*. A la R. . L. . *l'Avant-Garde Maçonnique*, c'est la situation politique qu'expose le F. . André Lebey ; à la R. . L. . *la Semeuse*, le F. . Félix Chautemps, vénérable de la R. . L. . *la République*, Vice-Président du Comité exécutif radical et radical-socialiste, député de la Savoie, nous entretient de *l'Unification des partis, étude sur la situation politique*. Le T. . C. . F. . Houdouin parle, à la R. . L. . *l'Evolution économique, de l'Accroissement et la répartition de la richesse en France, accroissement de la dette publique*. Le budget, qui préoccupe lui aussi, a fait l'objet de trois conférences, toutes les trois du F. . Fabien Thibault, ancien directeur des Douanes à Paris, avocat à la Cour d'appel, orateur de la R. . L. . *République* : 1^{re} à la R. . L. . *République* sur *l'équilibre du budget* ; 2^e à la R. . L. . *la Semeuse* sur *l'équilibre du budget et l'égalité devant l'impôt* ; 3^e à la R. . L. . *la Clémentine Amitié* sur *Le budget en déficit et les privilèges fiscaux*. Le F. . Bouvier se pose une question angoissante : *Après quinze ans d'erreurs socialistes, serait-ce l'Empire ?* ce fut à la R. . L. . *la Raison* que la question fut posée. Une discussion générale, qui doit tout particulièrement attirer notre attention, fut mise à l'ordre du jour de la R. . L. . *les Neuf Sœurs* ; voici le texte proposé : *Des moyens pratiques de rendre plus efficaces et plus synergiques les travaux des ateliers et CEUX DE NOS FF. . PARLEMENTAIRES, et du grand bien qu'il en résulterait pour l'humanité, la nation, l'ordre et les FF. . eux-mêmes.*

Le F. . Stéréas, ingénieur, vénérable de la Loge de Buca-

rest, a fait deux conférences sur *la situation politique en Roumanie* à la R.: L.: *l'Amitié* et à la R.: L.: *les Eludians*.

La R.: L.: *Thélème* a ouvert une discussion contradictoire sur le sujet suivant, dont l'exposé fut fait par le F.: Blosseville, secrétaire de l'atelier : *les Fuites dans la Maçonnerie, publication du répertoire maçonnique des officiers de l'armée active, de la réserve, de la territoriale et de la marine.*

Nous terminerons ce carnet par une question quelque peu énigmatique posée à R.: L.: *Droit et Justice* par le F.: Lucot : *Pas de policiers en Maçonnerie.* Veut-il demander que la porte des Temples soit fermée à tout policier, ou bien demande-t-il que la Maçonnerie ne fasse pas œuvre de police ? L'un et l'autre paraissent bien invraisemblables et l'ère des fiches n'est certainement pas finie pour ces excellents FF.: MM.:

LE F.: VISITEUR.





La Franc-Maçonnerie en Allemagne

L'ALLEMAGNE est certainement, avec l'Angleterre, le pays d'Europe où la vie maçonnique a été la plus intense, et cela n'a rien que de fort naturel. La Franc-Maçonnerie moderne, qui tire son origine de la Grande Loge de Londres, constituée en 1717, procède, en effet, d'une double ascendance : l'antique corporation de métier des maçons anglais, d'une part, et la Société des Rose-Croix, d'autre part. Or, si les Rose-Croix comptaient des adeptes dans la plupart des pays d'Europe, leur authentique patrie était l'Allemagne, où ils firent leur apparition aux environs de l'an 1610. Longtemps après que les Rose-Croix anglais furent entrés, pour la transformer, dans la corporation des maçons d'Angleterre, les groupements rosicruciens d'Allemagne continuèrent à fonctionner, et ce furent là des points d'appui tout trouvés pour la Grande Loge de Londres quand elle commença à essaimer en terre germanique.

Cependant la rapide fortune de la Franc-Maçonnerie en Allemagne fut surtout due à une protection royale : celle de Frédéric II, roi de Prusse. Ce dernier n'était encore que kronprinz quand, pendant l'été de 1738, il accompagna son père, le roi Frédéric-Guillaume I^{er}, dans une visite au château de Loo, près d'Arnheim, où résidait le prince d'Orange-Nassau, son neveu par alliance. Pendant le dîner donné à cette occasion, le roi de Prusse parla sans sympathie de l'ordre maçonnique, sur lequel les voyages de quelques émissaires, chargés de former des Loges en Allemagne, avaient

attiré l'attention. Un des convives, le comte souverain de la Lippe-Buckebourg, était franc-maçon ardent et ne put s'empêcher de prendre la défense de ses FF. et de lui-même. Il fut agréablement surpris, à l'issue du dîner, d'être pris à part par le kronprinz, qui lui demanda la faveur d'être reçu franc-maçon.

Celui qui devait être Frédéric II vivait alors dans la terreur d'un père qui passait pour avoir la plus redoutable humeur qu'on eut connue depuis celle d'Ivan le Terrible. C'est lui qui avait imaginé d'avoir toujours à portée de sa main des pistolets chargés de gros sel et qui les déchargeait dans les reins de ses laquais ou de ses pages pour peu que leur service lui parût négligent. Traité aussi rudement que l'âne d'un meunier, le jeune prince, à peine âgé de 18 ans, avait songé à s'enfuir à l'étranger : il y gagna une rude détention de quinze mois dans la forteresse de Küstrin, en 1730 et 1731, et vit décapiter sous sa fenêtre son intime ami, le lieutenant Kat, qui avait tâché de favoriser sa fuite. En 1738, rentré en grâce depuis plusieurs années, mais toujours terrorisé par son père, Frédéric en était arrivé à détester tout ce que ce dernier aimait et à aimer d'instinct tout ce qui paraissait lui déplaire. Aussi lui suffit-il d'entendre le Roi parler avec mauvaise humeur de la Franc-Maçonnerie pour souhaiter d'en devenir membre.

L'initiation eut lieu en grand secret à Brunswick, où la cour de Prusse se rendit en quittant le château de Loo. Le baron de Bielfeld en a raconté les détails dans sa correspondance avec M. de Striven. Six seigneurs allemands affiliés à la secte se rendirent à Brunswick pour la circonstance : c'étaient le baron de Bielfeld, le baron d'Oberg, le baron de Lowen, le comte souverain de la Lippe-Buckebourg, le comte de Kielmannesegge et le baron d'Albedyll. Le valet de chambre du baron d'Oberg, Rabon, était franc-maçon et servait de F. tuileur. Cette Loge improvisée se réunit dans la nuit du 14 au 15 août 1738, dans une chambre d'une auberge, appelée l'« Hôtel de Korn » ; cette chambre était séparée par une simple cloison de celle qu'occupait un des gentilshommes du roi de Prusse, M. Wolfgang de Schaumbourg-Lippe, dont la discrétion n'était guère sûre. Mais on avait eu soin de le griser si abominablement que ses ronflements troublèrent seuls la cérémonie. Le prince vint, accompagné d'un capitaine de la garde, le comte de Wartensleben, et

tint à être reçu dans les formes et sans qu'on fît grâce d'aucune des épreuves d'usage. Tout fut fini à quatre heures du matin.

Comme bien on pense, cette initiation fut tenue rigoureusement cachée tant que vécut Frédéric-Guillaume I^{er} ; le kronprinz se contenta de tenir des séances secrètes dans sa résidence de Rheinsberg et de faire entrer clandestinement dans la Franc-Maçonnerie ses amis les plus intimes, et, avec eux, ce petit monde de partisans qui attend patiemment la fin d'un règne en se disputant d'avance les premières places dans l'ordre de choses futur. Il en résultait cette conséquence assurée que le personnel gouvernemental du royaume de Prusse devait être tout entier maçonnique à la mort du Roi régnant. Il en fut ainsi car, à peine monté sur le trône, Frédéric II se proclama franc-maçon, tint une loge dans son propre appartement et fit initier la plupart des princes de sa famille et des grands de l'Etat. De Charlottembourg, où elle fonctionna tout d'abord, cette loge fut transférée, le 22 juin 1744, à Berlin, où elle prit le titre de : *Grande Loge Mère aux Trois Globes*. Elle existe aujourd'hui encore et se trouve être à la fois la plus ancienne et la plus importante des Grandes Loges allemandes.

Le Conseil de cette Grande Loge se composait de vingt-quatre membres seulement ; Frédéric II en était le vénérable et en présidait assidûment les séances. Officiellement, le but de cette activité maçonnique du souverain prussien paraissait être celui-là même dont se réclamait en tous pays l'ordre maçonnique à ses débuts : le bien général de l'Humanité et le développement, dans le sein d'une association fraternelle, de tous les bons et nobles sentiments de l'homme. En réalité, Frédéric II avait bien d'autres desseins. Il rêvait ce qui est devenu plus tard une réalité : c'est-à-dire l'unification de l'Allemagne sous le sceptre de sa maison. L'affiliation maçonnique, qui n'avait été pour lui qu'un moyen de grouper ses fidèles tant que vécut son père, devint, quand il fut roi, un instrument de sa politique.

Il s'en servit à maintes reprises pour nouer des intrigues dans les Etats voisins, surprendre des secrets d'Etat et se faire livrer des places fortes. Cette arme, d'ailleurs, se retourna parfois contre celui qui l'employait ; c'est ainsi qu'un membre de la Grande Loge royale, le général Wallrave, favori du Roi, fut convaincu d'avoir vendu à

l'Autriche le plan des fortifications de la ville de Neisse, en Silésie. Wallrave fut condamné à une réclusion perpétuelle dans la citadelle de Magdebourg, où il mourut en 1776. Frédéric II éprouva de cette trahison une rancœur assez profonde pour ne plus vouloir reparaître dans la Grande Loge où il avait siégé à côté du traître. Mais il n'en resta pas moins Grand Maître de la Franc-Maçonnerie prussienne et son rôle maçonnique fut, toute sa vie, considérable.

Non content de favoriser de tout son pouvoir l'extension de la secte en Allemagne, il la dota d'un rituel complet de vingt-cinq degrés, se superposant aux quatre grades primitivement pratiqués dans la Maçonnerie importée d'Angleterre. Ce rite fut dit « des Princes du Royal secret », du nom du grade le plus élevé ; il était calqué, à quelques détails près, sur le « rite Ecossais », que le chevalier de Ramsay avait organisé en Angleterre et en France dans le but de faire servir la Franc-Maçonnerie à la cause des Stuarts ; et cette similitude de rituel fit que lorsque Ramsay mourut, en 1749, et que les Loges stuartistes se trouvèrent n'avoir plus ni direction homogène ni but politique, Frédéric II put sans difficulté les attirer dans son système et sous son influence.

On peut affirmer que l'influence de Frédéric II sur la Franc-Maçonnerie allemande et sur toutes les Loges dites « templières », « écossaises » ou de la « Stricte observance » des autres pays fut nettement antichrétienne. Le monarque prussien était, dans toute la force du terme, un athée passionné, et il ne laissait échapper aucune occasion de manifester son mépris pour le surnaturel et la religion du Christ. C'est cette aversion qui le rapprocha, dès qu'il fut sur le trône, du F. ∴ Voltaire, alors à l'aurore de cette carrière de blasphèmes qui peut se résumer dans sa correspondance avec le F. ∴ Damilaville : « La religion chrétienne est une « religion infâme, une hydre abominable, qu'il faut que cent « mains invisibles percent ; il faut que les philosophes « courent les rues pour la détruire, comme les missionnaires « courent la terre et les mers pour la propager. Ecrasons, « écrasez l'infâme !... Les chrétiens de toutes les confessions « sont des êtres nuisibles, des fanatiques, des fripons, des « dupes, des imposteurs, qui en ont menti avec leurs Evan- « giles, des ennemis du genre humain. La religion chrétienne « est une secte que tout homme de bien doit avoir en

« horreur... L'âme n'est point distincte du corps. Après la
« mort est le néant... Il faut rendre la religion chrétienne
« ridicule et ses auteurs aussi. Il faut attaquer le monstre de
« tous côtés et le chasser pour jamais de la bonne compa-
« gnie. Il n'est fait que pour mon tailleur et mon laquais. »

Le F. .: Frédéric II applaudissait à de tels principes et il appela le F. .: Voltaire à Potsdam pour avoir près de lui un penseur aussi distingué. Cependant le monarque prussien ne laissait pas de juger qu'un peu d'hypocrisie était nécessaire pour masquer tout cet athéisme, et il écrivait à Voltaire : « Ce n'est pas que je respecte ce que l'abrutissement
« a consacré ; mais il faut épargner ce que le public vénère :
« il ne faut point donner de scandale. Par complaisance, par
« commisération, il ne faut point choquer les préjugés... Il
« n'est point réservé aux armes de détruire l'infâme : elle
« périra par le bras de la vérité et par la séduction de l'intérêt.
« La puissance des ecclésiastiques n'est que d'opinion, elle
« se fonde sur la crédulité des peuples. Eclairer ces derniers,
« l'enchantement cesse... C'est la seule marche à suivre :
« miner sourdement et sans bruit l'édifice de la déraison,
« c'est l'obliger à s'écrouler de lui-même. »

Toute l'impulsion donnée par Frédéric II à la Maçonnerie allemande fut commandée par cette politique. Il en pénétra d'abord la Grande Loge Mère *Aux Trois Globes*, qu'il avait fondée dans les conditions indiquées plus haut ; il fit de même pour la *Grande Loge Nationale d'Allemagne* qu'il institua le 16 juillet 1774, et pour la Grande Loge *Royal York à l'Amitié*, à Berlin, dont il se proclama protecteur le 14 février 1777 (1). Il ne faut donc pas s'étonner si la Franc-Maçonnerie allemande était, vers cette époque, foncièrement antichrétienne.

Elle allait le devenir plus encore et joindre à son hostilité contre le Christianisme une haine implacable contre les institutions monarchiques et l'ordre social tout entier. Ni le F. .: Voltaire ni son royal ami n'avaient prévu, et encore moins désiré, une telle évolution ; mais, dans l'édifice que forme la Chrétienté, toutes les parties sont solidaires, et l'on ne peut abattre un pilier sans compromettre la solidité des autres. Ce

(1) Ces trois organisations maçonniques existent encore et forment le contingent le plus important de la Franc-Maçonnerie allemande.

que Frédéric II avait commencé, un jeune professeur de droit canon à l'Université d'Ingolstadt, en Bavière, Adam Weishaupt, se chargea de l'achever.

Il eût été difficile de trouver une âme plus perfide, plus ténébreuse et plus froidement perverse que celle de ce jeune homme de vingt-huit ans, dont la science psychologique et le génie révolutionnaire eussent épouvanté Machiavel. Membre de la Franc-Maçonnerie depuis quelques années déjà, il s'était nourri de l'étude des philosophes, antiques ou modernes, hostiles au Christianisme, et il avait approfondi les tendances données aux Loges allemandes par l'entourage maçonnique de Frédéric II. Mais il s'impatientait des ménagements gardés envers la religion chrétienne et voulait réaliser en quelques années cette subversion totale de « la superstition » que le roi de Prusse estimait devoir être l'ouvrage du temps. C'est dans cette pensée qu'il constitua, le 1^{er} mai 1776, une société secrète appelée « Ordre des Illuminés », qui se composa au début d'une douzaine de membres, tous amis intimes ou élèves de Weishaupt.

Le but du fondateur était de constituer, dans le secret le plus absolu, une élite intellectuelle de quelques centaines, et, si possible par la suite, de quelques milliers de membres; de discipliner ces membres au point d'en faire les instruments passifs d'un Conseil Suprême ignoré d'eux; de les pénétrer intimement, à la faveur de leur passage par des grades successifs, d'une haine implacable contre toute Religion, tout Gouvernement même démocratique, toute Famille organisée et toute Propriété privée. Une fois l'Ordre ainsi recruté et formé aux théories les plus pernicieuses de l'Athéisme, de l'Anarchie et du retour à l'état de nature, ses membres devaient s'attacher à pénétrer dans les Loges maçonniques et les associations à tendances littéraires, politiques et philosophiques: le mot d'ordre donné par Weishaupt à ses séides était de prendre la tête de ces Loges et Associations, de les « illuminer » à leur tour, ou de les « faire sauter ».

Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient avoir des détails sur l'Ordre des Illuminés et son action révolutionnaire en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, en France et dans les Pays-Bas, à l'ouvrage fondamental qui a été publié sur cette question par l'abbé de Barruel: *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme* (plus de quinze éditions de 1797 à 1818, à Hambourg, Londres, Bruxelles, etc.). Ils y

trouveront les statuts détaillés des Illuminés, reproduits d'après les pièces authentiques de leur procès devant la justice bavaroise, la correspondance de Weishaupt et de ses principaux adeptes, les aveux de plusieurs conjurés.

Le plan de Weishaupt réussit au delà de ses espérances. La Cour de Bavière, plus rapprochée du foyer de la conjuration, fut la première gangrenée, et les conseillers intimes du Prince Electeur, ses plus hauts magistrats, les chefs de son armée, furent « illuminés », c'est-à-dire engagés dans cet engrenage de grades et d'initiations successives imaginé par Weishaupt et d'où l'on sortait anarchiste parfait. De là, le fléau gagna, à petit bruit et sans éveiller de méfiance, le reste de l'Allemagne et les pays voisins.

Il se propageait invariablement de la même manière : quelques adeptes, convenablement munis d'argent et de recommandations mondaines, venaient s'établir dans une ville et y faisaient un séjour aussi long qu'il était nécessaire. Déjà francs-maçons, ils se faisaient affilier à la Loge locale, se poussaient mutuellement, et arrivaient à y acquérir de l'autorité. Attentifs à examiner les caractères, ils faisaient alors choix, dans cette Loge, des hommes les plus propres à être « illuminés » et en constituaient un groupe secret et superposé, qui prenait la direction du mouvement maçonnique dans la région.

C'est grâce à ce procédé que la secte illuminée parvint à réunir les éléments les plus actifs de la Franc-Maçonnerie allemande et à leur donner pour objectif le renversement de tous les trônes, comme Frédéric II avait eu l'imprudence de suggérer l'abolition de toute religion. Le roi de Prusse septuagénaire put percevoir le sourd ébranlement causé par la doctrine nouvelle dans l'organisme dont il croyait avoir limité la tâche de destruction. Mais il n'était pas en son pouvoir ni en celui d'aucune puissance humaine, d'arrêter le mouvement souterrain qui s'opérait. L'Illuminisme avait lancé la Franc-Maçonnerie dans l'Europe centrale, et notamment en Allemagne et en France, sur une pente qui devait fatalement aboutir aux horreurs révolutionnaires.

Un pas décisif fut fait dans cette voie lors du célèbre Convent de Wilhemsbad qui réunit, en 1781, les députés de toutes les obédiences maçonniques du monde, exception faite de quelques Loges anglaises restées réfractaires. Il vint des députés même du fond de l'Amérique et des confins de l'Asie dans cette petite ville du Hanau, à trois lieues de

Francfort-sur-le-Mein. Le but officiel de la réunion était l'unification des rituels maçonniques, entre lesquels existaient de grandes différences, et la recherche de l'origine véritable de la Franc-Maçonnerie, origine que chaque rite avait travestie à son gré. Le but réel était tout autre : Weishaupt et ses adeptes avaient fait lancer les invitations par le duc de Brunswick, afin de tenir rassemblés sous leur main, pendant quelques jours, les éléments vitaux de l'ordre maçonnique tout entier. Leurs agents se réservaient d'évoluer, inconnus de tous, au milieu de ce Parlement international, et d'y faire une ample moisson de recrues pour l'Illuminisme.

Le plus habile lieutenant de Weishaupt, Knigge, dont le surnom d'Illuminé était *Philon*, a raconté dans sa correspondance comment ce plan fut réalisé de point en point. Les députés au Convent, dit-il, « vinrent presque tous chez moi » et me prièrent de les recevoir dans l'Ordre. Je jugeai à « propos d'exiger d'eux des lettres de candidature, en leur « imposant un silence absolu ; mais je me gardai bien de « leur communiquer la moindre partie de nos écrits secrets. « Je ne leur parlai de nos mystères qu'en termes généraux « tant que dura le Congrès. » Le Congrès fini, Knigge initia « ses recrues aux grades subalternes de l'Illuminisme : « Tous en « furent enchantés », dit-il, « tous furent extasiés de ces chefs- « d'œuvre, tous les reçurent avec enthousiasme. » Les députés des maçons Martinistes, qui poursuivaient en France un but exactement semblable à celui des Illuminés en Allemagne, prêtèrent à ces derniers, après quelque rivalité, un concours des plus efficaces. Leurs efforts réunis acquirent, parmi les députés au Convent, d'innombrables concours à la Révolution qui se préparait.

En juillet 1785, un événement providentiel faillit amener la ruine de la conjuration : un illuminé chargé d'inspecter les Loges de Silésie, le pasteur Lanze, fut frappé par la foudre dans la rue. On trouva sur son cadavre des instructions secrètes qui mirent la police bavaroise sur la trace des Illuminés. Des perquisitions opérées à Landshut et au château de Sanderdor amenèrent la saisie des archives de l'ordre. Le Prince-Electeur de Bavière fit imprimer ces archives et envoyer le volume à tous les gouvernements d'Europe, en même temps qu'il donnait ordre à la Bibliothèque royale de Munich de tenir les originaux à la disposition de quiconque désirerait en avoir connaissance. Mais la

réaction était tardive : Weishaupt put s'échapper à temps et se retirer auprès d'un de ses adeptes, le duc de Saxe-Gotha, où il vécut en paix jusqu'à sa mort, survenue en 1830. Quant à la secte, Knigge affecta d'en prononcer la dissolution pour calmer les inquiétudes des gouvernements. Mais il la reconstitua aussitôt sous le nom de « Maçonnerie éclectique ». Elle se survit aujourd'hui encore dans la *Grande Loge de l'Alliance éclectique*, dont le siège est à Francfort-sur-le-Mein.

On aura une idée de l'influence qu'eut l'Ordre des Illuminés sur l'histoire d'il y a cent vingt ans quand on saura que la plupart des révolutionnaires français de la nuance la plus avancée en étaient membres et y avaient puisé leurs principes de destruction religieuse et sociale. Un des agents les plus actifs de l'Ordre illuminé en France fut Mirabeau, qui avait été initié à Berlin, au cours de la mission diplomatique dont il fut chargé en 1784. Mais c'est surtout lorsque les armées françaises commencèrent à se répandre sur l'Europe et à promener avec elles le drapeau de la Révolution qu'on put juger du travail souterrain accompli par la secte.

Les armées coalisées commandées par les généraux affiliés à la secte, les forteresses dont les gouverneurs étaient illuminés se laissèrent battre ou capitulèrent avec une facilité qui ne saurait être imputable qu'à la trahison. Les *Mémoires secrets* de d'Allonville, tome III, ont raconté dans les moindres détails comment, en 1792, la canonnade insignifiante de Valmy servit de couverture à une négociation maçonnique qui amena la retraite de l'armée prussienne à l'instant même où celle-ci était maîtresse de marcher sur Paris. Léon Pagès, dans son ouvrage sur *Valmy* (Paris, 1878), a fourni les preuves les plus évidentes de cette trahison, imputable au généralissime prussien, le F. : duc de Brunswick, frère du Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie allemande. Napoléon, dans ses *Mémoires*, écrits à Sainte-Hélène, signalait déjà très clairement le fait.

Nous pourrions citer vingt autres trahisons du même genre, ayant également profité à la Révolution. Les *Mémoires de Custine*, écrits par l'aide de camp de ce général, nous font assister, par exemple (tome I, pages 46 et suivantes), aux négociations maçonniques qui font tomber la formidable citadelle de Mayence. Custine a auprès de lui un des plus perfides élèves de Weishaupt, l'illuminé Staum,

qui est chargé de communiquer avec les Loges du pays envahi. Il reçoit la visite d'une déléation des francs-maçons de Mayence conduite par l'illuminé Bohmer, qui l'invite à marcher hardiment sur cette forteresse. Les délégués voyent que ne s'il est inquiet sur les moyens de surmonter les difficultés apparentes, ils peuvent l'assurer qu'eux et leurs amis ont assez de pouvoir pour promettre « de les lever, qu'ils sont les organes d'une société nombreuse, au nom de laquelle ils lui promettent un dévouement entier et la plénitude de leur zèle pour contribuer à ses succès. » Custine hésite à les croire, mais la capitulation volontaire de Worms, amenée par leurs négociations, le décide à marcher sur Mayence.

La place est hérissée d'artillerie, ceinturée de remparts inabordable, et Custine n'a pas un seul canon de siège. Intimidé, il n'ose avancer; mais les Illuminés de Mayence lui dictent, par l'intermédiaire des FF. Bohmer et Staudt, la conduite qu'il doit tenir. Il doit sommer de se rendre le gouverneur Guinich et faire une démonstration militaire. Pendant que Custine obéit de point en point à cet avis, les francs-maçons de Mayence répandent l'alarme parmi les bourgeois et leur affirment que Custine a une artillerie formidable, que la ville va être criblée de boulets rouges et que ce qui en subsistera sera livré à la fureur des républicains; ils décident les habitants à faire une démarche auprès du gouverneur pour lui demander de se rendre.

Le colonel Bickemayer, ami du gouverneur Guinich et commandant le génie de la place, est un illuminé; il communique en secret à son chef et annonce les moyens de défense lui paraissent insuffisants pour une résistance prolongée et qu'il vaudrait mieux éviter à Mayence les horreurs d'une prise d'assaut en capitulant tout de suite. C'est aussi l'avis du baron de Stein, représentant du roi de Prusse à Mayence, qui est un des premiers disciples de Weishaupt. Affolé, Guinich perd la tête, et, à la stupeur de sa garnison autrichienne, signe une honteuse capitulation. La nouvelle de celle-ci arrive juste à temps pour empêcher Custine, inquiet du silence de la place et de l'approche de renforts, de donner le signal de la retraite. C'est ainsi que Mayence tomba au pouvoir de la Révolution.

L'indignation causée par de telles trahisons, qui ne

purent être si bien dissimulées qu'un peu de vérité ne filtrât, souleva l'opinion contre la Franc-Maçonnerie, non seulement en Allemagne, mais encore dans tous les pays menacés par les armées révolutionnaires. La colère fut si grande, et les menaces des gouvernements monarchiques si précises, que le duc de Brunswick (frère du vaincu volontaire de Valmy, et Grand Maître de la Franc-Maçonnerie Universelle depuis le Congrès de Wilhemsbad) prit le parti de prononcer la dissolution de toutes les obédiences maçonniques alors existantes. Il en donna pour raison que le but de la Franc-Maçonnerie, qui était l'émancipation du genre humain, avait été compromis par les soutiances de l'illuminisme. En conséquence, on ferma les portes du Temple, parce que les disciples de Weishaupt y régnaient maintenant, en maîtres. Voici un passage de ce document maçonnique d'une importance capitale pour l'histoire de la Révolution dans le monde entier, communiqué par un de nos amis anglais : « Dans la tempête générale produite par les révolutions actuelles dans le monde politique et moral, à cette époque de suprême illumination et de profond aveuglement, ce serait un crime contre la vérité et l'humanité de laisser plus longtemps enveloppée, d'un voile des choses qui peuvent donner l'unique clef des événemens passés et futurs, des choses qui doivent montrer à des milliers d'hommes si la voie qu'on leur a fait suivre est la voie de la folie ou celle de la sagesse. Il s'agit de vous, V.V. P. E.F., de tous les grades et de tous les systèmes secrets. Le rideau doit enfin être écarté, afin qu'à vos yeux aveuglés apparaisse cette lumière que vous avez toujours cherchée en vain, mais dont vous n'avez saisi que des rayons trompeurs et une sainte obscurité, faiblement éclairée par une lampe magique. Le temps de l'accomplissement est proche, mais sachez-le, cet accomplissement c'est la destruction. Nous avons élevé notre construction sur les ailes des ténèbres pour atteindre le sommet d'où nous pourrions enfin plonger librement nos regards sur toutes les régions de la lumière. Mais ce sommet est devenu inaccessible. L'obscurité se dissipe, et une lumière plus effrayante que l'obscurité même vient soudain frapper nos regards. Nous voyons notre édifice s'écrouler et couvrir la terre de ruines ; nous voyons une destruction que nos maîtres ne peuvent plus

« arrêter. Et voilà pourquoi nous renvoyons les construc-
« teurs de leurs ateliers. Du dernier coup de marteau, nous
« renversons les colonnes des sanctuaires. Nous laissons
« désert le temple détruit. Les ouvriers actuels l'ont détruit
« parce qu'ils ont hâté leur travail avec trop de précipi-
« tation.

« Une seule chaîne embrasse tout le réseau aujourd'hui si
« étendu de tous les grades secrets et de tous les systèmes de
« l'univers. Tous se réunissent dans le point central de la
« toute-science. Il n'y a qu'un seul ordre. Son but est son
« premier secret; son existence et ses moyens, mon second...
« Les secrets ne devaient jamais franchir notre cercle; les
« hommes n'étaient ni assez forts ni assez préparés pour les
« supporter, les comprendre et les sentir. Mais le secret fut
« traité librement et tout haut avec raillerie et dédain...

« Une grande secte surgit qui, tout en prenant pour
« enseigne le bien et le bonheur de l'homme, travaille, dans
« les ténèbres de la conjuration, à faire du bonheur de l'huma-
« nité une pâture pour elle-même. Cette secte, tout le monde
« la connaît; ses frères ne sont pas moins connus que son
« nom; c'est elle qui a sapé les fondement de l'ordre (en les
« mettant trop tôt à nu, malgré toutes ses précautions), jus-
« qu'à ce qu'il fût complètement renversé; c'est par elle que
« l'humanité a été empoisonnée et égarée pour plusieurs géné-
« rations. La fermentation qui règne parmi les peuples est
« son ouvrage. Ils commencèrent par verser l'odieux sur la
« religion.

« Raillerie et dédain, telles furent les armes de cette secte
« (en qui s'est transformée toute la Maçonnerie) d'abord
« contre la religion elle-même, ensuite contre ses ministres.
« Si elle s'était contentée de contenir ce mépris dans son sein,
« elle n'aurait été digne que de pitié; mais elle ne cessait
« d'exercer ses compagnons au maniement le plus habile de
« ces armes. On prêcha du haut des toits les maximes de la
« licence la plus effrénée, et cette licence, on l'appela liberté.
« On inventa des droits de l'homme qu'il est impossible de
« découvrir dans le livre même de la nature, et l'on invita
« les peuples à arracher à leurs princes la reconnaissance de
« ces droits supposés. Le plan que l'on avait formé de briser
« tous les liens sociaux et de détruire tout ordre se révéla
« dans tous les discours et dans tous les actes. On inonda le
« monde d'une multitude de publications; on recruta des

« compagnons de tout rang et de toute puissance ; on trompa
« les hommes les plus perspicaces en alléguant faussement
« d'autres initiations, on répandit dans le cœur de la jeunesse
« la semence de la convoitise, et on l'excita par l'amorce des
« passions les plus insatiables : fierté indomptable, soif du
« pouvoir. Tels furent les uniques mobiles de cette secte ;
« leurs maîtres n'avaient rien moins en perspective que les
« trônes de la terre, et le gouvernement des peuples devait
« être dirigé par leurs clubs nocturnes.

« Voilà ce qui s'est fait encore. Mais on remarque que les
« princes et les peuples ignorent comment et par quels
« moyens cela s'accomplit : c'est pourquoi nous leur disons
« avec toute liberté : l'abus de notre ordre, la méprise sur
« notre secret, a produit tous les troubles politiques et moraux
« dont la terre est aujourd'hui remplie. Mais, pour que notre
« attestation ait de la force et mérite croyance, nous devons
« faire pour les princes et pour les peuples un sacrifice
« complet ; pour couper jusqu'à la racine l'abus et la méprise,
« nous devons dès ce moment dissoudre l'ordre entier. C'est
« pourquoi nous le détruisons et anéantissons complètement. »

Cette « encyclique » du Chef reconnu de la Maçonnerie Universelle eut un énorme retentissement. Mais elle n'entraîna nullement la disparition des obédiences que le duc Frédéric de Brunswick condamnait ainsi à mort. D'une part, les loges tombées sous la domination de l'Illuminisme continuèrent à fonctionner en accentuant leur attitude révolutionnaire ; d'autre part, celles qui avaient gardé une relative indépendance se réorganisèrent en rejetant de leur sein ceux des Illuminés qu'elles purent démasquer. Ce fut notamment le cas des trois Grandes Loges de Prusse, qui soumièrent leur rituel et leurs statuts au roi Frédéric-Guillaume III, quand celui-ci monta sur le trône en 1797.

C'est cette circonstance qui explique pourquoi le petit-neveu de Frédéric II, dans la série d'édits qu'il rendit, de 1798 à 1800, pour interdire les sociétés secrètes dans le royaume de Prusse, eut toujours soin d'excepter la Franc-Maçonnerie de cette prescription, et même s'en déclarer le protecteur. (Ce titre de protecteur devait passer après sa mort à son fils puîné, Guillaume, qui devait devenir successivement régent en 1858, roi de Prusse en 1861 et empereur d'Allemagne en 1871.) Ainsi se trouvait maintenue la tradition

familiale des Hohenzollern, qui, depuis Frédéric II, ont toujours été les protecteurs de la Franc-Maçonnerie, au point qu'un E. illustre, le général Selazinski, a pu dire dans son ouvrage *Freimaurerei und Christenthum*, imprimé à Berlin avec l'autorisation de la Grande-Loge Nationale d'Allemagne : « De toutes les puissances européennes qui ont été en rapport avec la Franc-Maçonnerie, deux seulement sont toujours conséquentes avec celles-mêmes : la Prusse, qui l'a toujours protégée et la Papauté, qui l'a toujours combattue. »

L'Angleterre, cette patrie de la Franc-Maçonnerie, était loin alors, d'être aussi bien disposée pour la secte. Les révélations parues dans l'ouvrage de Barruel que nous signalons plus haut (*Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*) y avaient causé, un mémoi bien oublié aujourd'hui. L'ouvrage de Robison sur la Franc-Maçonnerie confirma des craintes et l'on vit, en 1799, un grand nombre de Loges anglaises se fermer, pour calmer les inquiétudes du public qui redoutait l'extension dans le Royaume-Uni de l'action des Illuminés. Un acte du Parlement obligea, le 12 juillet 1799, celles qui se réunissaient encore à faire enregistrer auprès des juges de paix leur titre, de lieu de leurs réunions et la désignation de leurs membres. En même temps, la création de nouvelles Loges était prohibée. Ce fut seulement après la mort de lord Chatham, en 1806, sous le ministère Grenville-Fox, que la Maçonnerie anglaise reprit vie. L'interruption momentanée de ses travaux l'avait peut-être empêchée d'être conquise par l'Illuminisme.

Cependant ce dernier avait travaillé, en Allemagne comme dans tous les pays d'Europe, non pour la France, mais pour la cause de la Révolution. Quand les principautés religieuses et laïques eurent sombré dans la conquête française, quand les institutions de l'ancien régime eurent été abolies et que l'Eglise d'Allemagne fut dépouillée de ses privilèges et de ses biens plus complètement encore qu'elle ne l'avait été au temps de la Réforme, une réaction se dessina dans les milieux maçonniques allemands contre la domination napoléonienne, qui menaçait de se transformer en monarchie héréditaire et universelle et qui rétablissait une noblesse. On exploita le patriotisme froissé, comme jadis on avait exploité les droits de l'homme, et l'on organisa le *Tugendbund*, ou l'Assoc-

ciation de la Vertu qui groupa l'élite de la jeunesse allemande, et dont le programme unissait à la haine de l'étranger l'amour des principes politiques dont ce dernier s'était réclamé. Les maçons allemands révolutionnaires se trouvèrent ainsi d'accord avec les maçons conservateurs des trois Grandes Loges prussiennes pour combattre Napoléon. La correspondance du F. v. Stein, ministre de Prusse avec le prince Wittgenstein, saisie par la police française et publiée par Napoléon, fut le premier document attestant cette évolution de la Franc-Maçonnerie allemande. Elle marcha ensuite à pas de géant et causa la plupart des revers de l'Empereur : la défection des troupes saxonnes à Torgau et après de Leipsick fut notamment déclanchée par une intrigue maçonnique : le pasteur Eokert, dans son ouvrage sur la Franc-Maçonnerie, a très nettement mis le fait en lumière. Les francs-maçons illuminés qui avaient si puissamment contribué à établir l'hégémonie française aidèrent ceux qui avaient conservé la tradition politique du Grand Frédéric à consommer la ruine de Napoléon. Cette belle entente était destinée à n'avoir pas de lendemain.

La base de l'accord survenu entre les élèves de Weisshaupt et les gouvernements qu'ils avaient si longtemps travaillé à détruire était l'octroi par tous les princes allemands, à leurs peuples respectifs de Constitutions assurant la représentation populaire. Cet engagement, d'abord tacite, devint en 1815 l'article 13 de l'Acte Fédéral germanique. Les francs-maçons révolutionnaires espéraient que cette concession suffirait à faire crouler l'édifice de l'Allemagne monarchique. Ils furent trompés dans leurs espérances. Les princes appliquèrent avec plus ou moins d'empressement, l'article 13, et accordèrent des Constitutions à leurs peuples. Mais en même temps, ils adhèrent presque tous au programme de la « Sainte Alliance » et prirent leur mot d'ordre à Vienne, où prédominaient les idées d'autorité monarchique et religieuse. Pratiquement donc les quarante années qui s'étaient écoulées depuis la fondation des « Illuminés » et le gigantesque bouleversement de l'Allemagne qui en était résulté risquaient de n'avoir produit aucun changement.

Il n'en fallait pas plus pour que la plupart des loges allemandes redevinssent des foyers de conspiration contre les trônes. Un courant révolutionnaire s'y fit jour qui, de la Maçonnerie, gagna les Universités. L'assassinat de l'écrivain conservateur Kotzebue par l'étudiant Sand, le 23 mars 1819, à Mannheim, donna le signal des complots. Ils se poursuivirent sans relâche jusqu'à l'année 1830, le *Tugendbund* et les *Burchenschaffts* allemands faisant écho à l'agitation italienne des *Carbonari*, qui, à la même époque, poursuivait des desseins identiques. La chute du trône de Charles X, en France, ébranla l'Europe entière; en quelques semaines toute l'Allemagne fut en feu : la révolution éclata à Brunsvick, à Leipsick, à Dresde, à Altenbourg, à Iéna, à Weimar, à Hanau, à Mannheim. Partout les francs-maçons furent à la tête du mouvement; partout ils figurèrent parmi les Comités provisoires qui traitèrent de puissance à puissance avec les princes et en contraignirent plusieurs à abdiquer; l'association Arminienne, l'association germanique, n'étaient que les prête-noms des loges dans lesquelles avait survécu l'esprit de Weishaupt. Bientôt la *Jeune Allemagne*, création de Manizzi, vint centraliser les volontés maçonniques les plus ardentes et populariser l'idée de l'unité allemande.

Cette unité, la Jeune Allemagne la concevait comme la *Jeune Italie* concevait l'Unité italienne : réalisée par la République démagogique et avec pour but l'athéisme d'Etat. Mais la Maison de Prusse s'apprêtait à jouer le même jeu que la Maison de Savoie, et à utiliser, dans le courant d'idées créé par les Loges, ce qui pourrait être utile à ses ambitions particulières. Déjà, le 19 octobre 1842, à l'inauguration du Walhalla, ou Panthéon des grands hommes de l'Allemagne, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV avait exprimé publiquement le désir de l'unité allemande. Cela ne l'empêchait point de refuser à ses Etats la liberté de la presse et la liberté de réunion; mais cela suffisait pour que le Parlement de Francfort, où les adeptes de la *Jeune Allemagne* étaient nombreux, lui offrît, en haine de l'Autriche, le 28 mars 1849, la couronne impériale. Le roi de Prusse refusa cette couronne, qui eût alors fait de lui le prisonnier de la Révolution; mais lui et son successeur exploitèrent de leur mieux le bénéfice moral que valait à la dynastie de Hohenzollern une telle proposition. Bon gré mal gré, l'influence maçonn-

nique allemande fut forcée de s'exercer en faveur du souverain le plus réactionnaire de la Germanie.

C'est de ce mélange d'aspirations démocratiques et de pouvoir absolu qu'est né, en 1871, l'empire allemand. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'aujourd'hui les deux tendances entrent fréquemment en conflit dans les séances d'un Reichstag composé pour un quart de socialistes. Bien d'autres agitations sont probables en Allemagne, dans un avenir prochain, si nous sommes exactement renseignés.

Pendant que les Grandes Loges allemandes prenaient la tête du mouvement démagogique, les trois Grandes Loges prussiennes, elles, gardaient une attitude dévouée vis-à-vis de la dynastie Hohenzollern. Leur fidélité à cette dynastie leur permettait de collaborer à l'établissement de l'unité allemande, puisque cette unité devait se faire au profit de la maison de Prusse ; quant à leur vieux levain d'irréligion, il leur était un autre terrain d'entente avec les francs-maçons héritiers de l'Illuminisme ; la Franc-Maçonnerie allemande, divisée en théorie sur le terrain politique et religieux, s'est donc trouvée unie chaque fois qu'il s'est agi d'un acte positif à accomplir. On le vit bien au moment de la persécution antireligieuse dite du Kulturkampf, où francs-maçons allemands et francs-maçons prussiens furent également violents.

Cela paraît jusqu'à un certain point contradictoire avec les affirmations de croyance en Dieu que prodiguent à tout propos les Grandes Loges prussiennes, avec la place d'honneur qu'elles accordent à la Bible dans leurs séances, avec cette circonstance que les Ministres de l'Eglise Evangélique sont très nombreux dans les trois Grandes Loges. En fait, il s'agit là d'un décor datant du XVIII^e siècle, époque où Frédéric II le déclarait nécessaire pour « épargner les préjugés du public » en attendant qu'on pût « détruire la superstition ». C'est un fait digne de remarque que les ministres protestants qui figurent dans les Loges prussiennes sont justement ceux qui ont été amenés à supprimer de leur enseignement religieux la croyance à la divinité de Jésus-Christ. A la question démagogique près, les deux Francs-Maçonneries allemandes sont d'accord. — Et elles le seront peut-être un jour sur tous les points.

Ce qui nous le donne à penser, c'est que, depuis la réalisation de l'unité allemande, les huit Grandes Loges exis-

tant sur de solides de l'Empire se sont fédérées en une union. Dans le Conseil de cette union, chaque Grande Loge dispose d'une voix et la majorité décide de toutes les questions importantes. De cette manière, les cinq Grandes Loges allemandes, qui sont aujourd'hui beaucoup moins nombreuses et moins prospères que les trois Grandes Loges prussiennes, imposent cependant leur manière de voir à ces dernières. C'est ce qui est notamment en train de se produire à propos du rapprochement avec le Grand Orient de France, que son athéisme officiel et frénétique avait fait excommunier par la Maçonnerie étrangère. Les Grandes Loges allemandes, après avoir fraternisé isolément, depuis cinq ans, avec les sectaires parisiens, réussiront sans doute à imposer la même attitude aux franc-maçons prussiens. C'est ce qui arrivera sans doute aussi pour la question juive. Les trois Grandes Loges prussiennes ont constamment refusé d'admettre des Juifs dans leur sein ; il est probable que les cinq Grandes Loges allemandes finiront par les contraindre à cette admission. Cette situation anormale ne saurait être l'effet du hasard, et nous n'hésitons pas à l'attribuer à cette force mystérieuse qui dirige de loin la Franc-Maçonnerie et qui réussit toujours, après quelques tâtonnements, à lui communiquer l'impulsion la plus nuisible aux intérêts de la Chrétienté. Le Grand Orient de France étant actuellement la plus révolutionnaire des obédiences maçonniques, c'est lui qui semble appelé à réagir sur le système maçonnique tout entier par delà les frontières. Il y travaille actuellement en Allemagne, il continue à y travailler en Angleterre.

Terminons cette feuille par un tableau officiel des effectifs de la Franc-Maçonnerie allemande en 1910 (la statistique est faite tous les dix ans) :

	Loges	Membres
« Aux Trois Globes », Berlin.	145	10.271
« Grande Loge nationale ».	138	14.504
Royal York « A l'Amitié ».	74	7.560
Totaux :	357	32.335



Revue Critique des Revues Juives

L'ANNÉE 5672 du calendrier juif s'est éteinte (septembre 1913), et c'est la coutume en Israël de passer une revue des événements mondiaux dans leurs rapports avec les Juifs. Et, à ce propos, un ingénieur israélite, David Sidersky, dans un mémoire présenté à l'Académie des inscriptions, nous apprend que le calendrier juif a pour point de départ l'ère de la Création, fixée au *lundi 7 octobre de l'année 3761 avant l'ère chrétienne, à 5 heures et 204 scrupules.* (*Univ. Isr.*, 6 sept. 1912.) Félicitons David Sidersky de sa précision scrupuleuse (1).

Quoiqu'il en soit, le regard jeté en arrière sur l'année juive écoulée plonge Israël dans le marasme. « L'année 5672, « déclare la *Jewish Chronicle*, n'aura résolu aucun problème « ethnique ou religieux. Elle a reproduit les traits les plus « sombres de celles qui l'ont précédée. Sa clôture montre la « race juive aux prises avec les mêmes difficultés qui ont « éprouvé ses nerfs et son moral au cours de son histoire. Les « pays barbares persistent dans leur brutale attitude vis-à- « vis du Juif ; ceux qui sont le moins arriérés continuent « leurs méthodes raffinées d'hostilité. Les Juifs fixés dans les « pays libres luttent pour concilier la liberté avec leur loya- « lisme et leur foi ; et brochant sur le tout, le Juif errant « continue d'errer. D'autre part, les restrictionnistes ne flé-

(1) L'heure est divisée en 1.080 scrupules.

« chissent pas dans leurs efforts, et plus d'un pays voit ses
« portes se refermer de plus en plus étroitement devant le
« Juif immigrant. Si les honneurs comblent toujours indi-
« viduellement des Juifs, et si les souverains continuent de
« montrer à la race juive leurs faveurs ordinaires, c'est peu
« de chose quand on pense que plus de la moitié du peuple
« juif est encore parquée en servitude, et que la légende du
« meurtre rituel subsiste toujours... Par ces simples faits, on
« peut conclure qu'il n'est pas de place pour l'optimisme. »
(*Jew. Chron.*, 13 sept. 1912.)

Il n'est pas inutile de remarquer dans cette jérémiade l'em-
ploi fréquent du mot « race ». Alors qu'Israël prétend n'être
qu'une confession, à chaque instant perce le bout de l'o-
reille de la race, et ce serait vraiment faire preuve d'une cré-
dulité stupide que de ne pas voir dans le Juif un peuple et
une race déterminés ; et ce peuple, cette race, ne l'oublions
pas, est en guerre contre toute l'humanité.

ALLEMAGNE

L'année 1912 a été marquée dans l'Empire par une recru-
descence très sensible d'antijudaïsme. Et malgré la faveur
dont jouissent quelques grands Juifs auprès du Kaiser, qui,
en monarque habile, sait récompenser les services rendus,
d'où qu'ils viennent, sans pour cela compromettre la sécurité
de son peuple, on peut dire que dans toutes les classes de
l'Empire, et principalement parmi la jeunesse des Universi-
tés, Israël n'est pas en odeur de sainteté.

On sait, du reste, qu'en Allemagne, tout Juif, quelque
qualifié qu'il puisse être pour une fonction, ne peut y accé-
der parce que Juif. Ballin, le puissant directeur de la *Ham-
burg-Amerika*, ami et conseiller de Guillaume II, ayant été
prévenu du désir qu'avait son impérial maître de lui confier
un portefeuille ministériel, lui répondit : « Impossible, Ma-
« jesté ! j'ai cessé d'être ministrable huit jours après ma
« naissance. » (*Univ. Isr.*, 6 sept. 1912.) *Jud' bleit Jud'* ;
le Juif reste Juif pour l'Allemand, en dépit même du bap-
tême. Fuld-Friedländer, le plus grand propriétaire de mines
de charbon en Silésie, en fit récemment l'amère expérience.
Converti, voici plusieurs années, dans l'intention de marier
sa fille à un membre de la haute aristocratie, il combla de

ses largesses, les œuvres philanthropiques, ce qui lui valut d'être anobli par l'Empereur. Il ouvrit alors un salon à Berlin et y attira les officiers de la garde. Mais le ministre de la guerre veillait. Et défense fut faite aux officiers de mettre les pieds chez Herr von Fuld-Friedländer. Ce dernier ne se tint pas pour battu. Les nobles Prussiens lui échappèrent; il se retourna du côté de l'aristocratie russe en résidence à Berlin, et bientôt l'on apprenait les fiançailles de la fille de Herr von Fuld-Friedländer avec le prince Alexandre Romanowsky, allié à la famille impériale de Russie. Mais là aussi l'empereur veillait, et défense fut faite, sous peine d'un châtiment sévère, au prince Romanowsky d'épouser une Juive. (*Jews Chron.*, 29 déc. 1912.)

Bien plus, à Francfort, la cité sainte d'Israël, certains hôtels refusent d'admettre des Juifs. Aussi, lisez les lamentations de Juda! « C'est à n'y pas croire! gémissent les « Archives. A Francfort-sur-Mein, cité réputée pour son « libéralisme et qui doit une notable partie de sa prospérité « aux Israélites, un hôtel fait savoir au public qu'il est pur « de tout élément juif. » (*Arch. Isr.*, 10 oct. 1912.)

Chose plus grave! Le gouvernement prussien a supprimé la chaire de philosophie du professeur juif Hermann Cohen, à la fameuse Marburger-Schule, pour la raison suivante: la Marburger-Schule, dont le professeur Cohen est le fondateur, était devenue le grand centre de la libre pensée en Allemagne, et nombre de socialistes sont les disciples d'Hermann Cohen. « C'est un retour à l'obscurantisme du Moyen « Age! » vocifère Israël, très étonné de constater que le gouvernement prussien n'entend pas laisser se diffuser le poison juif du socialisme. (*Jews Chron.*, 18 oct. 1912.)

En attendant, le gouvernement impérial a édicté des mesures rigoureuses contre l'immigration des Juifs de Russie et de Pologne. Une circulaire ministérielle enjoint aux Gouverneurs des provinces voisines de la Russie et de l'Autriche d'empêcher les Juifs étrangers d'y fixer leur résidence, et d'ordonner leur expulsion dès que le terme de leur permis de séjour est expiré. Un Juif demande-t-il l'autorisation de résidence permanente en Prusse? Les autorités doivent aussitôt le faire escorter à la frontière. Et cette mesure s'applique aussi bien aux commerçants juifs qu'aux ouvriers. Tout commerçant juif qui demande une autorisation de séjour en Prusse doit signer un contrat par lequel il s'engage

à renvoyer hors de l'Empire les enfants dès qu'ils atteignent l'âge de neuf ans. Ceci pour les empêcher de faire élever leurs enfants en Prusse et de pouvoir réclamer à la suite la nationalité prussienne. (*Jew. Chron.*, 1^{er} nov. 1912.)

L'agitation contre les étudiants juifs métèques dans les Universités allemandes prend de graves proportions. A Darmstadt, des étudiants allemands se sont pris de querelle avec des étudiants juifs de Russie. Un de ces derniers, nommé Welser, a été poignardé et plusieurs de ses camarades sérieusement blessés. (*Jew. Chron.*, 22 nov. 1912.) Fait beaucoup plus grave, les étudiants de la Faculté de médecine de l'Université de Halle se sont mis en grève pour protester contre l'admission des étudiants juifs métèques qu'ils accusent d'être d'une culture inférieure. Les étudiants de Halle ne sont ni diplomates ni patients. Voyant que les autorités ne se pressaient pas de tenir leur promesse de « purger » l'Université des éléments juifs étrangers, ils ont déclaré se « refuser à suivre les cours tant que les autorités n'auraient pas accompli leur devoir sacré ». L'étincelle a mis le feu aux poudres. Aussitôt les étudiants des Universités de Greifswald, Tübingen, Fribourg, se sont solidarisés avec ceux de Halle, et le *Bund deutscher Kliniker* a envoyé un ultimatum au ministre de l'Instruction publique, le menaçant d'une grève générale des étudiants en médecine s'il n'interdisait pas aux étudiants juifs de Russie de suivre des leçons et conférences sans avoir auparavant subi l'examen d'admission. La question est d'importance pour Israël, car il y a compte de 600 étudiants juifs de Russie dans les Universités d'Allemagne, et leur nombre augmente tous les jours. Aussi que de cris et d'injures au camp d'Israël, contre les « démagogues antisémites » ! (*Jew. Chron.*, 20 déc. et 27 déc. 1912.) Le *Schulchan Aruch*, de tous les livres du Talmud celui qui contient le plus d'abominations contre les chrétiens, a eu les honneurs du Tribunal à Berlin. L'écrivain antisémite Fritsch ayant publié des brochures contenant la traduction des textes les plus typiques du *Schulchan Aruch*, la Société centrale des citoyens allemands de religion juive organisa un meeting de protestation au cours duquel la brochure de Fritsch fut traitée de « mensongère » et son auteur de « publiciste misérable et sans honneur ». Ces insultes ayant été reproduites dans la *Jüdische Presse* son éditeur, Halozkowski, traduit devant la Cour, s'est vu condamner à une

amende de 100 marls. (*Jew. Chron.*, 25 oct. 1912.) Il n'y a vraiment plus de juges à Berlin, gémit Israël.

ANGLETERRE

« L'année 5672, écrit Mentor dans la *Jewish Chronicle*, « a été sombre, rassise et sans profit pour l'anglo-judaïsme « qui, non seulement a marqué le pas, mais a encore reculé. » (*Jew. Chron.*, 6 sept. 1912.)

C'est, qu'en effet, les manifestations d'antisémitisme deviennent de plus en plus fréquentes dans le Royaume-Uni, et parmi les classes les plus diverses. Il n'est pas jusqu'aux Suffragettes pour qui la question juive ne se soit posée. M^{me} Drummond, l'organisatrice de l'Union politique et sociale des femmes, au cours d'un meeting à Glasgow, s'est exprimée en ces termes : « Ce contre quoi les femmes luttent à l'heure « présente, c'est contre la situation intolérable d'être régies « par un gouvernement étranger. Il n'y a pas longtemps que « les Juifs ont été émancipés après d'âpres luttes. Juifs et « Catholiques, avant leur émancipation, étaient exclus du « Parlement et n'étaient pas ministrables. Mais maintenant « qu'ils entrent au Conseil des ministres, qu'arrive-t-il ? Les « Juifs dominent le pays en la personne de Sir Rufus Isaacs « et de M. Herbert Samuel. Aussi les femmes protestent-elles « contre les lois édictées par ces dictateurs. Eussent-ils « été Anglais que le fait eût été sans importance ; *mais ils ne lesont pas*. C'est une des raisons principales pour lesquelles « les femmes exigent le vote. » (*Jew. Chron.*, 11 oct. 1912.)

Dans un autre monde, c'est Lord Cromer qui publie dans le *Spectator* sur Disraëli, une série d'articles et ne craint pas, au grand scandale d'Israël, de qualifier Lord Beaconsfield « *d'aventurier, d'étranger à l'esprit vif. Esprit vif!* se récrie « Israël, est encore admissible, bien que ce soit une expres- « sion bien faible pour exprimer le génie. Mais pourquoi « *étranger et aventurier* ? Ne dirait-on pas qu'il s'agit d'un « émigrant rejeté par l'Aliens Bill ? Il semblerait, en vérité, « que le père de Benjamin Disraëli fût pris pour un mar- « chand de curiosités étranger ! » (*Jew. Chron.*, 13 déc. 1912.)

Si de la haute et hautaine personnalité de Lord Cromer, nous passons à celle de M. Mac-Veagh, député irlandais aux Communes, nous voyons le même sentiment percer contre le

Juif. Dans une discussion sur le *Home Rule* au Parlement, M. Mac-Veagh sortit de sa poche un document qu'il expliqua être une offre de fournir aux députés des discours tout préparés contre le *Home Rule*. Sur l'en-tête du document, se lisait l'annonce imprimée suivante : « Ce *Memorandum* a été écrit par M. S. Rosenbaum, et distribué avec l'autorisation de l'Office Central Unioniste. M. Rosenbaum, ajoutait le document, prévenait qu'il se tiendrait dans la Galerie de la Chambre des Communes durant les débats sur le *Home Rule*. » La lecture de ce document et le nom de son auteur provoquèrent une explosion de rires qui dégénéra en tempête d'hilarité lorsque le député Mac-Veagh déclara : « Je me demande si ce garçon de la pure race des bulldogs anglo-saxons est actuellement dans la salle ? Et dans ce cas, je vous prierais, M. Whitley, de le faire appeler ici pour que nous puissions contempler cette autorité impériale qui se complaît dans ce bon vieux nom anglo-saxon de Rosenbaum. Je me demande de quelle partie de l'Irlande arrive ce Rosenbaum. Mais ce n'est pas tout. Sur l'en-tête de ce *Memorandum*, je lis que tout honorable membre de l'opposition est prévenu qu'au cas où il s'apercevrait que ce discours a déjà servi n'a qu'à téléphoner aussitôt 25, Victoria-Street, pour en recevoir immédiatement, et tout chaud, un nouveau discours. » (*Jew. Chron.*, 20 déc. 1912.)

Comme on le voit, la mentalité d'Israël est la même en tous pays. Le Juif ignore la pudeur la plus élémentaire qui lui commanderait de rester à sa place d'étranger, et de se garder d'intervenir dans les questions de nationalisme intégral. Remarquons, en passant, que le Juif est partout rebelle à l'idée de décentralisation et d'autonomie. En France, il est l'adversaire irréductible du régionalisme ; en Angleterre, de l'autonomie de l'Irlande. Il est vrai qu'en ce qui le concerne, il entend garder, sous le couvert de sa loi religieuse, ses usages et ses libertés de peuple juif. Ainsi, par exemple, Israël n'entend pas se soumettre à la loi anglaise sur la question du divorce, non plus qu'à celle du repos du dimanche, ou bien encore celle de la Schechita. Il prétend exercer son commerce le dimanche, abattre son bétail suivant un mode prohibé par la loi du Royaume-Uni, et permettre à ses Rabbins de prononcer des divorces sans se soumettre à la juridiction des Tribunaux anglais. (*Jew. Chron.*, 15 nov.

1912.) Un Etat dans l'Etat, voilà ce que veut être le peuple juif ; mais cette autonomie, il la veut pour lui seul.

De nombreuses Missions protestantes se sont fondées à Londres dans le but de convertir les Juifs pauvres de l'East-End. Ceci a le don d'exaspérer Israël qui fulmine contre ces « pervertisseurs ». « Partis d'une base purement religieuse, écrit Sir Isidore Spiellmann, les Evêques ont fini par procéder à des offres d'avantages matériels, adoptant le principe : *atteindre l'esprit en touchant l'estomac*. La stratégie ayant échoué, les pervertisseurs ont employé le plus abominable des moyens : ils se sont adressés aux enfants, même ceux en bas âge. Ne pouvant convertir les Juifs instruits ou bien nourris, ils se rejettent, par vile lâcheté, sur les faibles et les malheureux, espérant ainsi amener quelques âmes égarées à leurs patrons et justifier par là les sommes énormes versées par de pieux imbéciles en vue de leur œuvre dégoûtante et infâme. » (*Jew. Chron.*, 22 nov. 1912.)

A ces reproches, les Evêques protestants répliquent qu'ils se contentent de recueillir dans les rues de l'East-End, véritable Ghetto de Londres, les centaines d'enfants juifs laissés sans instruction ni éducation religieuses.

Citons, pour terminer, ces paroles de Mentor qui synthétisent véritablement la mentalité du peuple juif et montrent le but d'Israël : « De même que Mazzini a pu dire de l'Europe en 1852, de même nous pouvons dire du judaïsme en 1912, que les questions sociales et notre question nationale sont les deux grandes questions qui détermineront l'avenir du peuple juif : *La charte de nos activités demande à être refaite.* » (*Jew. Chron.*, 6 déc. 1912.) C'est la question juive qui se pose en toute son acuité.

En attendant, la *Jewish Chronicle* nous apprend que, pour la quatrième fois, la Grande-Loge de Queensland a réélu pour son Grand-Maître le F. : Hertzberg.

AUTRICHE

« Statistique navrante ! gémit Israël. Dans l'espace de quatre années, de 1906 à 1910, pas moins de 1.818 Israélites ont, à Vienne, abjuré le judaïsme. Dans ce nombre, ne sont pas comptés les enfants au-dessous de sept ans dont

« les parents se sont convertis et qu'ils entraînent dans leur « nouvelle foi. » (*Arch. Isr.*, 21 nov. 1912.) D'Israël nous partageons la tristesse à la lecture de cette navrante statistique, mais pour d'autres motifs. Nous sommes de ceux, en effet, qui ne croient pas, sauf exception, à la sincérité des conversions juives, et dans ce cas particulier, il n'est que trop manifeste que, seul, un but intéressé a dicté ces conversions. Ce sont donc 3.000 nouveaux *Marranes* que l'Autriche recèle en son sein.

A ceux qui veulent obstinément fermer les yeux sur le rôle de la Haute-Banque internationale juive, citons la déclaration d'Emile Cahen, directeur des *Archives Israélites* : « La « semaine dernière, le gouvernement impérial (d'Autriche) a « dû emprunter à des conditions assez onéreuses 250 mil- « lions. La moitié lui a été prêtée par l'intermédiaire de la « maison Kuhn, Loeb et C^{ie} de New-York... Les autres 125 « millions lui ont été avancés par la maison de Rothschild « de Vienne. » (*Arch. Isr.*, 19 déc. 1912.)

Je rappelle que lors de la guerre russo-japonaise, ce fut le milliardaire juif de New-York, Jacob Schiff, qui fit la grosse partie des avances au gouvernement japonais.

DANEMARK

Les enfants d'Israël se disputent. L'amphithéâtre de l'Université de Copenhague a été le théâtre de scènes scandaleuses suivies de rixes à l'occasion d'une conférence du D^r Karl Simonsen. Ce jeune conférencier hébreu avait pris pour sujet : « L'esprit des Juifs de Danemark » ; il en profita pour parler en termes peu flatteurs de Georges Brandès, le célèbre critique juif. Partisans et adversaires en vinrent aux mains, et le conférencier ne dut son salut qu'à la vitesse d'une automobile dans laquelle il se réfugia. (*Jew. Chron.*, 13 déc. 1912.)

Remercions le D^r Simonsen de nous avoir fourni cette démonstration *ad hominem Judæum* de l'esprit juif en Danemark.

ESPAGNE

La très catholique Espagne, on le sait, fait actuellement les yeux doux à Israël. Que dis-je ? Elle va jusqu'à l'amende

honorable. Il est vrai qu'il s'agit pour elle d'assurer son influence prépondérante au Maroc. Déjà la presse espagnole a publié des articles de M. Felipe Salondo et du sénateur Pulido dans lesquels « l'Espagne ouvre son cœur aux fils « d'Israël ». C'est au tour du gouvernement d'entrer en jeu. Le marquis de Nantouillet, ambassadeur de S. M. Catholique à Constantinople, est allé rendre une visite officielle au Grand-Rabbin, et lui exprimer ses regrets de ce que M. Nahoum n'avait pas cru devoir invoquer sa protection en faveur des 70.000 « Juifs espagnols » de l'empire ottoman.

Son Excellence ajouta que si les Juifs avaient souffert de l'Inquisition, on ne devait pas oublier que l'Espagne, par contre, avait lourdement souffert de la conséquence de ces actes. L'Espagne officielle aussi bien que le peuple espagnol brûlaient de réparer le grand crime de leurs ancêtres, qu'ils considéraient être la tache la plus infamante de leur histoire. Ayant ainsi courbé l'orgueil castillan devant Israël, l'ambassadeur invita le Grand-Rabbin Nahoum à venir, en sa compagnie, visiter le croiseur *Reina-Regente*, ce qui fut accepté. L'accostage donna lieu à une touchante cérémonie : officiers et matelots, en grand uniforme, présentèrent les armes au Grand-Rabbin et formèrent le cercle. L'ambassadeur s'adressa à eux en ces termes : « J'ai l'honneur de vous présenter le vénérable « et estimé Chef de tous les Juifs de Turquie, *vos propres* « *concitoyens*, de qui les ancêtres furent injustement et cruellement chassés hors d'Espagne. C'est à leur vénérable « Chef que le Gouvernement de S. M. le Roi aussi bien que « son peuple adressent leur désir de réparer l'injustice dont « nous souffrons encore aujourd'hui les conséquences « amères. » L'émotion du ministre, à ces mots, gagna l'équipage du croiseur. Les officiers se précipitèrent vers le Rabbin pour lui serrer la main ; plusieurs voulurent à toute force l'embrasser. Après la visite du cuirassé, le marquis de Nantouillet exprima au Grand-Rabbin son désir de voir les familles juives venir à bord du croiseur, et mit des baleinières à leur disposition. (*Jew. Chron.*, 13 déc. 1912.)

C'est en vain, hélas ! que la fierté castillane s'est humiliée et abaissée jusqu'à renier une des plus belles pages de son histoire. Car l'Inquisition espagnole, ne nous lassons pas de le répéter, n'a jamais été dirigée que contre les *Marranes*, ces faux chrétiens ; et les quelques milliers de Juifs doublement apostats brûlés sur les bûchers de l'Inquisition ont

épargné à l'Espagne l'horreur bien autrement atroce des guerres de religion. Quoi qu'il en soit, voici la réponse d'Israël à ces avances : « Aujourd'hui, il semble de bonne politique « aux Espagnols d'essayer de se concilier l'élément israélite, « et M. Felipe Salondo va jusqu'à écrire que l'Espagne ouvre « son cœur aux fils d'Israël, » et que ceux-ci « pourront tirer « un bénéfice moral dans leurs transactions, non seulement « avec la presque île ibérique, mais avec l'Amérique qui pal- « pite en espagnol. » Laissons l'Amérique palpiter en espa- « gnol. Le cœur d'Israël vibrera d'une autre manière. « ... La voie d'Israël est tracée : elle mène à la France ! » (*Arch. Isr.*, 5 sept. 1912.) *Pobre España* ! mais surtout : *Pauvre France* !

ÉTATS-UNIS

L'antisémitisme et les lois de restriction qui en sont la conséquence se développent de jour en jour aux Etats-Unis. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'annuaire israélite américain se charge de nous montrer la progression de la population juive aux Etats-Unis :

En 1818, il y avait 3.000 Juifs.

En 1880, il y avait 230.257 Juifs.

En 1912, il y avait 2.044.762 Juifs.

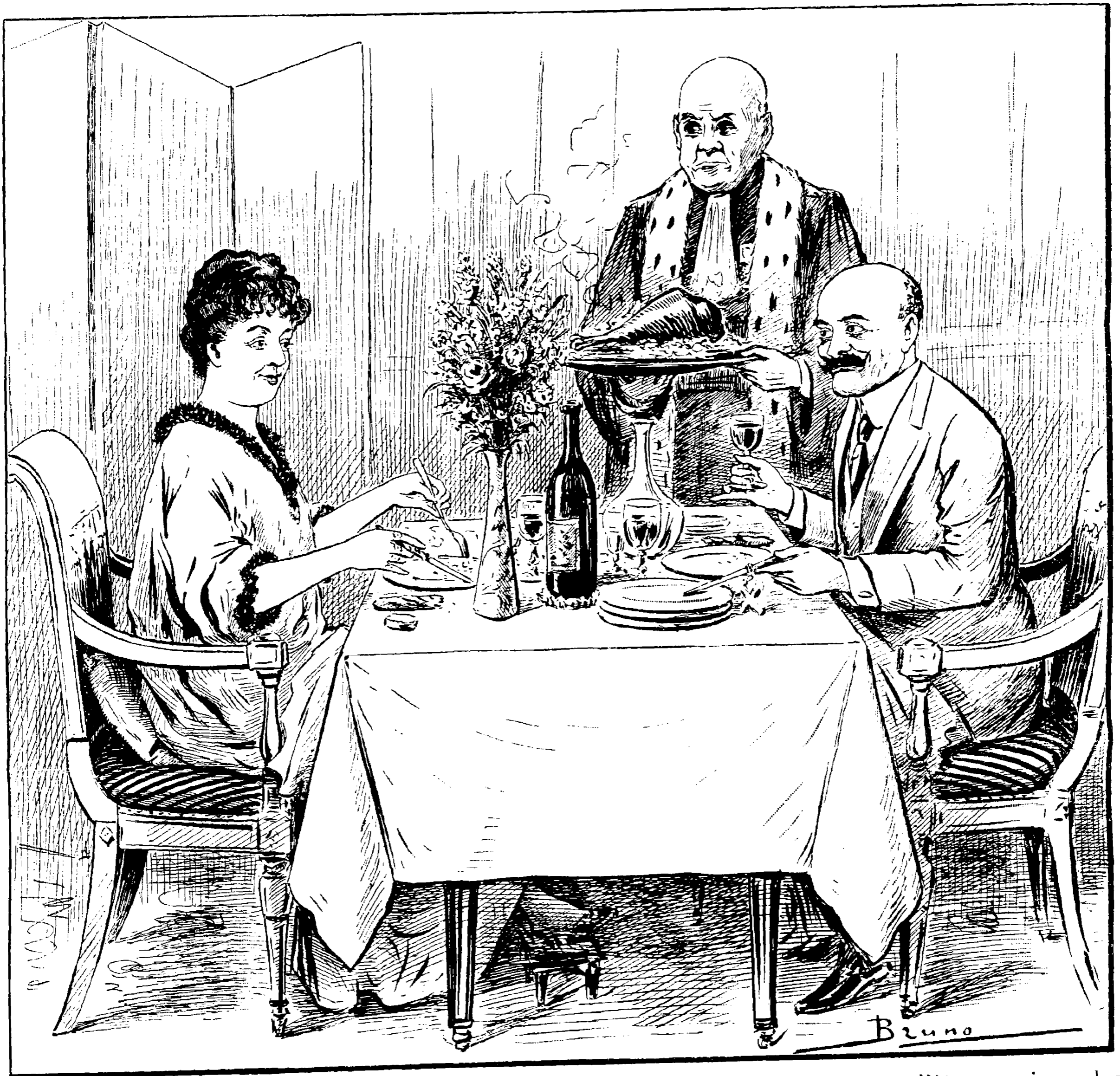
En trente ans, par conséquent, la population juive, du fait de l'immigration, a décuplé. D'autre part, le dernier recensement, de 1901 à 1910, nous apprend que la Russie a déversé sur New-York 400.000 Juifs, sur lesquels 120.000 se sont fixés à New-York. (*Jew Chron.*, 6 sept. 1912.) Il est bon de ne pas oublier que la population juive de New-York comprend de nos jours 1.200.000 individus, c'est-à-dire le tiers de sa population globale. Malgré la robustesse du *Melting-Pot* américain, le mélange juif ne peut guère s'assimiler. Aussi la Chambre des représentants a-t-elle voté par 178 voix contre 52 le bill Burnett, interdisant l'entrée des Etats-Unis à tous les émigrants illettrés âgés de plus de 16 ans. (*Univ. Isr.*, 27 déc. 1912.) Toutes ces mesures de restriction, d'ailleurs, sont bien anodines en face de l'inondation juive. Les Américains ne tarderont pas à en faire la triste expérience.

Les élections du 63^e Congrès des Etats-Unis ont envoyé cinq Juifs au Parlement. Dans l'Etat de New-York, 10 Juifs ont

été élu à la Chambre des Représentants et 2 à l'Etat de New-York proprement dit. Plusieurs Juifs ont été élus, en outre, dans divers Etats. (*Jew. Chron.*, 22 nov. 1912) Le gouvernement russe, malgré la dénonciation officielle par les Etats-Unis du traité de commerce de 1832, n'ayant pas voulu abolir le passeport ni modifier ses vues, en ce qui concerne le séjour des Juifs étrangers en Russie, les Américains en sont réduits à bluffer. Le Président Taft, qui a pris l'initiative de dénoncer le traité de 1832, s'est vu obligé de parler en ces termes à une députation de l'ordre de Beni-Berith Abraham : « Ici, en Amérique, nous pouvons éviter toute distinction subtile. A l'étranger nous devons tenir compte des influences des raisons invoquées, et argumenter. *Nous ne pouvons pro céder par la force*, mais nous pouvons employer tous les moyens diplomatiques pour atteindre notre but. L'abrogation du traité avec la Russie, prononcée par le Congrès, en réponse à une demande populaire, était un pas naturel fait dans cette direction, et a été prise en concordance avec les droits que nous conférait notre traité, *mais sans qu'il s'y trouvât une phrase offensante qui eût pu nous empêcher de renouer nos relations avec la Russie et d'atteindre notre but final.* » (*Jew. Chron.*, 8 nov. 1912.) Autrement dit, en bon français dégagé de ce jargon diplomatique : Nous avons bien dénoncé le traité de commerce avec la Russie pour obtenir la suppression du passeport pour les Juifs ; mais la Russie ne s'étant pas laissé intimider, et les Etats-Unis n'étant pas assez forts pour lui imposer leurs volontés, nous nous hâtons de renouer des relations avec elle, préférant sacrifier Israël à la crainte de l'offenser.

C'est ce que le correspondant à Washington du *Sun* de New-York est obligé d'avouer un mois après ce discours du Président Taft : « La visite de l'ambassadeur de Russie Bakméteff au Secrétaire d'Etat Knox a eu pour résultat un accord entre les deux gouvernements qui ont trouvé une base pour un nouveau traité. Il a fallu se résoudre à reconnaître que l'administration du Président Taft a perdu tout espoir de briser la chaîne forgée par la Russie dans la question des passeports juifs. C'est une chose admise à présent que le problème du traité avec la Russie sera un legs transmis à l'administration du nouveau Président Wilson et au parti démocrate. » (*Jew. Chron.*, 6 déc. 1912.) En d'autres termes, la solution du problème est remise, en

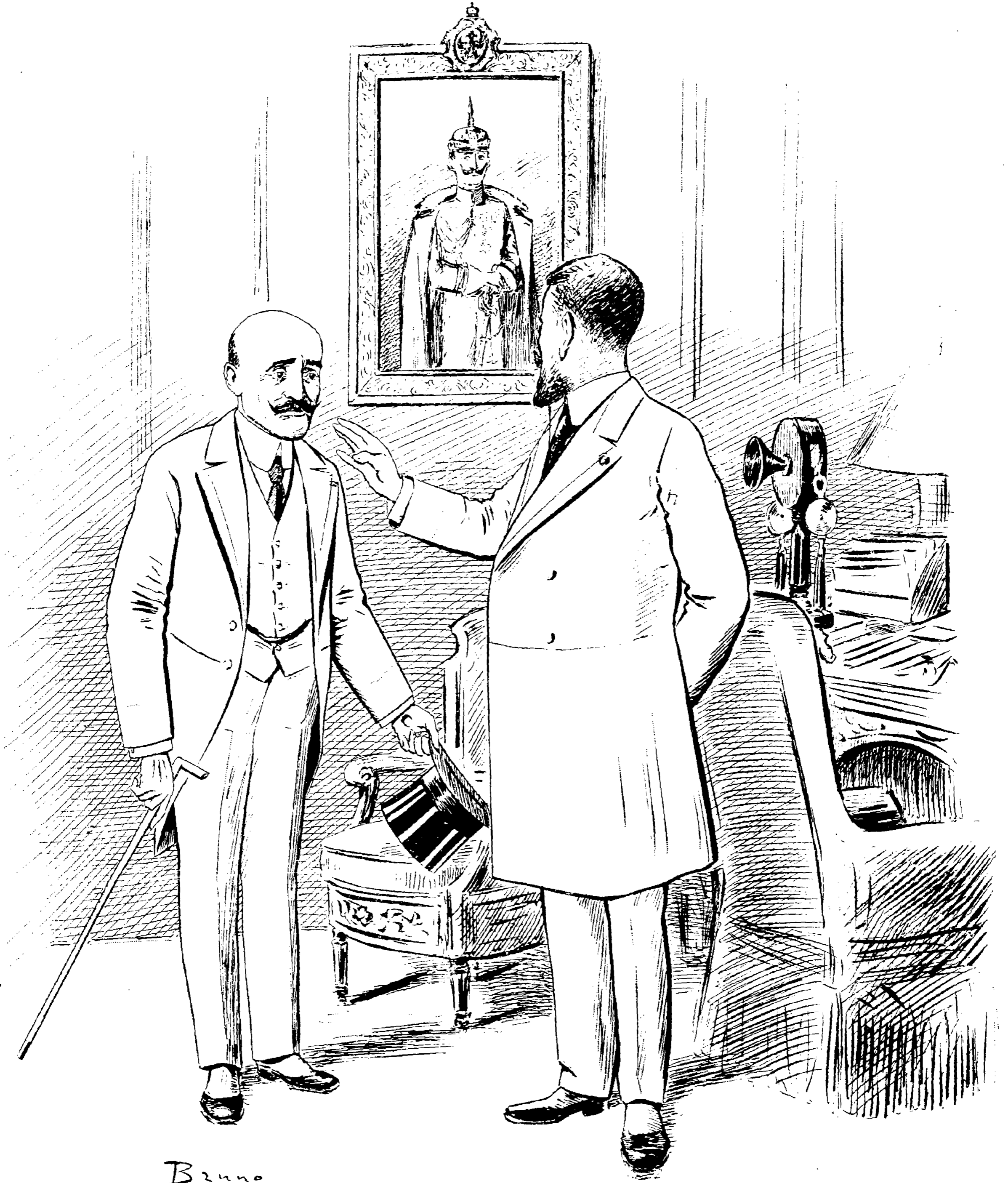
Le Vendredi-saint à Saint-Lazare.



Monsieur Caillaux. — En ce jour de Vendredi saint, il eût été plus savoureux d'être servi par les religieuses de la prison.

Madame Caillaux. — Pour ça, y a pas mèche !... Elles n'ont pas le même genre d'humilité que les magistrats.

En souvenir d'Agadir.



Bruno

— Monsieur Caillaux, nous changerons “ le chiffre ” !

Supplément à la *Revue Antimaçonnique* Nos 4, 5 et 6.

dépit des pleurs et des grincements de dents d'Israël, aux calendes Juives.

FRANCE

Cette question du passeport russe pour les Juifs est d'ailleurs une épine vraiment douloureuse dans l'épiderme d'Israël, car ses deux champions, les deux grandes Républiques des États-Unis et de la France se montrent impuissantes à museler l'ours moscovite. Déjà le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Sasonoff, avait amené Sir Edward Grey à admettre le point de vue russe et à ne pas s'immiscer dans la question du passeport. Première amertume pour Israël ! Mais combien plus amère la démarche de M. Sasonof auprès de M. Poincaré, alors ministre des affaires étrangères ! Écoutons les plaintes des *Archives Israélites*. « Il est
« un résultat acquis de l'entrevue de M. Sasonoff, et dont
« celui-ci a le droit de se féliciter, avec Sir Edward Grey et
« M. Poincaré, c'est qu'il les a convertis aux idées qui règnent
« dans les sphères gouvernementales russes sur le traitement
« à infliger aux Israélites étrangers qui, pour des raisons
« de commerce ou autres, s'aventurent sur le territoire de
« l'empire moscovite. C'est un grand et inespéré succès pour
« M. Sasonoff, mais c'est un vrai deuil pour les idées libérales
« qui ont toujours triomphé jusqu'à ce jour en France et en
« Angleterre et ont caractérisé leur politique extérieure...
« Cette double fin de non-recevoir, simultanément opposée
« par les ministres des deux États qui passent pour les plus
« libéraux de l'Europe, est symptomatique. Elle indique très
« nettement un changement radical dans leur direction
« morale...

« Cette politique de justice et de fierté nationale, si éloquentement proclamée, il y a 72 ans déjà, par Louis-Philippe, et qu'il réalisa avec tant de fermeté, la France dotée
« d'institutions républicaines, l'Angleterre gouvernée par un
« cabinet libéral, l'abaissent devant les prétentions insoutenables de la Russie, désertant la mission tutélaire dont elles
« se faisaient gloire en Europe.

« M. Poincaré déclare nettement, se déliant de l'engagement pris à la Tribune nationale par l'un de ses prédécesseurs, M. Pichon, d'entamer des négociations « avec le gou-

« vernement de Saint-Pétersbourg pour obtenir une interpré-
« tation du traité de commerce avec la Russie, concernant les
« passeports », décline toute intervention qui serait sans utilité
« et sans objet. Dans la consultation juridique qu'il donne
« sur la question que lui a soumise le Président de la Ligue
« des Droits de l'Homme, le *Président du Conseil défend avec*
« *une telle habileté la thèse russe, qu'on dirait presque qu'il*
« *l'épouse*, et c'est une amertume pour les cœurs libéraux (et
« surtout juifs) de voir la France ratifier, en quelque sorte,
« l'humiliation que la Russie inflige à nos nationaux de con-
« fession israélite... Il est pénible de constater que *la montre*
« *de l'éminent chef d'un cabinet républicain retarde à tel point*
« *sur celle d'un roi !* » (*Arch. Isr.*, 17 octobre 1912).

Décidément, Poincaré n'a pas une bonne presse chez Israël ; mais n'est-il pas typique de constater à notre tour que tous ces chefs de parti républicains, qui font montre, tant qu'ils ne sont pas au pouvoir, d'idées libérales, voire démagogiques, et sont les humbles serviteurs d'Israël, sont obligés, dès que la responsabilité du pouvoir pèse sur eux, de revenir à des idées plus justes de la réalité, et d'épouser les vues de gouvernements autocrates !

Nous savons que la vérité sort parfois de la bouche d'Israël. En voici un exemple. *L'Univers Israélite* insère la lettre suivante d'un Juif « ligueur et lecteur de *l'Univers Israélite* » :
« J'ai lu avec un vif intérêt le propos de *Judæus* sur les affai-
« res Dreyfus, Rousset et Durand. Votre correspondant a
« mille fois raison, et les affaires Rousset et Durand sont
« des affaires Dreyfus, dont malheureusement nos coreli-
« gionnaires se désintéressent par trop, comme ils se désin-
« téressent, d'ailleurs, en grande majorité, de toutes les affai-
« res, plus petites heureusement, du genre Dreyfus, qui se
« présentent journellement. *Pourquoi faut-il que nos coreli-*
« *gionnaires donnent raison à ceux qui disent que nous ne*
« *nous sommes intéressés à Dreyfus que parce que Juif, et non*
« *parce qu'il était victime de l'Injustice et de l'Arbitraire...* Et
« combien votre collaborateur a raison de dire que si nous,
« Juifs, nous ne nous intéressons pas aux affaires Rousset
« et Durand, nous méritons une autre affaire Dreyfus. »
« (*Univ. Isr.*, 6 septembre 1912.) Nous n'avons, certes, jamais douté qu'Israël n'ait vu, dans l'affaire Dreyfus, autre chose que la question juive, mais il est toujours intéressant d'en noter l'aveu sorti de lèvres juives.

Israël s'étant plaint de ce qu'en la terre promise de France la carrière diplomatique fût fermée aux Juifs, la *Presse Associée* nous révèle ce détail : « Un seul Israélite fut sur le point « d'être nommé ministre plénipotentiaire : ce fut M. Joseph « Reinach, sous le ministère Freycinet. M. Herbette, alors « chef de cabinet, s'opposa énergiquement à cette nomination « qu'il fit rapporter. » (*Arch. Isr.*, 5 septembre 1912.)

Félicitons chaudement M. Herbette d'avoir accompli ce jour-là son devoir de bon Français et de nous avoir épargné cette honte. Il serait puéril, d'ailleurs, d'inférer de cet ostracisme particulier que la France pour Israël n'est pas toujours terre de Chanaan. Oyez plutôt les noms bien français des membres de la commission extra-parlementaire instituée auprès du ministre des finances pour étudier toutes les questions relatives à la dépopulation :

MM. Ferd. Dreyfus et Paul Strauss, sénateurs ; André Hesse, Joseph Reinach, Théodore Reinach, députés ; Camille Lyon, président de section au Conseil d'Etat ; Georges Saint-Paul et Camille Sée, conseillers d'Etat ; Lyon-Caen, membre de l'Institut ; les professeurs Hayem, Netter et Widal, de la Faculté de Médecine de Paris ; les docteurs Enriquez et Léon, médecins des hôpitaux de Paris ; les docteurs Henri Bloch et Lœwenthal ; Israël et Alfred Reymarck, publicistes ; Jacobson, avocat à la cour. (*Arch. Isr.*, 21 nov. 1912.) Et Israël se plaint ! Il récrimine contre l'injustice ! Que lui faut-il donc, Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! — La longue querelle qui divisait depuis deux ans le Comité Central français de l'*Alliance Israélite Universelle* et sa branche allemande la *Deutsche Conferenzzgemeinschaft* vient de se terminer par la défaite du Comité Central. La *Conferenzzgemeinschaft*, il est vrai, a été dissoute, mais les membres allemands de l'*Alliance* auront une organisation séparée et autonome. Leurs conseils de district formeront un corps séparé jouissant des mêmes droits et privilèges que l'ancienne *Conferenzzgemeinschaft*, et, de plus, l'office berlinois du Comité central de Paris sera sous le contrôle de cette Union des Comités de districts. Enfin les membres de cette Union auront droit de faire partie du Comité Central de Paris. C'était là, d'ailleurs, l'origine de la querelle, le Comité Central de Paris ayant eu la prétention de garder la direction suprême de l'*Alliance Israélite Universelle*. (*Jew. Chron.*, 29 nov. 12.)

PORTUGAL

S'il était besoin d'autres preuves de la non-sincérité des conversions juives et de la nécessité de l'Inquisition en Espagne et au Portugal, le Dr Naham Slousch nous les donnerait. Chargé d'une mission au Portugal, il établit dans son rapport que « les *Marranes* ou faux chrétiens, à Lisbonne, se « considèrent toujours comme membres de la race juive. « Dans certaines villes, les *Marranes* ne se marient pas aux « Chrétiens, continuent d'observer les coutumes juives et « ont retenu une partie des prières juives. C'est le vif intérêt déployé par eux dans la question juive mondiale qui « les a incités à proposer le plan de la colonisation juive « dans l'Angola. » (*Jew. Chron.*, 6 sept. 1912.)

Ainsi, après plus de trois siècles, les *Marranes de Portugal*, ces prétendus convertis au Christianisme, sont restés fidèles aux coutumes et à la religion d'Israël, et sous le gouvernement maçonnique de la République portugaise, ils jettent enfin le masque et redeviennent ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être : des Juifs. La question d'Angola prend tous les jours de l'extension ; mais il s'y mêle un élément comique : les Portugais craignent de voir les Juifs former dans l'Angola un puissant royaume indépendant. Les Juifs, par contre, redoutent d'y périr de fièvres pernicieuses. Dans un article de tête, intitulé : « Les Hautes Terres de Judée, » l'organe officiel du Portugal, le *Diario de noticias*, exprime la crainte que « dans « quelques années, les plateaux convoités d'Angola ne soient « envahis par un demi-million de Juifs et par un million « dans vingt ans. » Ces craintes contradictoires donnent à Israël Zangwill, chef du mouvement *Ito* et auteur d'un projet de colonisation de l'Angola, l'occasion d'exercer sa verve. « Entre ces appréhensions contradictoires, écrit-il, la crainte « que manifeste le Portugal de se voir arracher l'Angola par « les Juifs et la peur qu'éprouvent les Juifs d'être exterminés par le climat d'Angola, la voie tracée au Juif politicien « n'est pas aisée à suivre. » (*Jew. Chron.*, 6 sep. 1912.)

Il semblerait que cette question d'Angola entraîne la contradiction après elle, car tandis que l'organe sioniste allemand, *die Welt*, publie une interview de l'ex-président de la République portugaise, Senhor Lima, pour qui il serait ab-

solument indifférent que l'Angola fût habité par des Juifs, des Bohémiens ou des nègres, la *Wochenschrift* de Vienne reproduit une interview du même Senhor Lima, déclarant qu'il donne à l'Ito la préférence sur tous les projets de colonisation proposés pour l'Angola. (*Jew. Chron.*, 13 décembre 1912.)

RUSSIE

La nouvelle Douma est nettement antijuive. Elle l'est même à ce point qu'elle a mérité d'Israël l'épithète de *Chambre introuvable*. « C'est une réédition, écrit H. Prague, de la fameuse Chambre introuvable de la Restauration en France et que l'administration russe, habile à manipuler la matière électorale, est en train de donner à la Russie. Et toutes les espérances de nos coreligionnaires de voir leur condition politique et économique s'améliorer se trouvent anéanties... La lecture des journaux israélites de Russie n'est déjà pas réjouissante avec les arrêtés d'expulsion, les perquisitions, les arrestations sans nombre, sans compter les mesures locales de police destinées à restreindre l'activité économique des Juifs, à rétrécir leurs moyens d'existence et à les réduire *a quia*. » (*Arch. Isr.*, 7 novembre 1912.)

Néanmoins, trois Juifs sont parvenus à entrer à la Douma : le D^r Bomach, député de Lodz ; M. Friedmann, réélu député de Kovno, et le D^r Gurevitch, député de Courlande. Nikolsky, l'ancien député d'Odessa, s'est vu enlever son siège par l'évêque réactionnaire Anatoly. (*Jew. Chron.*, 15 novembre 1912.) C'est un succès d'autant plus éclatant pour les vrais Russes qu'Odessa est la citadelle de la Juiverie dans l'Empire du Tsar. C'est assez dire combien l'antisémitisme est plus que jamais à l'ordre du jour.

« Tout récemment encore, écrit le correspondant de la *Jewish Chronicle*, la Russie, du moins, respectait les millionnaires juifs. Les temps sont changés, et l'exemple de la famille Brodsky, lors du progrome de 1905, nous montre que désormais le seul moyen pour eux de vivre tranquilles est d'abandonner la Russie. C'est un coup terrible pour les nombreux employés de la raffinerie Brodsky, vendue par son propriétaire à une firme non juive. Les organes antisémites *Russkara Retch* et *Moskovskia Viedomosti* réclame l'expulsion de tous les Juifs du commerce

« maritime, et *Novoie-Vremya* accuse les banques russo-juives d'avoir provoqué une panique, lors de la déclaration de guerre des Balkans, et exige qu'on édicte contre elle une législation spéciale. En Pologne, les antisémites boycottent les commerçants juifs pour les punir de n'avoir voulu voter que pour un candidat partisan de l'émancipation des Juifs. Enfin des centaines d'émigrants sont rentrés en Russie, rejetés par les Etats-Unis, et le fait est d'autant plus incompréhensible que ces émigrants remplissaient toutes les conditions exigées par les autorités américaines. » (*Jew. Chron.*, 1^{er} nov. 1912.)

Il n'est pas jusqu'aux conversions qui deviennent inutiles, et pour peu que cela continue, les Juifs de Russie n'auront plus d'intérêt à se convertir. Le ministre du commerce voulait nommer deux Juifs apostats agents commerciaux de la Russie à l'étranger. M. Sasonoff, ministre des Affaires Étrangères, s'y est opposé, estimant que ces Juifs d'origine n'étaient pas qualifiés pour représenter l'Empire. (*Arch. Isr.*, 3 oct. 1912.)

Le pourcentage très réduit de Juifs dans les Universités a été introduit, à son tour, à l'École commerciale de Kiew, et cette mesure a eu pour résultat d'exclure 1.800 candidats juifs. Le fait est d'autant plus significatif que les fonds qui manquaient à cet établissement pour lui rendre la prospérité avaient été procurés par des Juifs. (*Arch. Isr.*, 10 oct. 12.)

Les restrictions scolaires deviennent de plus en plus rigoureuses. A Ekaterinoslav, le second lycée a été fermé aux Juifs. A Minsk, à Libau, à Odessa, on prépare des mesures contre eux. (*Jew. Chron.*, 22 nov. 1912.)

Et enfin, pour terminer, signalons une brochure nationaliste qui demande des mesures encore plus radicales. Non seulement l'exclusion des Juifs de l'armée est réclamée, mais encore leur expulsion des provinces qui ne font pas partie du « Territoire », ainsi que des Ecoles en dehors de ce même « Territoire », l'abolition de leurs franchises, la suppression de leurs organisations communales. Défense doit leur être faite de louer des terres de culture. Le plan de Stolypine est rappelé : combattre les Juifs dans toute la Russie sur le terrain économique ; les écarter de tout commerce en gros ; favoriser leur émigration hors de Russie et ne plus considérer ces émigrants comme sujets du Tsar. (*Jew. Chron.*, 11 oct. 1912.)

La guerre des Balkans elle-même a été pour les Panslavistes une occasion de renforcer les mesures contre les Juifs. Des champions du Panslavisme militant ont passé en revue les forces russes, dénonçant la présence de tout Juif aux points stratégiques de défense. On ne peut accorder, d'après eux, aucune confiance aux fabriques de munitions, ayant une firme juive, et il n'est pas jusqu'aux musiques militaires d'où on ne doive chasser les Juifs. (*Jew. Chron.*, 18 oct. 1912.)

La question du passeport, on le conçoit, reste toujours la question brûlante, et la dénonciation par les Etats-Unis du traité de commerce de 1832 a surexcité le chauvinisme. Les démarches des gouvernements français et anglais sont considérées comme une intrusion intolérable dans la politique intérieure du pays. M. Kokovtzeff, premier ministre, a opposé à toutes ces démarches une fin de non-recevoir très ferme. « Chaque pays, a-t-il déclaré, a le droit de définir pour lui-même ceux qu'il considère comme étant *indésirables*. C'est en application de ce principe que la Russie entend exclure de son territoire les Juifs étrangers. »

Déjà, en 1881, le baron de Jomini, ministre des affaires étrangères de Russie, avait fait savoir à ce sujet au chargé d'affaires de la Grande-Bretagne que le point de vue russe différait totalement de celui des puissances occidentales pour qui les Juifs étaient des sujets ou des citoyens, tandis qu'en Russie, un Juif, qu'il fût autochtone ou étranger, restait toujours un Juif. (*Jew. Chron.* 29 nov. 1912.)

En se maintenant sur ce terrain, la Russie reste invincible, et on ne peut que l'en féliciter.

Un Juif, Israël le reconnaît lui-même, reste toujours un Juif ; avant d'être Anglais, Français ou Américain, il est tout d'abord Juif. Et si l'on veut bien se souvenir que près de deux millions de juifs de Russie ont émigré tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre et en France, que nombre d'entre eux sont affiliés aux organisations révolutionnaires et nihilistes, la Russie se montre sage en refusant obstinément à tout Juif, même naturalisé d'un autre pays, l'entrée de son territoire. C'est ce que le Président Wilson, Sir Edward Grey et M. Poincaré lui-même ont été obligés de reconnaître. La désillusion d'Israël n'en est pas moins amère.

TURQUIE

Si nous en croyons les revues juives, les sentiments antisémites feraient en Turquie des progrès alarmants. La campagne antijuive a gagné la presse et même les cercles gouvernementaux. Un des résultats les plus marquants de cette campagne a été le rappel du gouverneur de Jérusalem, qui avait fait preuve de sentiments amicaux vis-à-vis des Juifs, et son remplacement par un farouche antisémite, Mahmoud Sadyk Bey, qu'Israël surnomme « un Rochefort musulman ». (*Jew. Chron.*, 20 sept. 1912.) Malgré les assurances données par le ministre de la justice au Consistoire juif, qu'il mettrait un terme à la campagne menée par la presse contre les Juifs, l'animosité du gouvernement se donne libre carrière, dans la question des inspecteurs, notamment. Au moment des élections, le gouvernement avait nommé un grand nombre d'inspecteurs chargés dans tout l'Empire de surveiller les élections générales. Or, d'après la loi, tous les éléments de la population devaient être représentés. Malgré cela, le ministre de l'intérieur a nommé des centaines d'inspecteurs musulmans et chrétiens, et parmi ces derniers, des grecs, des catholiques, des orthodoxes arméniens, mais pas un seul Juif.

Conformément au nouveau système de décentralisation, le ministre de l'intérieur avait nommé des fonctionnaires non musulmans dans les districts peuplés d'individus appartenant à d'autres religions. C'est ainsi que de nombreux Albanais ont été choisis comme gouverneurs en Albanie, et des Arméniens en Arménie. Dans l'espace de deux mois, des centaines de gouverneurs reçurent leur nomination ; mais, à la grande honte d'Israël, l'élément juif fut complètement ignoré. De même on chercherait vainement un Juif aux Ministères de la justice, des finances et des affaires étrangères. (*Jew. Chron.*, 11 oct. 1912.)

Il y a lieu de faire remarquer qu'à cette époque le parti Jeune-Turc avait perdu le pouvoir, à la suite de la contre-révolution, et que le parti Vieux-Turc n'avait pas oublié que la révolution qui l'avait abattu comptait parmi les chefs du Comité Union et Progrès nombre de Juifs et de Donmehs ou Crypto-Juifs.

Malgré tout, les Juifs, il faut le reconnaître, ont réalisé en Palestine des progrès importants, et grâce au puissant levier de leurs millions, sont en voie de transformer le pays. Aussi le correspondant du *Jewish Comment* de Baltimore, le Dr Steinbach, peut-il écrire orgueilleusement de la Palestine : « C'est l'intelligence juive et le travail juif qui transforment le pays. L'influence chrétienne est confinée dans les églises et les monastères. » (*Jew. Chron.*, 11 oct. 1912.)

A ce beau tableau, pourtant, il existe une ombre ; nos lecteurs l'ont déjà devinée : la conscription. « La récente introduction du service militaire, écrit au *Times* M. Slotki, grand-maître du Talmud Thorah de Manchester, a produit en Palestine des résultats désastreux. La conscription ruintera complètement la Palestine. L'émigration de la population juive est effroyable. Les vapeurs qui quittent les ports de Palestine et de Syrie sont bondés, bien des semaines avant les jours où ils lèvent l'ancre. Nombreux sont ceux qui se rachètent de la conscription. Même les pauvres n'hésitent pas à vendre ou à gager leurs biens pour échapper au service militaire. Le conscrit qui se refuse à partir doit payer 60 livres (1.500 fr.), et trois mois après, peut être appelé à en payer 30 autres (750 fr.). Le nouveau régime, conclut piteusement M. Slotki, n'a certes pas amélioré la situation. » (*Jew. Chron.*, 11 oct. 1912.)

Le gouvernement ottoman, pourtant, ne s'en est pas tenu là : Sur l'ordre du Grand-Vizir, de formelles instructions ont été données aux autorités de Palestine, défendant expressément de vendre et transférer des terres ou des immeubles à des Juifs ottomans ou étrangers. Bien mieux, même défense est faite à un Juif ottoman de vendre ou transférer son bien à un autre Juif ottoman. Toute opération de cette nature devra être annulée. Ces mesures, tout en consternant Israël, ont eu cependant pour résultat de lui donner le courage du désespoir. Le Grand-Rabbin de Constantinople est allé protester auprès du Grand-Vizir contre ces restrictions, et fut assez heureux pour faire rapporter ces mesures. (*Jew. Chron.*, 29 nov. et 6 déc. 1912.)

VARIÉTÉS

L'*Univers Israélite* nous apprend qu'un avocat nègre de Brooklyn-New-York, M. Rufus L. Perry, fils d'un pasteur

protestant, s'est converti au judaïsme, « parce qu'il aime les « Juifs et les cérémonies de leur religion ». (*Univ. Isr.*, 20 sept. 1912.) Excellente recrue qu'a faite là Israël, et qui lui permettra, avec sa bonne foi accoutumée, de déclarer « qu'il n'existe plus de *race Juive*, attendu qu'on y « trouve des individus blancs, jaunes et noirs, blonds, bruns « et roux ». Ceci lui permet, d'ailleurs, d'avancer avec la même tranquille impudence que la race française n'est qu'un composé de tous les peuples, y compris l'*élément mongoloïde*. — Il n'est vraiment que le Juif pour se dépeindre lui-même. Goûtez plutôt la saveur de ce « mot de la fin » extrait d'une Revue Juive : « Samuel T..., qui passe pour ne pas payer « ses fournisseurs, vient d'acheter un pardessus dont on lui « demandait 120 francs et qu'il a obtenu, après force mar- « chandages, pour 80 francs. Un ami lui demande : « Pourquoi avez-vous tant marchandé, puisque vous ne « paierez tout de même pas le tailleur ? » — « Cela me fai- « sait de la peine qu'il perdît tant ! » (*Univ. Isr.*, 4 oct. 1912.) — Le *Temps* nous révèle qu'au Congrès eucharistique tenu en 1912 à Vienne, et dont l'importance a été considérable, un Israélite fort riche s'est fait donner le titre de baron en remerciement d'un gros chèque qu'il déposa dans la caisse du Congrès. (*Arch. Isr.*, 26 sept. 1912.)

Les *Archives Israélites* veulent bien nous faire savoir que « le professeur le plus achalandé de *Tango* est un « nommé Robert dont les *dames* du monde et les jeunes « filles les plus aristocratiques s'arrachent les leçons. Or cet « adroit instructeur est un brave et digne coreligionnaire « qui, sous son nom patronymique, était, ces temps-ci, simple « chasseur de restaurant et gagnait péniblement sa modeste « existence. » (*Arch. Isr.*, 10 oct. 1912.)

Nous nous empressons de transmettre cette heureuse nouvelle aux « *dames* du monde et aux jeunes filles les plus aristocratiques », qui frémiront d'aise à la pensée d'être initiées à cette danse voluptueuse dans les bras d'un descendant de la tribu d'Issachar, ex-chasseur de restaurant.

G. DE LAFONT DE SAVINES.





Les Philadelphes

III

LA PROPAGANDE PHILADELPHIQUE DANS L'ARMÉE. — LA LÉGION D'HONNEUR INSIGNE MAÇONNIQUE. — MOREAU CENSEUR DES PHILADELPHES ET CONSPIRATEUR.

QU'ÉTAIT l'Ordre des Philadelphes qu'Oudet allait, invisible lui-même, mener à l'assaut de l'Empire et à la conquête de l'Age d'or — dont ledit Oudet continuerait, bien entendu, à rester le *Censeur* compétent.

Il créa d'abord des filiales, sortes de sentinelles avancées, francs-tireurs destinés à être désarmés le cas échéant : les *Miquelets* dans les villes des Pyrénées, les *Barbets* dans celles des Alpes, les *Bandoliers* (souche des *Carbonari*) dans le Jura la Suisse et la Savoie ; enfin les *Frères Bleus* dans les régiments.

Des initiations eurent lieu simultanément dans trois régiments de ligne, deux d'infanterie légère, un de dragons ; de proche en proche, on s'assura des concours dans presque toute l'armée. Le terrain ainsi préparé, on passa de la préparation à l'exécution.

La première manifestation de l'offensive philadelphique fut la conspiration, avortée d'ailleurs, de l'adjudant général Joseph Arena. Accusé d'avoir voulu assassiner Bonaparte à

l'Opéra, Arena fut condamné et exécuté avec Ceracchi, Topino Lebrun, Demerville et Diana, bien qu'aucune preuve matérielle de leur intention homicide n'ait pu être trouvée ; mais l'examen de leurs papiers décela pour la première fois à Bonaparte l'existence d'une conjuration permanente contre lui, dont il ne put, d'ailleurs, jamais connaître les fils cachés.

Peu après, un autre officier, le capitaine Morgan, était arrêté sur la dénonciation d'un policier comme affilié à une société secrète. On trouva, en effet, dans ses habits des insignes étranges, dont il refusa de faire connaître la provenance et le sens. Mis au secret, soumis aux rigueurs les plus pénibles, Morgan, pour échapper aux supplices que lui faisait endurer la justice consulaire, se suicida. Un jour, on le trouva mort dans son cachot, la poitrine découverte et, sur le sein gauche, une empreinte de l'insigne découverte dans ses effets lors de son arrestation.

Or, s'il faut en croire Nodier, cet insigne servit de modèle à la croix de la Légion d'honneur, qui en serait la reproduction exacte, sauf l'effigie et la devise. Il est remarquable, en tout cas, que la Légion d'honneur soit la première décoration dont l'insigne ait affecté la forme d'une étoile. Précédemment les décorations avaient une forme de médaille ou une forme de croix (à 4 branches) ; or l'on n'ignore point que l'étoile à cinq branches est un symbole maçonnique, surtout quand l'une de ses pointes est tournée vers le sol, ce qui fut justement le cas pour les premiers bijoux de la Légion d'honneur ; il serait piquant que quelques Philadelphes embusqués près du « tyran » aient poussé l'ironie jusqu'à lui suggérer d'adopter pour le premier ordre créé par lui précisément le signe de ralliement de ses plus acharnés ennemis.

*
*
*

La police découvrit-elle dans les papiers de Morgan des indices qui lui firent suspecter Oudet ? Toujours est-il que, peu après, celui-ci fut frappé de destitution (il était capitaine d'infanterie), avec ordre de se retirer à Ménale, petit bourg du Jura voisin de son lieu de naissance, et de n'en point sortir.

Ainsi placé sous la surveillance de la haute police, Oudet ne pouvait plus continuer à diriger efficacement les Philadelphes sans se dénoncer lui-même. Il chercha donc un lieu-

tenant digne de lui pour faire fonction de *Censeur*, et le trouva en la personne de Moreau. Il ne connaissait pas, même de vue, le glorieux vainqueur de Hohenlinden. Il ignorait quel accueil recevraient ses ouvertures. Aussi usa-t-il d'un stratagème pour parvenir jusqu'à lui.

Moreau avait alors comme collaborateur immédiat et chef d'état-major le général de brigade Victor Fameau de la Horie, que nous retrouverons plus loin impliqué dans la conspiration Malet.

La Horie était déjà Philadelphie ; son nom d'initié était, comme nous l'avons dit, *Thrasybule*. Il se prêta avec empressement aux désirs d'Oudet et lui ménagea une entrevue avec Moreau. L'entretien, qui eut lieu à Grosbois, chez Barras, dura deux heures. Oudet y mit toutes les ressources de son talent de séduction ; il lui montra que quatre mille officiers en activité lui étaient dévoués corps et âme. Quand il quitta Moreau, celui-ci était conquis. Déjà rival déclaré de Bonaparte, il dut entendre avec complaisance une proposition qui lui ouvrait précisément les horizons où tendaient ses espoirs les plus chers. Oudet lui fit franchir rapidement tous les degrés d'initiation : il fut présenté aux gradés supérieurs de l'institution et désigné comme *Censeur* de la Philadelphie sous le nom de *Fabius*, en remplacement d'Oudet, après avoir reçu de ce dernier les instructions les plus détaillées sur la direction de l'Ordre.

* *

Mais Moreau avait trop d'expérience des choses d'alors et de sens pratique pour ne pas comprendre que le seul terrain où il fût possible de provoquer un mouvement sérieux et profond en France était le terrain royaliste. Il le fit entendre à Oudet qui entra dans ses vues ; et sachant qu'une conspiration royaliste s'organisait sous la direction de Pichegru, il se mit en rapport avec lui. Toutefois, Moreau joua toujours double jeu ; en se servant des royalistes, il travaillait pour lui-même ; il voulait tout simplement remplacer Napoléon dans son rôle de Dictateur. Si, vers le tard, convaincu de la difficulté de réaliser un nouveau 18 Brumaire à son bénéfice personnel en présence de l'intensité du réveil monarchique en France, il parut accepter le retour de la monarchie comme pis-aller, ce fut avec l'arrière-pensée bien nette d'imposer à

Louis XVIII le joug de la secte. Partout dans son livre, Nodier, l'historien des Philadelphes, affirme ouvertement cette résolution, — et on peut l'en croire, car il écrivait au début même de la Restauration. Moreau, appuyé par Oudet, « voulait un système de restauration *libérale* » (page 86); il voulait encore un « PACTE *garanti par des institutions SURES entre les Bourbons et la France* » (page 94); « il ne voulait rien hasarder... sans avoir pourvu mûrement aux *intérêts RÉCIPROQUES de la FAMILLE ROYALE et de l'immense FAMILLE DU PEUPLE* dont il faisait partie » (page 97); Moreau, enfin, « désirait que le pouvoir ne *rentrât pas dans les mains des Bourbons* sans une TRANSACTION dont il pouvait seul occuper l'espace, et au moyen de laquelle il aurait arrêté avec eux une espèce de PACTE SOCIAL ou de TRAITÉ CONCILIATOIRE » (page 109); Moreau, investi du pouvoir, *soumettait la Charte à son Roi* et lui rendait le trône AU NOM DE LA NATION et après avoir *traité pour ELLE* » (page 114), etc. Nous pourrions multiplier les citations.

Tels étaient le système, la méthode et le mode de restauration que concevait Moreau, ou tout au moins qu'il proposait au Roi; il voulait *d'abord*, grâce aux Philadelphes, être « investi du *pouvoir suprême* pendant tout le temps nécessaire pour préparer un changement plus sensible et une régénération plus complète... » Après quoi, il aurait « remis le pouvoir dans les mains du Roi légitime. Mais il se promettait de le lui remettre librement, de lui-même, et pour accéder au vœu de la justice plutôt que pour fléchir sur la loi de la nécessité... » Aussi refusa-t-il catégoriquement d'accéder aux propositions de Pichegru qui voulait, lui, une restauration directe, sans interrègne occupé par le dictateur Moreau. Pichegru pensait avec raison, comme le comte de Provence, que Moreau, une fois au pouvoir, aurait la tentation de le garder et ne saurait pas résister à cette tentation. Les royalistes venaient d'avoir l'exemple de Bonaparte, dans lequel, un instant, ils avaient cru voir un Monck. Ils ne tenaient pas, et avec raison, à recommencer l'expérience. Comme le dit encore Nodier, la perspective d'une dictature soi-disant temporaire de Moreau « effraya les royalistes, que la perfidie de Bonaparte avait accoutumés à la défiance, et qui craignaient de faire des frais inutiles de dévouement pour servir l'ambition d'un nouvel usurpateur. Ces inquiétudes réciproques, ces résistances alternatives, qui résultaient du défaut fondamen-

tal de la conspiration, c'est-à-dire de la discordance de ses éléments, la firent traîner en interminables délais et en occasionnèrent la ruine ».

Nodier voyait très juste, car des documents mis au jour depuis ont montré qu'en effet la conspiration Moreau-Pichegru contre Bonaparte n'a échoué qu'en raison des tractations réitérées et ardues entre les deux chefs du complot. Il est bon de remarquer seulement que, sauf Moreau, auquel son rôle de premier plan ne permettait pas de renier ses responsabilités (et qui, d'ailleurs, en fut quitte avec deux ans de prison commués en exil), aucun Philadelphe n'eut à souffrir des rigueurs de Bonaparte — tandis que Pichegru fut acculé au suicide et que Georges Cadoudal et ses héroïques compagnons furent exécutés sans pitié.

*
* *

Ouvrons ici une parenthèse pour montrer combien les procédés de la secte sont les mêmes partout et en tout temps.

Deux fois encore dans notre histoire, au cours du dernier siècle, les « libéraux » (dominés sciemment ou non par les influences maçonniques) esquissèrent des tentatives de restauration selon les mêmes procédés que les Philadelphes et Moreau, leur homme.

La première fois, ce fut en 1873, quand la majorité « conservatrice », mais libérale, de l'Assemblée nationale voulut imposer au Comte de Chambord « une *Charte avant de lui rendre le trône*, et ne le lui rendre ainsi qu'au nom de la nation et après avoir traité pour elle ». Henri V se souvint de la Charte de 1813, qui contenait en germe tous les ferments d'anarchie qui devaient conduire la Restauration à sa ruine, et de la Charte de 1830, qui donna prétexte aux incessantes émeutes du gouvernement de Juillet, dont elles finirent par avoir raison. Le Comte de Chambord entendait régner de par son droit historique ; ses ancêtres avaient, au cours de mille années révolues, donné assez de gages à la France, favorisé ses libertés légitimes, haussé sa gloire à un degré inouï, pour que la France fût confiance à sa personne qui était un prince. Arthur Loth, dans son bel ouvrage, *l'Échec de la Restauration monarchique*, résume excellemment le programme

de Henri V, qui n'était autre chose, d'ailleurs, que le programme de sa race :

Le Prince voulait pour la France, dit Arthur Loth, un pouvoir autoritaire et fort, un régime stable de gouvernement, avec des institutions politiques à l'abri des caprices de l'opinion, l'usage réglé de libertés civiles, la tolérance religieuse, et non l'égalité des cultes, et enfin l'union de l'Eglise et de l'Etat dans la concorde des deux pouvoirs spirituel et temporel (page 366).

Et, parce que les dictateurs parlementaires voulaient lui imposer l'obligation, comme autrefois Moreau à Louis XVIII, d'être le Roi de la Révolution, Henri V préféra renoncer au trône !...

La seconde tentative à rapprocher de celle de Moreau est celle qui se produisit à l'époque du mouvement boulangiste. Là encore, il s'agissait d'amener au pouvoir un dictateur qui aurait ensuite rendu le trône au Roi. Boulanger avait pris des engagements fermes à l'égard du Comte de Paris, lequel avait eu la faiblesse d'accepter ses conditions, ou plutôt celles de la clique plus ou moins maçonnique et surtout judaïque qui l'entourait. Or ces conditions étaient celles-là même que Moreau avait jadis proposées au Comte de Provence, et M. Chesnelong, délégué de la Commission des neuf de l'Assemblée nationale, au Comte de Chambord...

Que serait-il advenu de cette aventure si Boulanger n'avait lâché pied au moment même où il touchait au succès ? On ne sait ! Mais peut-être était-il dans les desseins de la Providence d'éviter à la France un nouvel et funeste essai de régime monarchique parlementaire.

IV

LE PROCÈS DE MOREAU.

Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à Moreau, sans oublier que c'est des Philadelphes qu'il s'agit.

L'arrestation de Moreau coïncida avec la rentrée d'Oudet dans l'armée. Après trois mois d'exil, Oudet était rappelé à reprendre du service et recevait le brevet de major. Napoléon avait acquis la certitude qu'Ou-

det n'était pas étranger à la conspiration qui l'avait tant inquiété ; mais sa police n'avait pu découvrir aucun document, aucune preuve matérielle ni aucun témoignage établissant sa complicité. Oudet avait seulement été dénoncé par un émissaire du nom de Méliée qui avait réussi à se faire agréer parmi les Philadelphes, mais n'avait pu en pénétrer les arcanes. Il apprit seulement que Oudet était leur chef, et que Moreau en était membre. Napoléon jugea donc prudent de faire rentrer Oudet dans les cadres militaires où la surveillance des suspects était plus facile.

Oudet partit pour la garnison du Midi qui lui avait été assignée. Mais, en passant par Paris, il eut le temps de donner à ses affidés le mot d'ordre en vue de délivrer Moreau à main armée, au cas où il serait condamné à la peine capitale.

Un article des lois constitutives de la Philadelphie était ainsi conçu :

Quand le tribunal convoqué à cet effet aura absous un Philelphe accusé, chacun des membres de l'Assemblée locale lui devra défense, protection et dévouement. S'il succombe dans l'instruction publique sans que l'Assemblée parvienne à le soustraire à son jugement, elle sera admonestée ; mais, si elle ne justifie pas des moyens qu'elle aura inutilement employés à son salut, elle sera dissoute.

On reconnaît là, une fois de plus, n'est-il pas vrai ? la rigueur de la solidarité maçonnique qui fait de chaque membre de la secte un défenseur obligé du F. . en danger. Moreau, ayant été l'instrument désigné de la secte, « devenait un homme sacré pour elle ; il acquérait sur tous les membres de l'ordre une autorité... une espèce de despotisme qui n'avait souvent point d'autre titre que l'abandon ou la réprobation de la société commune... » Par « société commune », entendez la tourbe des profanes.

En fait, les dispositions les plus minutieuses furent prises pour l'enlèvement de Moreau en cas où il eût été condamné à mort. Un écrivain étranger à l'ordre des Philadelphes, M. de Beauchamp, en porte témoignage dans sa *Vie privée de Moreau* :

Il s'était formé, dit-il, pendant le procès de Moreau, une véritable conjuration qui tendait à le délivrer à main armée, s'il avait été condamné à mort. Les auteurs de ce complot étaient, pour la plupart, des officiers revenus de l'armée, et qui, travestis avec soin, se tenaient

cachés à l'écart. La police, instruite de l'existence de ce complot, avait fait entourer le Palais de Justice de troupes et de canons ; vain appareil de la force, qui n'eût point empêché l'explosion et l'exécution du complot militaire, si Moreau eût été condamné à la peine capitale...

En effet, les officiers Philadelphes qui se trouvaient même parmi les troupes chargées du service d'ordre n'auraient pas hésité à entraîner leurs hommes à la délivrance de Moreau. Mais Napoléon, qui savait la popularité dont jouissait celui-ci dans l'armée, qui se sentait enveloppé dans les trames d'une conjuration d'autant plus inquiétante qu'elle était plus mystérieuse, qui trouvait des lettres de menaces jusque sur son bureau, au fond de son palais; jusque même sur son oreiller, Bonaparte sut habilement déjouer le plan des conjurés dont le but ne tendait à rien moins qu'à abattre l'Empire naissant. Alors que l'acte d'accusation réclamait la tête de Moreau, et que le ministère public avait, à plusieurs reprises, pendant le cours du procès, affirmé sa résolution inflexible dans ce sens, brusquement, en dernier moment, on apprit que l'Empereur recommandait la modération à ses juges.

La clémence de Napoléon était destinée à le grandir aux yeux de l'armée, et, en même temps, à atteindre le prestige de Moreau, tant la légèreté de la peine était en disproportion avec l'énormité du crime. Il faut reconnaître qu'il atteignit ce double but, car l'intervention des Philadelphes n'avait plus de raison d'être, et l'Empire en fut consolidé pour dix ans encore.

Pendant que Moreau, frappé d'une peine bénigne, se tirait sans grand dommage de l'aventure en passant en Espagne, les royalistes condamnés à mort attendaient, en priant, l'heure du supplice.

On raconte que la veille de leur exécution, un envoyé de Napoléon se présenta dans leur cachot et s'adressant à Georges Cadoudal, leur chef, lui proposa de la part de l'Empereur la vie sauve pour lui et ses compagnons, et de hauts emplois dans l'armée, s'ils consentaient à lui prêter serment et à se lier à lui sans arrière-pensée.

— Ceci, répondit Cadoudal, ne me regarde pas seul, et vous me permettrez de communiquer vos propositions à mes amis pour prendre leur avis.

Il leur transmit alors les termes du message. Bourbon se

leva le premier en criant : « Vive le Roi ! » Aussitôt dix autres voix firent écho à cette acclamation, et la répétèrent à plusieurs reprises. Cadoudal, reprenant alors la parole :

— Vous le voyez, Monsieur, dit-il à l'envoyé de Napoléon, nous n'avons qu'une pensée et qu'un cri : Vive le Roi ! Ayez la bonté d'en faire part à celui qui vous envoie.

Le lendemain, ils montaient à l'échafaud avec l'héroïsme que l'histoire a enregistré et en clamant jusqu'au dernier moment : « Vive le Roi ! »

Personne ne fit appel ni à la nation ni à l'armée pour les sauver : ils avaient servi simplement leur Prince avec une abnégation à laquelle la mort seule avait pu mettre un terme, — et ils ne faisaient partie d'aucune société secrète !

HERVÉ DE RAUVILLE.

(*A suivre.*)





LES LIVRES

Bibliographie de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes (1)

Imprimés et manuscrits (Langue française et langue latine),

PAR

Paul FESCH, Joseph DENAIS et René LAY.

Ce travail sera certainement l'un des plus considérables, des plus consciencieux, et l'on peut ajouter l'un des plus curieux, parmi les ouvrages de Bibliographie, qui aient été publiés.

En dépit des innombrables études que leur ont consacrées leurs adversaires et leurs partisans, les Sociétés secrètes sont encore insuffisamment connues. L'inventaire détaillé de tout ce qui a paru, pour ou contre, jusqu'à ce jour, offre donc des éléments précieux d'informations : Mystères de l'Antiquité, Manichéisme, Gnosticisme, Hiéroglyphes, Templiers, Albigeois, Inquisition, Cabale, Pierre philosophale, Symbolisme, Illuminisme, Cagliostro, le Mesmérisme et le Magnétisme, Conspirateurs et Sociétés politiques clandestines, Carbonarisme, Compagnonnage enfin et surtout Franc-Maçonnerie, dans tous ses rites et ses variations, etc., etc., partout où l'action occulte est tentée, toujours si difficile à surprendre dans ses multiples effets historiques, politiques, économiques, philosophiques et religieux.

Les auteurs de la *Bibliographie de la Franc-Maçonnerie*, faisant loyalement abstraction de leurs opinions, laissent aux lecteurs le soin de conclure : leur rôle, ici, se borne à réunir tout ce qui a été

(1) Parus : fascicules de A à *Compte rendu* (899 colonnes). — Paris, Société Bibliographique, 5, rue Saint-Simon, 1912. — (Le volume gr. in-8° jésus, à 2 col., 30 francs sur papier d'alfa : 45 francs sur papier de Hollande). — Dès l'achèvement du 1^{er} volume, le prix sera élevé à 50 francs (au lieu de 30 francs), 65 francs (au lieu de 45 francs).

Le 2^e fascicule contient notamment la mention ou l'analyse de plus d'un millier de *Circulaires* du G. : O. : de France et des diverses Puissances Maç. : (de 1773 à 1912), le commencement des *Comptes rendus aux Ateliers des travaux et des Convents* du G. :., la O. : Gr. : L. :., *Suprême Conseil, Maçonnerie mixte*, etc., documents de la plus haute importance et de la plus grande rareté.

écrit sur ces captivantes questions. Visiblement, ils ne veulent rien oublier, parmi tant de travaux, depuis les volumineux ouvrages jusqu'aux opuscules de 2 ou 3 pages, imprimés clandestinement pour une petite catégorie d'initiés, avec ordre de les détruire ; en sorte que bien des FF. : les eussent ignorés sans le Dictionnaire de MM. Fesch et Denais. Et l'on peut s'étonner vraiment de la prodigieuse moisson faite, malgré tant d'obstacles, parmi lesquels l'extrême rareté de nombre de certains opuscules n'est pas le moindre. La *Bibliographie de la France (Journal de la librairie)* et les autres Répertoires n'en mentionnent qu'un nombre infime. Il n'est même pas téméraire de supposer, tant la documentation est riche, que si les adversaires de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes trouvent là les témoignages indispensables pour la défense de leur cause, les affiliés y apprendront eux-mêmes beaucoup sur leurs propres Annales, leurs efforts, leur but, leurs divisions et leurs schismes. Malgré tout ce que l'on a dit, ce que l'on sait, ce que l'on soupçonne, il y a dans ce Recueil des révélations d'autant plus imprévues, plus lumineuses, qu'elles viennent des documents mêmes, avec une bonne foi incontestable, qui ne peut manquer de frapper, quels qu'ils soient, tous les hommes d'une égale bonne foi...

La *Bibliographie de la Franc-Maçonnerie* de MM. Fesch et Denais est ainsi, pour les travailleurs, un trésor de documents ; pour les collectionneurs et bibliophiles, un répertoire précieux ; pour toutes les Bibliothèques, un Dictionnaire indispensable.

Les auteurs ont adopté, comme le plus clair, le plus pratique, l'ordre alphabétique d'auteurs et d'ouvrages anonymes. Nous serions embarrassés de choisir parmi les articles, ce premier fascicule contenant 2.916 numéros jusqu'au mot *Cérémonie* (la *Bibliographie maçonnique allemande*, en 1911, sur plus de 20.000 numéros, contient à peine la nomenclature d'un nombre équivalent pour tout le volume à celui de la seule lettre A. en langue française, de la *Bibliographie Fesch-Denais*).

Parmi les anonymes, nous trouvons des documents sur l'*Armée*, une colonne entière sur la *Bible* au point de vue Maçonnique. Le mot *Catalogue* n'a pas moins de 48 numéros ; celui de *Catéchisme maçonnique* 50 et celui de *Célébration*, pas moins de 60. Les *Agendas*, *Almanachs*, *Annuaire* et *Calendriers*, à leur rang respectif, ont 321 numéros, sans parler de l'*Annuaire agathopédique*, mystification bruxelloise, avec la clef des pseudonymes.

Les journaux et revues maçonniques et antimaçonniques y sont nombreux : le mot *Bulletin* a près de 50 subdivisions.

Evidemment, des ouvrages de ce genre ne peuvent pas être improvisés. Après de longues années de recherches, avec l'aide de son secrétaire M. Lay, M. Paul Fesch mourut, il y a deux ans, laissant à l'impression 1.459 colonnes d'épreuves, en partie corrigées ; ce précieux ouvrage allait être perdu si, pour entrer dans ses vues, notre confrère M. Joseph Denais n'eût consenti à laisser tous autres travaux, pour consacrer son temps à reviser, compléter, mettre au point toutes ces notes si consciencieusement recueillies. L'ouvrage de M. Paul Fesch avait été annoncé un peu prématurément, comme devant former un volume : il en formera 3 ; les travailleurs, les

curieux ne s'en plaindront pas ; ils ne pourront qu'être reconnaissants envers les auteurs de la *Bibliographie de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés Secrètes*.

Le Dr Steiner et la Théosophie actuelle (1).

Sous ce titre, M. Robert Kuentz a offert au public une étude très légitimement appréciée sur l'essence même de la Théosophie moderne, et une analyse solidement documentée de la forme captieuse que lui donne en France la doctrine savamment amalgamée du fameux Dr Steiner, — orateur anarchiste autrefois, devenu, grâce aux circonstances, professeur de spiritualité.

Nous nous faisons un devoir de signaler ce travail aux lecteurs de la Revue et à nos amis. Cet ouvrage d'initiative personnelle étudie en elle-même une vaste entreprise d'association antisociale et antichrétienne, et en dénonce avec précision l'essence délétère, où s'associent clairement les éléments maçonnique et kabbalistique.

Malgré nos graves révélations sur la Théosophie en général, malgré les études, si compétentes, de MM. L. de Grandmaison, A. Valensin, Fl. Brenier, et autres, la Théosophie est prise trop généralement encore, parmi les catholiques eux-mêmes, pour une fantaisie inoffensive et pour une vanité anodine de bas-bleus aristocratiques.

M. Kuentz débute très spirituellement en montrant le tort de cette petite vogue mondaine :

« La Théosophie est le Touring-Club des belles âmes, des grands esprits, des féminités intelligentes. C'est le quiétisme des salons d'aujourd'hui, c'est le « grec » de nos précieuses, c'est l'encyclopédie de nos femmes savantes : c'est la mentalité supérieure de l'époque. Et c'est le supplément des âmes vraiment religieuses, le code de la spiritualité. »

Apparemment, M. R. Kuentz n'est pas un féministe : il n'est sûrement point partisan du vote des femmes. Il relève à dessein toutes les aberrations célèbres accréditées et aiguillées par elles... Il se défie courtoisement de leur recommandation pour un système, et on croit voir dans sa judicieuse malice une paraphrase de Cyrano. « Inspirez-nous des vers, mais ne les jugez pas. »

Mais malheureusement, il ne s'agit pas seulement d'une orgie nouvelle de l'imagination féminine. L'auteur nous le montre assez vite. Un exposé bref de la situation et des tendances des théosophes modernes, nous les fait voir bientôt comme conjurés contre la science et contre la religion — au nom d'une science : le Néo-Occultisme, et d'une religion : la Franc-Maçonnerie.

(1) *Un faux Jésuite. — Le Dr Steiner et la théosophie actuelle*. Libr. Mistral (Cavaillon), 2 francs. (En dépôt dans nos bureaux.)

C'est cette affinité étroite de la Théosophie avec la Franc-Maçonnerie, d'une part, et la Juiverie, de l'autre, que l'auteur établit avec une autorité indiscutable, et qui fait, à nos yeux, la précieuse valeur de son ouvrage.

Le Dr Steiner est le grand maître de l'ordre rénové des Rose-Croix. Sa société est plus qu'un auxiliaire, c'est un agent actif et redoutable de la secte maçonnique, et la Théosophie est la face mystique de la Maçonnerie.

L'auteur nous conduit dans tous les compartiments de cette savante organisation qui, sur le terrain de la « spiritualité », travaille à maçonniser les sphères dirigeantes.

Cette spiritualité est, d'ailleurs, de pure façade : M. Kuentz fait plus que nous en avertir : il nous permet de surprendre nous-mêmes le matérialisme brutal qui est à la base de ce système panthéiste renouvelé des confréries secrètes du Paganisme. On est plutôt devant un « spiritisme » adroit, où des « exercices » monstrueux remplacent les fameux breuvages de la sorcellerie pour anéantir la personnalité de l'adepte, et en faire un « instrument inconscient » de volontés néfastes. « Sa conduite est guidée par de prétendues acquisitions mentales qui sont des *données* artificielles devenant des hallucinations, dont l'effet est de provoquer une « spontanéité apparente » : *« mouvement réflexe d'une « passivité » mue par une suggestion consciente* ».

Pour produire des conclusions semblables, M. Kuentz s'est livré à une enquête patiente et laborieuse, dont les résultats librement exposés ne permettent pas d'équivoque.

D'ailleurs — comme toutes ces sociétés secrètes —, la théosophie de Steiner (et celle de M^{me} Annie Besant aussi) est à deux faces. Un *exotérisme*, dont l'auteur connaît toute la littérature, et un *ésotérisme* qui contredit en grande partie l'« enseignement ouvert » et sur lequel M. Kuentz est parfaitement renseigné. C'est aux confins des deux que se placent ces fameux « exercices » et l'« initiation » dont nous trouvons un compte rendu fidèle dans les dernières pages du livre.

La révélation de cette machine de guerre et son étude avertie ont si bien touché aux endroits sensibles la direction Steinerienne de la Théosophie, que son représentant officiel en France, M. Eug. Lévy, a cru devoir intervenir par une brochure tendancieuse, dont les explications lamentables corroborent singulièrement la thèse loyale de notre auteur.

Celui-ci, d'ailleurs, a très bien démêlé le caractère spécial du steinerisme, et le but particulier qu'il poursuit. Ce n'est pas, à proprement parler, un concurrent, mais plutôt un complément du système besantiste. M^{me} A. Besant, en effet, avec son enseignement nettement antichrétien — malgré ses nombreuses protestations de respect et d'admiration pour le Christ — a une doctrine qui doit rebuter tout

de suite les consciences catholiques. Le steinérisme offre un correctif apparent dans ce sens, et c'est une gageure perfide.

« Si les Jésuites, écrit M. Kuentz, ne peuvent, bien entendu, être
« pour rien dans une secte dont la devise serait : sacrilège, haine à
« l'Eglise, haine à l'autorité, — il ne nous reste qu'une explication,
« mais qui illumine tout. Le Symbolisme maçonnique, n'étant
« qu'une contrefaçon grotesque de l'Eglise chrétienne, il appelle
« « Jésuites » les JUIFS.

« Le stratagème a été employé pour dérouter les « profanes », et
« LA FAMEUSE QUERELLE ENTRE LES *compères* R. STEINER ET A. BESANT
« EST UN TROMPE-L'OEIL POUR ACÇAPARER DANS UNE MÊME LIGUE SOU-
« TERRAINE DES ADEPTES DE MILIEUX DIFFÉRENTS.

« Steiner est un « Juif » et non pas un « Jésuite ». Le rosicrucia-
« nisme est une maçonnerie « juive » ennemie des Jésuites, et dont
« l'Initiation est un corrélatif exactement parallèle dans l'Eglise de
« Steiner à l'esprit des Jésuites dans l'Eglise chrétienne. L'ordre des
« néo-Rose-Croix correspond, dans la Maçonnerie, à l'ordre des Jé-
« suites dans l'Eglise. Ce sont, si vous voulez, les Jésuites de Lu-
« cifer ».

De telles constatations montrent l'importance du service rendu par la campagne courageuse ouverte par l'ouvrage de M. Kuentz, campagne d'autant plus nécessaire que le fléau est plus subtil et plus perfide.

On n'a pas le droit d'ignorer les pages où l'auteur analyse les « exercices » désastreux par lesquels la Théosophie de Steiner malaxe les âmes et arrive à bout de la conscience et de la volonté des adeptes. Outre que ces exercices font, en réalité, de la Théosophie une école de haute hystérie, ils font des adeptes de Steiner des agents absolument aveugles et fanatisés d'une œuvre dont ils ignorent eux-mêmes le but et qui est celle que nous combattons ici.

EUGÈNE GATEBOIS.





Le Moulin de Chantemerle

IV

Dès la pointe du jour, la petite ville de Crusiolo battait la fièvre. Les gens allaient, venaient, passaient et repassaient, couraient, portant des paquets, traînant des fardeaux. D'un trottoir à l'autre, dans les rues, on s'interpellait avec de grands gestes et des rires éclataient, cascasant en notes sonores dans le clair matin. Les fenêtres, larges ouvertes, laissaient pénétrer le soleil à flots dans les maisons. Partout on balayait, époussetait, lavait, frottait sans répit. Des draps, des couvertures de couleurs voyantes, des édredons, des descentes de lit, pendaient aux rebords des croisées. Sur le pas des portes, les servantes secouaient des tapis, essuyaient la vaisselle, et des ménagères, en camisoles blanches, les cheveux hérissés de papillotes, jacassaient à perdre haleine.

Aux devantures des cafés, des tables de bois, luisantes du récent nettoyage, s'alignaient sur trois rangs, encombrant la chaussée. On voyait courir les patrons en bras de chemise, le ventre bombant sous le gilet ouvert, affairés, la serviette sous le bras, un panier de bouteilles à la main. Ils gourmandaient les garçons, bouscullaient les filles, activaient la besogne, s'agitaient, suant, gesticulant, rouges, et disparaissaient dans les trappes des caves.

Au tournant de la route, qui vient de Brizons, le chef-lieu d'arrondissement, à l'entrée de la place, deux mâts se dressaient, pavoi-

sés à leur sommet. Une large bande de calicot, où s'inscrivaient en gigantesques lettres noires les mots : « Vive l'armée ! » s'étalait entre eux, à quatre mètres du sol, et, grimpés sur des échelles, des hommes les enguirlandaient de branchages, puisés dans deux chars, arrêtés tout près, les brancards en l'air.

L'idée venait de Parizet. Le maire, enchanté, l'avait fait voter au conseil municipal, et s'en attribuait l'honneur.

Des gamins, les mains dans les poches de leur culotte, inspectaient les apprêts. Ils riaient, caquetaient, se battaient, piaillaient en étourneaux. Parfois un travailleur les bourrait avec une brusquerie feinte. Les polissons le huaient. Les coups de marteau retentissaient, clouant les feuillages. Un vacarme assourdissant remplissait l'air. Le soleil montait dans le ciel, chauffait dur. Déjà une buée de chaleur s'élevait du sol. Dans le bourg les préparatifs s'achevaient.

On commençait à se reposer, satisfait de la besogne accomplie, quand l'avant-garde arriva.

D'un pas alerte, elle traversa la place, s'arrêta devant la mairie. Un commandement bref retentit ; les faisceaux se formèrent. Le capitaine pénétra dans le bâtiment municipal, et l'instant d'après, les fourriers s'éparpillèrent dans Crusiole la craie à la main, tracèrent des inscriptions sur les portes.

Aussitôt la foule des enfants, grossie d'oisifs, les yeux attirés par la lente promenade de la sentinelle, s'amassa devant les sacs et les fusils blancs de poussière, et des filles par bandes, les bras enlacés, rieuses, coquettes, aguichantes, partirent à la rencontre de la troupe. Elles passèrent sous l'arc de triomphe, s'égrenèrent sur la route de Brizons.

Dès l'arrivée du campement, la fièvre avait repris dans la ville. A la mairie, les portes claquaient. Des gens affairés entraient et sortaient. Des fourriers accouraient, demandaient une indication, une rectification d'adresse. De temps à autre, la figure de Parizet se montrait à une fenêtre ouverte de la grande salle, au premier étage. On l'apercevait jetant un coup d'œil rapide au dehors, humant l'air un instant. Il rentrait vite, reprenait sa besogne à la longue table, où s'entassaient de gros registres, à côté des billets de logement, classés par quartiers. A l'autre bout, trônait Rivat, le maire, qui venait d'arriver.

— Eh bien ! demanda-t-il, le travail s'achève, Parizet ?

— Ça va ! Ça va ! Monsieur le maire, répliquait l'instituteur, en lui tendant des papiers que Rivat signait de confiance, sans les lire. Nous sommes prêts à les bien recevoir.

Soudain une rumeur monta, grandit, s'étendit sur la ville. La bande des polissons, désertant les faisceaux, s'éparpilla en volée. Des cris retentirent stridents :

— Les voilà ! les voilà !

Le régiment arrivait.

Il avait fait halte à quelque cent mètres, au delà du cimetière, et, les ordres donnés, la tenue rectifiée, il s'avavançait vif, alerte, superbe, musique en tête et drapeau déployé.

Des gens accouraient, quittant les boutiques, abandonnant le travail. La foule s'entassait en deux murailles vivantes, entre lesquelles coulait intarissable le flot des soldats.

Ils marchaient la tête haute, martelant le pas, les fusils droits sur les épaules. Ils allaient, orgueilleux de leur rôle, fiers de leur vigueur. Ces milliers d'hommes, défilant sans interruption, donnaient la sensation d'une force puissante, invincible. Une électricité émanait de ce mouvement continu, et les spectateurs regardaient, émus par des espoirs soudain réveillés, le torrent humain rouler interminablement.

La tête de colonne franchit l'arc de triomphe, tourna sur la place, s'arrêta devant la mairie. Au fur et à mesure que les compagnies arrivaient, elles exécutaient un à gauche, serraient, s'alignaient sur les précédentes. Bientôt le régiment forma une masse compacte, débordant, s'allongeant sur la chaussée ; puis, les dernières sections placées, le silence s'étendit solennel, et le drapeau parut.

Il s'avavançait triomphal, planant au-dessus des têtes, flottant dans le soleil, salué par les commandements sonores, les fanfares éclatantes, le cliquetis des armes, les éclairs des baïonnettes. Il venait superbe, radieux, comme le symbole de la France, l'âme de la patrie.

Le maire, l'instituteur, les employés, descendus sur le pas de la porte, contemplaient la scène. Le premier, d'un grand geste, Parizet se découvrit.

Ne fallait-il pas se plier aux exigences du moment ? Etaler du patriotisme ? Une exaltation bouillonnait dans la foule enfiévrée. Ce n'était plus seulement un régiment qui passait, des soldats à loger, une distraction rompant la monotonie de l'existence. On acclamait la force vive du pays. Les cœurs battaient à l'unisson dans l'invincible espoir des revanches attendues.

Il n'eût pas fait bon afficher du scepticisme, gouailler l'armée, prédire sa destruction, vanter le pacifisme à outrance ; et Parizet, habile, se montrait le plus empressé à glorifier l'emblème sacré, les trois couleurs respectées.

Quant à Rivat, ébloui par ses nouvelles fonctions de maire, serré dans sa redingote, la tête droite dans son col empesé, il cherchait avidement des yeux, dans la mêlée des figures, le lieutenant Bernard de Savigny, qu'il nommait déjà son gendre.

Cependant, la cérémonie terminée, la colonne se disloquait, les compagnies se séparaient, gagnaient leurs quartiers. Les hommes s'éparpillaient par la ville. Bientôt la place se vida : seuls, les équipages, alignés roues à roues, l'occupaient sous la garde d'un factionnaire. Des badauds, des gamins, mêlés à des soldats en quête d'un gîte, retardataires, trainards, éclopés, la sillonnaient encore. Ils allaient, venaient, couraient de la mairie au bourg et du bourg à la mairie, et un groupe compact s'écrasait devant une affiche prévenant les habitants, que la musique du régiment donnerait un concert, le soir, à cinq heures, devant le café du Perron.

— Il faudra être là, avait affirmé Parizet à son maire.

Aussi, à l'heure dite, Rivat, fidèle à la recommandation, s'asseyait avec quelques membres du conseil municipal devant la maison commune, sur des chaises descendues de la grande salle, par les soins de l'instituteur.

Au loin du cercle, formé par les musiciens, un épais public se pressait. Tout Crusiolo avec la campagne se voyait là. Soldats, paysans, habitants de la ville, vieilles femmes en bonnets, citadines en chapeaux, jeunes filles au minois éveillé, ouvriers endimanchés, bourgeois pansus, écoutaient béatement les solos de piston et les trilles de la petite flûte. Des applaudissements claquaient à la fin des morceaux. Entre chacun d'eux, la foule circulait, tournait, virait, dans le ronflement des rires et des conversations. Des bonjours, des serremments de mains, des coups de chapeaux, s'échangeaient. Des gamins chantaient à tue tête un air retrouvé ; d'autres se pourchassaient, couraient entre les jambes, tombaient, recevaient des horions, se sauvaient accablés de malédictions ; mais le chef de musique levait son bâton, et la cohue docile se figeait de nouveau dans une muette extase.

En face de la maison commune, en contre-bas du café du Perron, contre la terrasse, le comte et la comtesse de Savigny, avec leur fils le lieutenant, leur fille Berthe, Jeanne Rivat, quelques officiers camarades de Bernard, et des voisins de campagne, assis sur des pliants, formaient un groupe élégant et joyeux.

En le comparant à celui du maire, en face à l'autre extrémité de la place, on'eût dit deux mondes, deux époques.

— Le passé ! affirmait M. de Savigny en se désignant, l'avenir en montrant Rivat.

Le passé, signifiant la fidélité, le respect des traditions, l'abnégation, le sacrifice des intérêts personnels à ceux du pays, le culte de l'honneur, l'amour de la patrie ; l'avenir, c'est-à-dire la liberté laissée aux passions mauvaises, les instincts de la brute déchaînés, l'envie de ce qui est noble et beau, la jalousie de toute supériorité, naissance, fortune et talent ; l'égalité, établie par le bas ; la fraternité, dans la commune haine de Dieu, du roi, de la patrie ! Ainsi le régime de la démocratie, devenue fatalement la pire des médiocrités, inscrit au fronton des églises volées, des couvents dévastés, sa mensongère devise : Liberté, Égalité, Fraternité !

Dans le groupe du maire, on affectait d'ignorer l'autre ; mais de temps en temps, on glissait un regard en dessous. On s'offusquait de sa gaieté. Les présentations d'officiers par Bernard de Savigny irritaient. L'uniforme éclatant, les galons, ne désignaient-ils pas leurs porteurs aux colères de ces petits bourgeois, rentiers de chefs-lieux de canton, cultivateurs grisés, qui se croyaient les maîtres parce qu'ils étaient conseillers municipaux, les élus du peuple.

Pour eux, l'officier n'est-il pas l'ennemi ? puisqu'il commande. Ils ne veulent ni ne savent obéir, avec la conscience cependant d'occuper un échelon inférieur de la race humaine, de posséder une faible éducation, une instruction minime. Mais cette constatation leur est insupportable. Ils ne se résignent pas à l'humiliation de se sentir au-dessous. Elle augmente leur haine.

Dans l'esprit de Rivat, ce sentiment vil n'existait pas à l'état aigu, parce qu'il connaissait la fortune du comte. S'il se savait bien au-dessous des Savigny par la naissance et l'éducation, il se croyait très au-dessus d'eux par les biens amassés, et conquis morceaux par morceaux sur leur patrimoine. Cette idée l'enflait de vanité. En outre, maire de Crusiolo, il eût volontiers joué au protecteur vis-à-vis d'eux, et cette bouffonne fatuité l'inclinait à se prétendre leur égal. Pourtant, à cette heure, il pensait nécessaire d'user d'une diplomatie sournoise, pour conduire à bonne fin son projet d'alliance. Il voulait les aménager, se faire bonhomme pour les amener à lui. Aussi se proposait-il d'aller les saluer le premier. Il s'en ouvrit à Parizet : mais celui-ci bondit.

— A quoi songeait-il ? Il ne devait pas bouger. N'était-il pas le maire ? Ne lui fallait-il pas à ce titre attendre les civilités ? même celles d'un Savigny, son administré après tout. La dignité de ses fonctions l'exigeait.

Il parlait avec tant de force que Rivat, surpris, hésitait.

— Quelle détermination prendre ? Que résoudre ?

Indécis entre sa vanité et son intérêt, il demeurerait vissé sur sa

chaise. Il craignait de commettre une sottise, mais Parizet, ne lui laissant pas le temps de réfléchir, le pressait, l'accablait d'arguments et d'objurgations, pour le décider à rester coi dans sa dignité.

Tout de suite l'instituteur avait deviné le parti qu'il pouvait tirer de l'attitude incorrecte et ridicule du maire : faire surgir entre le comte et lui, sinon une brouille, du moins un froid, capable de rendre difficiles des pourparlers pour un mariage.

L'idée de cette union, née dans le cerveau de Rivat et possible après tout, le mettait hors de lui. Il y pensait sans cesse. Il tournait et retournait dans son esprit mille moyens de l'empêcher, mais n'en découvrait point de réalisables. Cette probabilité d'un froissement entre le comte et Rivat lui apparaissait soudain comme un palliatif, inefficace sans doute pour l'avenir, mais suffisant pour retarder des démarches, et lui donner le temps de combiner un plan.

Il affectait de s'intéresser à la musique, et ne perdait pas de vue le groupe Savigny. Une jalousie féroce lui tenaillait les entrailles. En même temps grandissaient ses inquiétudes devant l'intimité des jeunes filles et l'empressement auprès d'elles de Bernard et des officiers. Il lui semblait qu'un accord fût déjà survenu entre eux.

Du même âge que Jeanne, Berthe de Savigny l'aimait tendrement. Douée d'un caractère plus décidé, elle la traitait en sœur, mais avec une nuance de supériorité affectueuse, comme une aînée pour sa cadette. Plus grande qu'elle, élancée, la figure allongée, brune avec des yeux vaillants et francs, point jolie, mais distinguée, possédant un grand charme, elle contrastait singulièrement avec son amie. Elle raffina l'éducation mondaine de Jeanne, la guidait, provoquait ses confidences. Dépositaire de ses jeunes secrets, elle lui prodiguait les conseils. Tout le portrait de sa mère, au moral comme au physique, elle tenait d'elle cet esprit dominateur. Son rôle de protectrice lui plaisait infiniment, et augmentait certainement l'affection, qu'héritière des Savigny, elle portait à la fille du meunier de Chantemerle.

Les caractères de cette trempe s'attachent passionnément à ceux que leur cœur a choisis. Ils les sentent nécessaires à la satisfaction de leur besoin de commandement. Ils les aiment, surtout parce qu'ils les protègent et les mènent.

Berthe exerçait cette autorité avec tant de douceur et d'exquise bonté, que Jeanne, d'une nature caressante, privée de la tendresse d'une mère, vivait heureuse, enveloppée dans cette affection, ne soupçonnant point la fêrule.

Elles étaient là, côte à côte, rieuses, accueillant les officiers que leur présentait Bernard ; et celui qui ne connaissait pas la différence

de leurs origines pouvait les prendre pour deux intimes amies, voisines de campagne, du même monde, de la même éducation.

L'heure s'avancait. Rivat se drapait dans sa dignité de maire, un peu inquiet de ce qu'en lui-même il nommait son incivilité ! Parizet dissimulait sa rage, cherchait un plan de campagne. Les derniers accords résonnèrent. Des applaudissements claquèrent, retentirent longuement, se prolongèrent renvoyés par les façades des maisons, tandis que le cercle des musiciens se rompait. Ils se reformèrent par quatre, et la foule, s'éparpillant, inondait la place, lorsque, traversant à grands pas la cohue, M. de Savigny apparut subitement à Rivat médusé :

— Bonjour, Monsieur le maire, fit-il gracieux, la main tendue, en levant son chapeau.

Ahuri, le bonhomme esquissait un geste gauche vers sa coiffure.

— Voilà une belle entrée en fonctions, continua le comte ; vous devez être enchanté. Tout s'est bien passé, pas de réclamations ! pas d'ennuis de logement... mes sincères compliments.

En parlant, il adressait un salut de la tête aux conseillers debout et à l'instituteur, qui, devant l'écroulement de son échafaudage de brouille, étranglait de colère ; et Rivat bredouillait :

— Vous êtes bien bon, Monsieur le comte... Oui ! c'est une excellente affaire pour la commune... beaucoup d'argent qui tombe dans notre caisse... et, pour moi aussi, ajouta-t-il avec un gros rire... puisque mes administrés sont satisfaits.

Il se rengorgeait en prononçant ce mot, d'administrés, qui le rehaussait à ses yeux, s'applaudissait de n'avoir pas bougé, estimait que le comte lui devait cette marque de respect, buvait les phrases aimables de M. de Savigny.

— Mais ! certainement, disait celui-ci. C'est de la bonne administration, cela... Allons !... Vous serez cité comme le modèle des maires.

— Et le régiment fait séjour ? ajouta Rivat, ne sachant trop que répondre.

— Oui ! Une chance de plus ! C'est le Pactole !

— Eh ! eh ! le Pactole ! ricana le meunier.

M. de Savigny reprit :

— Voulez-vous me faire le plaisir de venir passer la soirée à Malotte, avec M^{lle} Jeanne ? Mon fils nous amènera quelques camarades. Nous fêterons votre nomination... et vos succès.

— Merci !... Merci !... Monsieur le comte... Très honoré ! balbutia le bonhomme, rouge de plaisir, suffoqué de saisissement... J'irai bien sûr ! Nous irons... ma fille et moi... Merci.

En même temps un orgueil immense lui gonflait le cœur. On l'invitait au château ! lui, le meunier de Chantemerle. Ses affaires allaient au mieux. Son rêve prenait corps. Ce qu'il avait prévu arrivait. L'écharpe levait toutes les difficultés. Il entrait de plain pied dans la famille Savigny. Sa fille serait comtesse, riche, heureuse. La joie l'étouffait. Il n'entendait plus que vaguement ce qu'ajoutait le comte :

— A ce soir donc, Monsieur le maire.

— A ce soir ! répéta-t-il machinalement, serrant la main tendue. Il se retourna, un éclair de triomphe dans les yeux, chercha Parizet, voulant lui dire sa joie, lui montrer ses espérances réalisées.

Mais il se vit seul.

L'instituteur s'éloignait à grands pas. Il s'enfuyait, sentant son impuissance, exaspéré contre la fatalité qui lui enlevait sa proie, anéantissait ses projets. Une terrible colère le soulevait contre les êtres et les choses. Il accusait le ciel, la terre, l'enfer. Tous ses desseins, tous ses efforts, aboutissaient à cela : rapprocher Rivat des Sauvigny. C'était lui qui avait fait nommer maire ce vieil imbécile, croyant le dominer, l'asservir, s'imposer comme gendre. Il avait consommé lui-même sa propre perte.

Un souffle rauque sortait de sa gorge, tandis qu'il se hâtait vers son logis. Il passa devant la croix de mission debout au bord de la route, et lui montra le poing. Il franchit la rue déserte entre les hauts murs, jeta un regard haineux sur l'église avec un mot de malédiction, entra chez lui. Là, dans son bureau, fenêtre et porte closes, il donna libre cours à sa rage.

Il apostrophait Dieu ! l'accusait de son malheur, blasphémait. D'un pas fébrile, il allait, venait, tournait dans l'étroite pièce, et des mots sans suite s'échappaient de ses lèvres. Son pas saccadé ébranlait les murs, résonnait dans la maison silencieuse.

Tout à coup une plainte, comme un appel, lui arriva de derrière la porte... il s'arrêta... écouta. On prononçait son nom à voix basse, peureuse.

— Parizet !

C'était Fantime, la douce créature, sa victime. Effrayée par le piétinement continu, les cris, les horribles choses entendues, oubliant ses griefs, le mépris, les injures si souvent prodiguées, elle offrait à son bourreau le réconfort d'une pitié, la consolation d'une affection vraie. Elle sentait la peine de son mari, sans la connaître, sans la comprendre. Mais elle savait quel bien apporte un témoignage de compassion, lorsqu'on pleure. Peut-être pensait-elle aussi le ramener à elle. Il serait touché. Il lui montrerait un peu de bonté, comme

autrefois, aux premiers temps de leur union ; jours si courts, hélas ! et si lointains déjà. Et doucement, mettant tout son cœur dans cet appel, la bouche contre la rainure de la porte, elle disait :

— Parizet !... mon ami !... C'est moi !

Il comprit, ouvrit brusquement.

— Que veux-tu ? cria-t-il. Pourquoi es-tu là ?... Tu m'espionnes sans doute !... C'est toi la cause de mon malheur... toi !... oui... toi !

Elle reculait, épouvantée. Il s'exaspérait.

— Sans toi, je serai heureux !

— Mon Dieu ! mon Dieu ! gémit-elle... la figure dans les mains.

— Oui ! appelle ton Dieu !... qu'il t'emporte... qu'il te garde !... Je l'exècre ton Dieu... Je le hais... comme je te hais... toi aussi, entends-tu ?

Elle claquait des dents, tremblait d'épouvante. Elle tomba sur les genoux, joignit les mains.

— Que t'ai-je fait ?... grâce !... pitié !

— Ce que tu m'as fait ?... Tu me gênes. J'en aime une autre... comprends-tu ?... Je la veux... Je l'aurai... Je te chasserai.

Il perdait la tête ; ses yeux s'injectaient de sang. Il leva la main, prêt à frapper.

Un soupir profond échappa encore à la malheureuse. Elle s'affaissa par terre, effondrée, anéantie. Une plainte, comme le râle d'une bête blessée, sortait de sa gorge.

Le misérable eut peur. Sa colère tomba. Il jeta d'une voix sifflante.

— Va-t'en !... Va-t'en !... Je te tuerais.

Péniblement Fantime se leva. Les yeux baissés, sans regarder son mari, chancelante, elle quitta la chambre, et Parizet, rentrant dans son bureau, s'enferma à double tour.

Une inquiétude lui séchait le gosier.

Que venait-il d'avouer ?... Il avait encore besoin de Fantime, au moins comme servante. N'était-il pas allié trop loin ? Si elle le quittait, si elle retournait chez ses parents ? Que deviendrait-il ? Sans compter le scandale, qui pourrait lui causer un énorme préjudice, et que les loges ne parviendraient peut-être pas à étouffer, elle le mettrait dans l'embarras. Il ne voulait la chasser, divorcer que pour épouser Jeanne. A présent celle-ci était perdue pour lui.

Il respira fortement... et très bas répéta d'une voix angoissée :

— Jeanne ! Jeanne !

Il fit encore quelques pas : ses yeux se fixèrent sur la grande armoire... machinalement il se dirigea vers elle, l'ouvrit.

Contre la paroi du fond, les emblèmes de la Franc-Maçonnerie s'étaient suspendus. Le tablier, le grand ruban, l'équerre, le triangle, l'épée de fer-blanc, autour d'un carré d'étoffe portant la devise T. N. R. P...

Il regarda un instant cette défroque, haussa les épaules. Pour lui, elle ne représentait rien, qu'un symbole inutile, des hochets ridicules de vanité puérile et niaise. Ils lui paraissaient créés pour les imbéciles. Lui apportaient-ils une consolation ? un secours ?

— Sottises ! hurla-t-il.

Soudain une idée traversa son esprit. Il réfléchit un instant. Un éclair passa dans son regard.

— Tiens ! tiens ! fit-il d'une voix plus calme.

Un sourire plissa ses lèvres ; il caressait sa barbe.

— C'est cela !... C'est cela !... s'écria-t-il. Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt... Je les tiens. Les déclarations de Guinet n'amèneront rien... un déplacement de garnison... un retard d'avancement... Cela n'empêchera pas le mariage... tandis que :

Il sourit.

— Savigny est un calotin. Jamais il ne permettra que son fils épouse la fille d'un Franc-Maçon.

Et, ricanant, il referma brusquement l'armoire.

— Pas de temps à perdre, ajouta-t-il. Demain je me mets en campagne.

V

De nombreux invités, venus des habitations voisines, affluaient au château de Malotte. Les voitures accostaient le perron, puis, leurs voyageurs descendus, repartaient, disparaissaient derrière un taillis, s'alignaient roues à roues dans la cour des communs. Sur la route, s'échelonnaient les citadins de Crusiole, porteurs de lanternes, ou des groupes d'officiers, enchantés d'une pareille aubaine pendant les manœuvres. Parfois l'éclair d'un galon jaillissait d'une pèlerine entr'ouverte, et le cliquetis d'un sabre, crochétant les éperons, sonnait dans le silence de la nuit.

En haut des marches, le comte et la comtesse recevaient leurs hôtes, et peu à peu le grand salon, tendu de tapisseries, se remplissait d'uniformes et de toilettes claires. Un air frais, chargé de senteurs, entra dans la pièce par deux portes-fenêtres, ouvertes sur une vérandah. Sur les meubles des fleurs souriaient dans des vases. Des personnes d'âge, assises en cercle dans les coins, causaient, tandis qu'aux sons du piano, tenu par un soldat musicien du régiment, les

jeunes gens dansaient. Les couples joyeux tournoyaient sous le lustre de cristal descendant du plafond. Quelquefois la musique s'alanguissait, devenait un murmure ; les valseurs ralentissaient, respiraient. Mais soudain l'artiste tapait plus fort, rythmait son jeu de basses sonores, et le mouvement repartait, s'accélérait, continuait inlassablement. Lorsque les danses s'arrêtaient, on entendait dans le billard à côté tinter les chocs des boules d'ivoire. Des hommes graves autour d'une table jouaient aux cartes, et maître Rivat faisait avec son hôte une partie d'écarté.

Le comte avait besoin d'argent. Depuis quelque temps, il pensait vendre une prairie, qu'il possédait sur les bords de la Teille, au delà du Quart-Guinet. Ensermée entre des terres et un petit bois, appelé la Chênaie, appartenant à Rivat, elle devait tenter le bonhomme, car elle arrondissait son domaine. M. de Savigny le flattait, espérant l'amener à en offrir un bon prix. Il l'avait invité dans l'intention de conclure l'affaire.

— Vous possédez un beau domaine, disait-il... Sans une ou deux enclaves, ce serait le plus riche du pays.

Il donnait, relevait son jeu !

— A vous de parler, Monsieur le maire !

— Eh ! bien ! Je joue.

— Vous avez toutes les audaces.

— Le Roi !

— Et la chance.

— Atout !

— Une belle dot pour M^{lle} Jeanne... Une héritière un jour !

— Eh ! eh ! gloussa Rivat en jetant ses cartes.

Il faisait les levées, marquait les points, très attentif aux dires de son partenaire.

— La vole, Monsieur le comte ! s'écria-t-il, semblant absorbé par son jeu. Je vole ! Ah ! ah ! ah ! Je vole.

Il riait à gros éclats, satisfait de son bonheur, joyeux de son méchant calembour, ravi d'entendre parler de sa fille.

Mais le comte reprenait :

— Vous m'accordez la revanche.

Il battait les cartes, faisait couper Rivat.

— Je vous ai aperçu, il y a quelques jours, près de la Chênaie... Vous regardiez mon pré... Il est en bel état, clos, bien irrigué... d'un bon rapport... Et puis c'est un joli endroit... Ah ! c'est mon tour. Je joue... le Roi... excellent pour la pêche... à vous de donner... Vous l'entourez de trois côtés... Atout.

La partie continuait. Le meunier avait dressé l'oreille. Avec son

flair de vieux paysan matois, il devinait où le châtelain voulait en venir : lui vendre son pré. Il le laissait dire, hochait la tête, semblait approuver de temps à autre par une exclamation, mais sans se livrer. Il pensait :

— Le comte ne garderait-il pas une autre idée?... Une idée de derrière la tête. Il avait parlé de la dot de Jeanne. Ne songeait-il pas à régler le soir même les deux affaires !

Son imagination s'échauffait. Il voyait déjà M. de Savigny lui demandant la main de sa fille. Depuis que ce projet s'était ancré dans son esprit, il lui subordonnait tout. D'ailleurs que signifiait cette invitation au château ? Un événement ! Cette apparition du meunier de Chantemerle dans le salon de Malotte. Et cet accueil empressé, cordial !... La vente du pré !... Allons donc !... Un prétexte... Pardieu ! Il l'achèterait. Il ne s'agissait que d'en discuter le prix. Il le donnerait à sa fille qui le rapporterait en dot aux Savigny ? En se montrant coulant là-dessus, il faciliterait la conclusion du mariage.

Enfiévré par cet espoir, grisé par cette atmosphère de luxe et d'élégance, par le ton de la bonne compagnie, Rivat se laissait aller. Il disait :

— Si vous voulez me la vendre, Monsieur le comte, on pourrait s'accorder.

— Mais ! je ne dis pas non !... C'est à examiner, répondait M. de Savigny, enchanté, à mille lieues de soupçonner les intentions du compère, croyant l'avoir amené à ses fins. Vous ferez une bonne affaire... Elle vaut pour vous plus que pour moi !

— Oh ! oh ! s'écria Rivat, soudain méfiant à cette menace d'un prix élevé... Elle ne me gêne pas.

— Mais elle arrondirait votre domaine ; elle en augmenterait la valeur.

— Euh ! euh ! répliquait le meunier.

— Enfin c'est à voir !

— Oui... à voir !

— Eh bien, nous réglerons cette vente un de ces jours. Quand vous voudrez, Monsieur le maire !

Ils selevaient, quittaient la table. Un mot du comte fit danser des flammes dans les yeux de Rivat :

— D'ailleurs, ajoutait-il, nous aurons d'autres affaires à traiter ensemble.

Cette fois, pas d'équivoque possible ! Il s'agissait de sa fille. Le maire savait cependant que le comte s'occupait aussi des intérêts de la commune. Quelques-uns devaient entrer prochainement en

discussion. Mais il n'y pensait pas ; il ne voulait même pas se le rappeler. Sûrement il touchait au but. Il ne douta plus, lorsqu'il vit dans le grand salon sa fille, dansant avec le lieutenant Bernard de Savigny.

Elle allait, la tête penchée, fluette et mignonne au bras de son valseur ; mais un observateur attentif eût remarqué un pli barrant son front, une inquiétude coupant sa lèvre.

Bernard restait très réservé vis-à-vis d'elle. Les années précédentes, lorsqu'il venait en permission à Malotte, pendant les vacances, il la voyait presque chaque jour au château. Il la traitait en amie d'enfance, la tutoyait, comme une intime de sa sœur, petite fille sans conséquence. Il n'avait jamais fait attention le moins du monde à elle. et tout à coup il la revoyait dans le plein épanouissement de la jeune fille. L'après-midi, il en avait ressenti une impression profonde, et là, dans ce cadre plus élégant, en robe blanche, avec une fleur au corsage, elle lui apparaissait délicieuse.

Quelques mois avaient suffi pour la métamorphose. En acquérant son plein développement, elle s'était singulièrement affinée, au commerce continuel de Berthe Savigny. Un émoi très vif agitait l'officier. Elle lui apparaissait soudain comme celle qui devait partager sa vie, qu'il aimerait, qu'il chérirait de tout son cœur. Ne portait-elle pas sur sa figure la pureté et la noblesse de son âme ? Son maintien ne la montrait-il pas distinguée, apte à toutes les élégances ? Sa conversation ne la révélait-elle pas femme supérieure ? Elle saurait se plier aux exigences du monde le plus raffiné, ne se verrait déplacée nulle part. Il se le persuadait. Mais lorsque ses yeux tombaient sur le père Rivat, paysan fruste et gourmé, ancien fermier des Savigny, et leur si proche voisin, une terreur le prenait.

— Pouvait-il épouser sa fille ?

Devant ce redoutable problème, une angoisse le tenaillait. Il demeurait préoccupé, songeur, à peine distrait par la nécessité de faire à ses camarades les honneurs de son chez lui. Une gêne le paralysait. Au lieu de l'appeler par son prénom de Jeanne, ainsi que les années précédentes, il la traita cérémonieusement de Mademoiselle, et par une délicate réserve, il lui dit *vous*, remplaçant le tutoiement sans façon de jadis. Il semblait l'éviter. Il craignait à la fois, soit de lui paraître indifférent, oublieux de la camaraderie d'autrefois, soit de lui laisser voir la chaleur de ses sentiments qu'il n'osait et ne pouvait avouer encore.

Pourtant il lui fallait l'inviter une fois ; et se risquant, il l'avait emportée. Ils dansèrent muets, sentant leurs cœurs battre l'un contre l'autre, perdus dans leurs pensées, tristes tous deux : lui de sa pas-

sion, peut-être sans espoir, elle de son rêve lointain brusquement anéanti.

Dès son enfance, elle s'était habituée à traiter Bernard en grand ami. Lorsque à sa sortie de Saint-Cyr il revint avec ses premiers galons, il fit sur elle une impression profonde. Puis, à chaque retour du jeune officier, unique fils, impatiemment attendu, fêté par les siens, choyé, écouté comme un oracle, héritier de la fortune des Savigny, du nom et du titre, il frappait davantage son imagination. Enfin, lorsque les battements de son cœur commencèrent, elle se représenta Bernard comme le héros des lointaines légendes. Elle le retrouvait dans ses lectures, dans ses rêveries, dans ses pensées de chaque heure, évoquait sa figure, ses gestes, le son de sa voix. Peu à peu elle se prit de lui vouer une tendresse éperdue. Pourtant elle comprenait que leurs existences ne pouvaient point se rencontrer. Elle voyait l'abîme qui les séparait. Mais la passion ne raisonne point. Elle se complaisait à son rêve insensé. Elle passait les jours dans l'attente imprécise d'une demande impossible, d'un événement extraordinaire, supprimant les difficultés. Elle l'aimait.

Ignorant les demandes de sa main, refusées par son père, elle ne savait pas non plus les projets ambitieux qu'il formait pour elle. Lorsque sa tante lui apprit la recherche du sergent Guinet, elle en ressentit une vraie douleur. Cette démarche lui démontrait, en effet, clairement qu'elle ne pouvait pas aspirer plus haut ; que, seuls, des hommes de sa condition tenteraient de l'épouser ! Mais, après le premier moment de trouble, elle s'était ressaisie. L'amour, qui régnait en maître dans son cœur, l'avait emportée de nouveau dans le royaume des songes. Sa confiance en l'avenir, sa foi au bonheur, l'avaient reprise avec une force plus impérieuse. Elle conservait vivace dans le secret de son âme son espoir enchanté.

Et tout d'un coup, en retrouvant l'élu, après des mois d'absence, lorsque, délicieusement troublée, elle entendait sa voix, échangeait quelques mots avec lui, frissonnait en sentant sa main pressée dans la sienne, elle s'apercevait qu'il s'éloignait d'elle, la traitait en étrangère, supprimait cérémonieusement le cher tutoiement amical. Subitement sa chimère lui apparaissait irréalisable, monstrueuse. Elle souffrait atrocement, follement. Son cœur se gonflait, prêt à éclater. Elle retenait à peine ses larmes.

Aussi lorsque dans la nuit les invités du comte commencèrent à partir, tandis que les voitures, lanternes allumées, se succédaient au bas du perron, Rivat et Jeanne descendirent silencieux par le parc, pour regagner le moulin.

L'atmosphère était tiède et calme. Un coassement monotone, con-

tinu, montait de l'étang. De temps à autre retentissaient sonores les coups de bec d'un pivert, frappant le tronc d'un gros arbre. Une âcre senteur s'élevait de la terre et des plantes, dans le repos complet de la nature. Le père et la fille suivaient côte à côte, l'allée tournant entre les pelouses et les arbustes. Ils se taisaient. Traversant l'ombre noire d'un massif de pins, ils se dirigèrent vers de grands chênes, atteignirent le bord de l'eau. A leur passage, la chanson des grenouilles s'arrêtait, pour recommencer derrière eux. Ils franchirent la grille, prirent pied sur le chemin. Quelques pas les séparaient encore du moulin, un peu en contre-bas. Soudain le glissement d'un caillou résonna, mêlé au froufroutement de branches froissées.

Peureuse, la jeune fille se blottit contre son père, qui fouillait les ténèbres de son regard perçant.

Un homme, semblant se cacher, longeait le buisson. Hâtant sa marche, il gravissait le sentier du Quart-Guinet. Le meunier était intrigué.

Qui donc courait dehors à cette heure ? Nul habitant n'vagabondait d'ordinaire la nuit.

Il s'inquiétait, lorsqu'une lueur rapide frappa son regard : le heurt d'un rayon d'étoile contre un objet métallique, bouloir ou galon d'or. Il écarquilla les yeux, crut reconnaître le sergent Guinet.

— Tiens ! tiens ! grommela Rivat, les dents serrées. Que vient-il chercher ici ?... Le polisson ! Il rôde autour du moulin !... Voudrait-il encore ?

Furieux, il leva le poing. Mais, réfléchissant, il se calma, et pour rassurer sa fille il déclara :

— Un voleur de noix, sans doute. Ils rôdent chaque année, tu sais, avant la cueillette. Je les surveillerai.

L'instant d'après, tous deux rentraient au logis.

VI

Les bougies achevaient de se consumer dans le salon maintenant silencieux. Sur les rebords des bobèches, d'épaisses coulées de cire se figeaient. De temps à autre une flamme s'élevait plus vive, flambait un instant, s'affaissait, s'éteignait graduellement. Les lampes fumaient en jetant une lueur mourante, et la clarté diminuait dans la vaste pièce, où dans les angles noyés d'ombres s'amas- saient pêle-mêle les sièges, bousculés dans la hâte du départ. Sur le

pupitre du piano à queue, encore ouvert, s'étalait un cahier de musique. Des débris de bouquets mouchetaient le parquet luisant. Dans les vases, sur les immeubles et sur la cheminée, les fleurs courbaient leurs tiges alanguies par l'atmosphère surchauffée, et au milieu de ce désordre, dans la demi-obscurité, un malaise étreignait, une lassitude accablait. On éprouvait la mélancolie de la fin des choses, la tristesse qui suit nos plaisirs et survit à nos joies.

Allongés dans des fauteuils, les châtelains de Malotte se reposaient, avant de monter dans leurs chambres. Ils ne parlaient pas, l'esprit engourdi par la torpeur qui succède aux grandes dépenses de forces morales et physiques. Un verre cassa. Le claquement sec retentit dans le silence. Le comte se leva. Il se dirigea d'abord vers le billard, inspecta rapidement la pièce, en ferma les portes, puis, ayant agi de même pour le hall et la salle à manger, il revint s'adosser contre la cheminée. Un instant encore il demeura silencieux, les yeux à terre, réfléchissant. Enfin, relevant brusquement la tête, il articula nettement :

— Mon cher Bernard ! ma chère Berthe ! Je dois vous instruire d'un événement grave. Nous espérons, votre mère et moi, que vous vous montrerez courageux... et...

— Mon père ! s'écria le jeune officier, inquiet de cette solennité. Le comte l'arrêta d'un geste.

— Laisse-moi poursuivre. La confiance est très pénible à faire. Je te demanderai de ne pas m'interrompre. Depuis quelques années notre fortune décroît d'inquiétante façon, tandis que les charges augmentent. Nous sommes à peu près ruinés !

Alors, à voix basse, il énuméra les causes du désastre :

C'était des placements douteux, des spéculations mauvaises, des fermes non louées, improductives pendant de longues périodes, de mauvaises récoltes, un train de maison supérieur aux revenus mais nécessité par l'obligation de maintenir dans le pays la situation de la famille. Bref ! il avait dû vendre chaque année un morceau du patrimoine ancestral.

— A cette heure, ajouta-t-il, comme propriété territoriale, il ne me reste que le château et le parc, de rapport nul et d'entretien coûteux.

Bernard et Berthe, effarés, regardaient leur père. La comtesse fixait un angle du salon.

Le mot de ruine retentissait lugubrement dans l'esprit de la jeune fille. Que signifiait-il au juste ? Quel avenir lui présageait-il ? Quelle existence mènerait-elle désormais ? Serait-elle réduite à travailler pour vivre ? Un brouillard enveloppait sa pensée. Des larmes per-

lèrent sous ses paupières. Mais cette faiblesse ne dura qu'une seconde. Elle se raisonna.

— Quoi donc ? Se montrerait-elle lâche devant le malheur ? Son père ne leur avait-il pas demandé du courage ?

Elle fit un effort sur elle-même, se raidit, honteuse de cette défaillance. Il fallait savoir exactement à quoi s'en tenir... D'ailleurs elle reprenait un peu de confiance, en entendant le comte déclarer :

— La situation n'est nullement désespérée. Nous serons obligés de diminuer notre train de maison. Voilà tout ! Ta dot, Berthe, est intacte. Quant à toi, mon cher ami, la vie peut te sourire quand même. Tu dois te marier, épouser une héritière.

Bernard ne soupçonnait point une telle infortune. Son père, espérant toujours qu'un hasard heureux viendrait enrayer la course à l'abîme, ne l'entretenait jamais de questions d'argent. Brutalement, il apprenait où conduit la mauvaise gestion des affaires. Une poignante tristesse lui étreignait le cœur, devant la gêne de ses parents, leur vieillesse pénible, les privations qu'ils subiraient. Il souffrait de l'angoisse qu'il pressentait chez son père, obligé à ces révélations. Il s'inquiétait de l'avenir pour sa sœur. La dot existait ! Mais à quel chiffre montait-elle ? Très minime probablement... Berthe resterait fille.

— Pauvres parents !... pauvre chère sœur, songeait-il.

Quant à lui, sa carrière lui suffisait, quoiqu'il sût fort bien que sa situation sociale, son nom, ses convictions politiques et religieuses, lui interdisaient l'avancement et qu'il userait sa vie dans les bas grades. D'ailleurs, ainsi que le disait son père, il pourrait faire un mariage riche.

A cette idée, un soupir lui échappa. Sa pensée s'envola vers Jeanne, vers celle qu'il avait vue tout le jour, qu'il aimait dans le secret de son cœur, qu'il avait résolu d'associer à son existence, d'asseoir à son foyer. Quelle joie eût été la sienne de la sortir de son modeste milieu, de lui offrir un beau nom, une place honorée et enviée ! Quelle ivresse de se répéter qu'elle lui devrait tout, de sentir qu'à son amour pour lui elle joindrait une infinie reconnaissance. Et tout cela, qu'il espérait si proche l'instant d'avant, s'évanouissait brusquement dans un lointain brumeux, comme la plaine disparaît le soir dans les ténèbres qui montent de la terre. Ignorant tout de la fortune de Rivat, il pensait ne plus pouvoir associer Jeanne à sa misère. Il devait épouser une héritière, suivant le mot de son père. Il fallait avant tout chercher une dot. Prendre une jeune fille, non pour elle, pour son charme, sa grâce, ses attraits, ses qualités de cœur et d'esprit, mais pour son argent ! Un dégoût lui monta aux lèvres. Il se retint de crier :

— Je ne me marierai pas !

Mais en avait-il le droit ? Ne se sentait-il pas obligé dorénavant de venir en aide aux siens, à ses parents proches de la vieillesse ! à sa sœur, en lui procurant des relations riches lui permettant de trouver plus facilement un époux. Il se le persuadait, s'y résignait. Lui aussi, la mort dans l'âme, acceptait son douloureux destin. Son devoir ne lui dictait-il pas sa conduite ? En réfléchissant à ces choses, il écoutait vaguement son père achever sa triste communication. Que lui importaient maintenant les détails ? Le fait brutal existait : la ruine.

— Oui, disait le comte ! Il ne me restait que le pré de la Chênaie. Je le vends à Rivat, le meunier du moulin de Chantemerle, le maire de Crusiolo. L'affaire s'est décidée entre nous ce soir.

A ce nom, l'officier tressaillit. Sa pensée alla de nouveau vers Jeanne, tandis que son père continuait sur un ton amer :

— Notre domaine entier a passé entre ses mains. C'est à présent le plus riche propriétaire du pays.

Comment ?... Que prétendait-il !

Bernard fixa le comte. Un éclair flamba dans son regard.

— Vous croyez !... que... Rivat ?

— Possède notre domaine en entier.

— Et... qu'il est riche ?

— Très riche, en terres et en placements avantageux.

— Mais... alors !..

— Quoi donc ?

Le jeune homme passa la main sur son front. Ne rêvait-il pas ? Un éblouissement le prenait. Il renaissait à l'espérance, au bonheur ! et tout à coup, il se prit à parler avec volubilité.

— Il a une fille unique... à qui tout reviendra... fortune, domaine... Une héritière. Je puis l'épouser.

Trois exclamations partirent à la fois.

— Mon fils, jetèrent le comte et la comtesse !

— Jeanne ! cria Berthe.

— Eh ! oui, Jeanne ! Ton amie, ta préférée, reprit l'officier emballé.

Le comte l'interrompit.

— Tu ne réfléchis pas à ce que tu dis.

— Vous venez de me conseiller un mariage riche.

— Mais pas celui-là !

— Pourquoi ?

— Cela tombe sous le sens, une semblable mésalliance.

— La même que si je demande la fille d'un financier ou d'un commerçant.

— Peut-être ! mais elle n'habitera pas le pays. Elle ne sera pas notre plus proche voisine, expliqua le comte en se levant.

Un énervement le gagnait. Il se mit à marcher de long en large, arpentant le salon.

— Impossible ! répétait-il, impossible.

L'obstination de son fils l'inquiétait, lui apparaissait grosse de querelles. Il redoutait d'engager une lutte avec lui. En phrases hachées il exprima sa surprise et son mécontentement.

Etrange fantaisie ! Bernard en trouverait cent autres.. trop heureuses d'échanger leur fortune contre un nom, un titre.. Les héritières ne manquaient pas... Il ne pouvait s'entêter dans cette idée... poussée subitement... Pourquoi Jeanne Rivat...? pourquoi ?

— Je l'aime, répondit l'officier.

Ce mot arrêta net le comte. Il se planta devant son fils.

— Bah ! tu l'aimes ! Et depuis quand ? Depuis un instant !

— Depuis longtemps. Depuis toujours peut-être. Je l'ai compris aujourd'hui. Je voulais déjà vous demander l'autorisation de l'épouser avant de savoir ce que vous venez de nous apprendre ! et cette nouvelle affermit ma résolution.

Alors il conta sa surprise en retrouvant Jeanne si parfaite ; la révélation soudaine d'un sentiment tendre, né dans son cœur dès le jeune âge, et le poussant irrésistiblement vers elle. Il avait acquis ce jour même la certitude qu'il l'aimait d'amour. Elle réunissait tout ce qu'il souhaitait : grâce, charme, éducation, fortune. Mise en balance avec ses trésors, que pesait la modestie de son origine ?

Son père atterré l'écoutait. Rien ne pouvait lui causer une plus désagréable impression que la découverte de cette passion. Il se heurtait contre un sentiment qui paraissait profond, chose grave ! et il prévoyait un terrible conflit, douloureux pour son affection paternelle.

Il n'était point imbu de vieux préjugés. On le savait libéral, accueillant les idées nouvelles, vivant avec son époque. Il admettait parfaitement une alliance avec une famille de condition moindre ; d'autant mieux que des sacrifices sont toujours nécessaires. Jamais on ne trouve tout réuni, naissance, beauté, fortune. En outre, grâce à la fusion des classes, les froissements, les inimitiés, disparaîtraient. Les anciennes familles se régénéreraient avec un sang plus jeune. On obtiendrait ainsi une race vigoureuse, une nation forte. Pourtant des limites s'imposaient. Tout en dédaignant les jugements du monde, en se plaçant au-dessus des critiques, on se voyait obligé de les ménager dans une certaine mesure. On ne pouvait braver impu-

nément l'opinion publique. Des conventions généralement admises devaient être observées, des usages respectés.

— C'est impossible ! Impossible ! répétait-il sans cesse.

Mais Bernard insistait. Tant d'autres, dans des situations analogues, avaient épousé des jeunes filles d'une autre classe, apportant la fortune.

— Vous-même, mon père, me montriez tout à l'heure la nécessité d'un mariage riche.

— Ce n'est pas la même chose, répliquait le comte. Tu t'adresses à une famille du pays même, notre plus proche voisine... un cultivateur, un meunier... et...

— Est-il honorable ?

— Il n'y a rien à dire contre lui.

— Sa fortune ?

— Gagnée honnêtement !

— Eh bien !

— Mais un paysan de chez nous !

— On n'épouse pas la famille.

— Je te demande pardon. On épouse la famille, repartait son père, haussant le ton. Les frères, les sœurs, oncles, tantes, cousins, neveux, nièces, deviennent les vôtres.

— Mais elle est fille unique.

— Et d'un ancien fermier, que diable ! Les Rivat furent au service des Savigny pendant plusieurs générations, s'exclama le comte. Allons donc ! Ah ! cela ferait un joli tapage dans le pays... On en clabauderait à vingt lieues à la ronde.

Bernard se tut, le cœur gonflé d'amertume. Emporté par sa passion, il ne jugeait point comme son père. Sa carrière, pensait-il, l'entraînerait loin de la région pendant de longues années. Il ne souffrirait point des railleries ni d'un ostracisme blessant. Et puis le bruit occasionné par le prétendu scandale durerait peu. Le temps passerait ; qui se souviendrait ? Mais il craignait de ne pouvoir fléchir son père, et, respectueux, il ne savait passer outre à sa volonté. Accablé, il baissa la tête.

— Mais Jeanne, dit tout à coup sa mère, serait-elle heureuse ? dans un milieu si différent du sien ? Ne souffrirait-elle pas aussi de se sentir la cause de froissements entre le monde et nous ?

Jusque-là, le comte n'opposait au jeune homme que des arguments de convenance et de vanité. Il ne parlait point de la jeune fille. La comtesse, elle, trouvait dans son exquise sensibilité de femme le point délicat, capable de le toucher. Il comprit. Une crainte le saisit. Sa mère voyait juste peut-être ! Hélas ! apporterait-il le malheur à celle qu'il aimait ? Timidement il risqua :

— N'a-t-elle pas reçu la même éducation que Berthe ?

— Oh ! c'est une nature d'élite, s'écria vivement celle-ci.

La comtesse reprit :

— Saurait-elle s'assimiler à cette nouvelle position ? Ne subirait-elle pas des froissements d'amour-propre ?

— Elle ne sera déplacée nulle part ! affirma Berthe, qui bravement se jetait dans la discussion.

Elle avait suivi le débat avec une extrême attention. Trop jeune pour juger la vie, encore ignorante des subtilités mondaines, elle ne comprenait guère l'opposition de son père. Ce projet de son frère lui souriait. Elle le trouvait crâne. Elle l'adoptait. Et puis Bernard avait dit le mot magique. Il aimait Jeanne ! Que fallait-il de plus ? Son cœur avait battu à l'évocation de cet amour. Sa jeune imagination lui montrait son amie, devenue sa belle-sœur, heureuse avec son frère. Elle s'enthousiasmait à l'idée de demeurer son guide, sa protectrice, son intime.

Le lieutenant la comprit son alliée. Il la regarda. Leurs yeux se rencontrèrent. Il la remercia d'un sourire. L'espérance lui revenait au cœur. Aidé par sa sœur, il vaincrait.

L'intervention de Berthe avait d'abord surpris la comtesse. Mais un sentiment analogue à celui de sa fille la poussait à l'indulgence. Jeanne ne serait-elle pas une belle-fille incomparable, douce, soumise, facile à diriger ? Tandis qu'une autre, étrangère, venue de lointaine contrée, échapperait sans doute à son despotisme. Puis son cœur de femme et de mère saignait à l'idée que son fils souffrirait beaucoup, toute sa vie peut-être, de cet amour contrarié. C'était son seul fils. Elle gardait pour lui une affection dévote, le respectant presque, se confiait en son jugement, se conformait à ses décisions. Son caractère autoritaire abdiquait devant lui. Elle se sentait presque disposée à consentir.

Le comte était venu s'asseoir auprès d'elle. Il n'écoutait plus, réfléchissant, se reprochant cette intimité de sa fille avec Jeanne Rivat. De là venait tout le mal. Mais pouvait-il supposer que son fils s'en amouracherait ? et à ce point !... Quelle sottise histoire !... Sans doute Jeanne était charmante. Il en convenait aisément... quant à l'épouser ! On ne pouvait y songer. Aussi demeura-t-il stupéfait en entendant sa femme déclarer nettement :

— Nous ne pouvons décider cela tout de suite. Il faut examiner la question.

— Ma chère amie, vous n'y pensez pas ? s'écria-t-il.

Mais la comtesse reprenait :

— Je ne sais trop !... Cette fortune ! La nôtre, qui nous revien-

drait... Notre domaine recouvré... Notre influence dans le pays reconquise ! Bernard heureux !... Jeanne est intelligente, fine, distinguée.

— Distinguée... Oui, répéta le comte en écho.

L'opinion de sa femme l'impressionnait. Il subissait d'ordinaire son autorité. Puis cet espoir de reprendre domaine, fortune, influence, dans le moment tragique qu'il traversait, devant le fantôme terrifiant de la ruine, l'amollissait, diminuait son énergie, affaiblissait sa résistance.

Elle dit encore :

— Ne nous prononçons pas !... Nous réfléchirons.

— Eh bien ! soit ! concéda-t-il, nous réfléchirons... Toi, de ton côté, examine, pèse le pour et le contre.

— C'est tout examiné, mon père, répondit l'officier, comprenant sa cause à demi gagnée.

— Au moins laisse-nous le temps d'étudier la question ! La chose est grave, très grave. D'ailleurs ce n'est pas pressé, au point de prendre une décision tout de suite... Nous verrons après mûr examen.

— J'attendrai, ajouta simplement le jeune homme.

La nuit s'avancait. Ils se levèrent.

— Mais, demanda la comtesse, sais-tu si Jeanne acceptera ?

Une inquiétude passa dans les yeux de Bernard. Berthe la sentit et vivement répliqua :

— Oh ! je le saurai bien !

— Et moi ! J'irai voir Monsieur le Curé... un de ces jours, en causer avec lui... reprit M^{me} de Savigny.

Des sourires passèrent.

— Alors, conclut le comte, ma chère amie, nous connaissons son avis.

On se souhaita le bonsoir. En embrassant son frère, Berthe lui murmura dans l'oreille :

— Je suis avec toi ! Tu sais !

HENRI BARAUDE.

(A suivre.)



Le Gérant : Flavien BRENIER.



TABLE DES MATIÈRES

I. — TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES COLLABORATEURS

HENRI BARAUDE.

Le Moulin de Chantemerle. 117-263

FLAVIEN BRÉNIER.

La Franc-Maçonnerie en Allemagne. 209

LE F. V. VISITEUR.

Carnet du F. V. Visiteur. 41-170

L'état-major des Loges de Paris. 55

EUGÈNE GATEBOIS.

Un livre à lire et à propager : *le Secret du Juif Errant*. . . 106

Les années de Pierre. 112

Les livres. 258

THADDOËUS HEISBORN.

Une loge originale. 99

G. DE LAFONT DE SAVINES.

Revue critique des Revues Juives.

Allemagne.	229
Angleterre.	232
Autriche.	234
Danemark.	235
Espagne.	235
Etats-Unis.	237
France.	239
Portugal.	242
Russie.	246
Turquie.	243
Variétés.	247

HERVÉ DE RAUVILLE.

Les Philadelphes.	80-249
---------------------------	--------

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.

Les dessous du <i>Sillon</i> , Maçonnerie et Juiverie.	37
--	----

Les Idées et les Faits.

La mort du Cardinal Rampolla.	6
La situation politique.	8
Comment se défendre.	10
Sociétés secrètes catholiques.	17
Les FF.°. terroristes de Turquie.	27
Le F.°. Jollivet-Castelot.	35-169
Notre attitude.	137
La leçon de l'Ulster.	140
Un soldat prudent.	147
Un avis autorisé.	150
L'affaire Caillaux.	154
Schismes maçonniques.	160

**II. — COMMUNICATIONS DE LA LIGUE FRANÇAISE
ANTIMAÇONNIQUE.**

Bénédictio pontificale.	1
Cinquième Congrès de la Ligue Française Antimaçonnique.	3

BIBLIOGRAPHIE

JEAN DRAULT.

Le secret du Juif Errant. 100

PAUL FESCH, JOSEPH DENAIS ET RENÉ LAY.

Bibliographie de la France-Maçonnerie et des Sociétés
secrètes. 258

ROBERT KUENTZ.

Le Dr Steiner et la Théosophie actuelle. 250



a Revue * * * * *

* * * Antimagonnique

Quatrième Année : N^{os} 2 et 3. — Décembre 1913-Janvier 1914.

Rédaction et Administration :

5, rue de l'Odéon — PARIS (VI^e)

Service de Librairie de la « Revue antimaçonnique »

5, rue de l'Odéon, à Paris (VI^e)

Les ouvrages énumérés ci-après sont en vente dans nos bureaux aux prix marqués. Toute personne justifiant de sa qualité d'abonné à la « Revue Antimaçonnique », de membre de la « Ligue Française Antimaçonnique », ou de ligieuse de la « Ligue Jeanne-d'Arc », aura droit à une réduction de 10 0/0 sur les prix indiqués.

En outre, par suite d'une entente avec les principales maisons d'édition, notre service de Librairie pourra procurer à nos abonnés et ligueurs TOUTES LES NOUVEAUTÉS, romans, brochures ou même livres techniques, paraissant en Librairie, EN LES FAISANT BÉNÉFICIER SUR CES OUVRAGES DE LA MÊME RÉDUCTION DE 10 0/0. Pour jouir de cet avantage, nos abonnés et ligueurs n'auront qu'à adresser toutes leurs commandes de livres au

Service de Librairie de la « Revue Antimaçonnique »

5, rue de l'Odéon, à Paris (VI^e)

L'envoi leur sera fait dans le plus bref délai

- BARRUEL : **Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme** (très rare). Cinq volumes grand in-8^o. 40 »
- DESCHAMPS : **Les Sociétés secrètes et la Société** (très rare). Trois forts volumes in-4^o. 50 »
- Le Répertoire Maçonnique**, contenant les noms de 36.000 francs-maçons de France et des colonies. Un fort volume in-8^o. 7 50
- Mgr DELASSUS : **La Conjuraton antichrétienne** (ouvrage très recommandé, véritable somme des connaissances antimaçonniques). Trois forts vol. in-12. 40 »
- LE CHEVALIER GOUGENOT DES MOUSSEAUX : **Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens** (édition revue et corrigée, Paris, 1885). Ce célèbre ouvrage, qui a coûté la vie à son auteur, mort empoisonné, a été systématiquement détruit par les Juifs et il n'en subsiste que de rares exemplaires. Un fort volume in-8^o de 543 pages. 25 »
- LOUIS PRACHE : **La pétition à la Chambre contre la Franc-Maçonnerie**. Ouvrage extrêmement documenté sur le fonctionnement de la Franc-Maçonnerie moderne. Un volume. 3 50
- Mgr LÉON MEURIN, S. J., évêque de Port-Louis : **La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan**. Savante étude sur le symbolisme maçonnique et les doctrines secrètes de la Kabbale juive. Indispensable pour l'étude approfondie de la question maçonnique. Un volume de 560 pages, grand in-8^o, avec planches explicatives. Très rare 25 »
- Abbé ÉMIL. BARBIER : **Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise**. Un volume in-8^o. 3 50
- NEL ARIÈS : **Le Sillon et le mouvement démocratique**. Un vol. in-12. 3 50
- Gustave BORD : **La Conspiration révolutionnaire de 1789**. Un fort volume in-8^o orné de plusieurs planches. 7 50
- Antoine BAUMANN : **Les méthodes d'action de la Franc-Maçonnerie** (Brochure de propagande). » 25
- LOUIS HOSOTTE : **Histoire de la Troisième République (1870-1910)**. Ouvrage indispensable dans la bibliothèque de tout homme politique et de tout Comité d'opposition ; documentation très abondante sur tous les événements contemporains. Un fort volume in-8^o de 850 pages, avec plusieurs tables. 7 »
- OSCAR HAVARD : **La Persécution et la Résistance** (les Evêques et la Révolution, soulèvement de la Vendée. L'initiative populaire, la résistance et la guerre, Théologie et Résistance). Un volume in-12. 2 50
- PAUL FESCH : **Procès et Martyre de Jeanne d'Arc** (seule traduction absolument complète du procès de la Pucelle, d'après les textes authentiques). Un fort volume in-12 de 550 pages. 4 »
- CHARLES FLEURY : **La République Juive** (avec plusieurs chapitres consacrés à l'organisation secrète juive, notamment en Russie). Un fort volume in-12. 2 »

Nous recommandons aux lecteurs de la « Revue Antimaçonnique » de s'adresser pour tous leurs achats aux Maisons signalées aux annonces.

Vins de Bordeaux

MAISON FONDÉE EN 1819

S. DEMAY de CERTAN & C^{ie}

47, rue Notre-Dame, BORDEAUX

Extrait du Prix courant Automne 1913

Vin rouge, bon ord. fr. 130 la Bque	Vin blanc, bon ord. fr. 135 la Bque
St-Emilionnais. . . fr. 150 —	Entre-Deux Mers 1/2 sec fr. 150 —
Médoc. fr. 175 —	Graves, sec ou 1/2 doux fr. 180 —

Vins fins en fûts et en caisses. — Vins de Messe

MÉDOC-MOUSSEUX, 24, 30, 36 fr la caisse de 12 bouteilles
Franco gares de France

A Jésus Adolescent

M^{ME} T. DEGRAND-MAGNAC

93, rue de Sèvres, 93 — PARIS

Objets de Piété — Petite lingerie d'Eglise
Spécialité d'Articles pour 1^{re} Communion

Tailleur pour hommes

LEDEZ & VIGNAL

189, Boul. St-Germain, PARIS

Téléphone : 522-05

ASSOCIATION GÉNÉRALE

DES

Ambulances Automobiles

et TRACTION ANIMALE

TEL 703-29

TÉL. 703-29

Gardes-Malades à domicile — Massages — Ventouses

DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS, LINGE, LITERIE

PARIS — Rue de Sèvres, 7 — PARIS

Maison de Santé. Convalescence, Cures d'air et repos à NOGENT (Seine): 30, r. de Plaisance.

Téléphone : 257

Ouverte à tous les Médecins. — Chauffage central. — Électricité. — Service religieux. — Pavillon de retraite

CHOCOLAT FOUCHER

126, Rue du Bac, PARIS

TÉLÉPHONE 703.09

SUCCESSALE :

38, Chaussée d'Antin, PARIS

TÉLÉPHONE 271.0

ÉBÉNISTERIE - TAPISSERIE

DÉCORATION D'INTERIEURS

Georges GUIGNAUD

Louis AMOS, Succ^r

23, rue de la Pépinière, PARIS

TÉLÉPHONE : 234-38

(Près la gare Saint-Lazare.)

MAISONS RECOMMANDÉES

Par la « REVUE ANTIMAÇONNIQUE »

HOTEL

NANTES. — **Nouvel Hôtel de Bretagne**, 23, rue de Strasbourg.
Confort moderne, cuisine sans rivale.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES. —
Toutes opérations de ventes et achats
d'immeubles. Prêts hypothécaires.
Léopold POUVREAU, 33, rue de Cons-
tantinopl .

RAMLOT, 76, rue de Rennes,
PARIS. — Tailleur Civil, Militaire, Ecclésiast-
ique, Chemiserie, Bonneterie, Para-
pluies, Cannes, Chapellerie, Ganterie.

Le PRÉT-REVUES CATHOLIQUE, fondé en
1885, par
M. le chanoine Parmentier, à Perpignan (Pyr.-
Or.) et toujours dirigé par lui, le plus écono-
mique, le plus régulier, abonne à toutes et aux
seules bonnes revues, plus de 200. Catalogue
envoyé contre simple carte de visite.

La Revue



Antimagonnique



Quatrième Année : N^o 4, 5 et 6. — Février-Mars-Avril 1914.

Rédaction et Administration :

5, rue de l'Odéon — PARIS (VI^e)

Service de Librairie de la « Revue antimaçonnique »

5, rue de l'Odéon, à Paris (VI^e)

Les ouvrages énumérés ci-après sont en vente dans nos bureaux aux prix marqués. Toute personne justifiant de sa qualité d'abonné à la « Revue Antimaçonnique », de membre de la « Ligue Française Antimaçonnique », ou de ligueuse de la « Ligue Jeanne-d'Arc », aura droit à une réduction de 10 0/0 sur les prix indiqués.

En outre, par suite d'une entente avec les principales maisons d'édition, notre service de Librairie pourra procurer à nos abonnés et ligueurs TOUTES LES NOUVEAUTÉS, romans, brochures ou même livres techniques, paraissant en Librairie, EN LES FAISANT BÉNÉFICIER SUR CES OUVRAGES DE LA MÊME RÉDUCTION DE 10 0/0. Pour jouir de cet avantage, nos abonnés et ligueurs n'auront qu'à adresser toutes leurs commandes de livres au

Service de Librairie de la « Revue Antimaçonnique »

5, rue de l'Odéon, à Paris (VI^e)

L'envoi leur sera fait dans le plus bref délai

- BARRUEL : **Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme** (très rare). Cinq volumes grand in-8° 40 »
- DESCHAMPS : **Les Sociétés secrètes et la Société** (très rare). Trois forts volumes in-4° 50 »
- Le Répertoire Maçonnique**, contenant les noms de 36.000 francs-maçons de France et des colonies. Un fort volume in-8° 7 50
- M^{gr} DELASSUS : **La Conjuration antichrétienne** (ouvrage très recommandé, véritable somme des connaissances antimaçonniques). Trois forts vol. in-12. 10 »
- LE CHEVALIER GOUGENOT DES MOUSSEAUX : **Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens** (édition revue et corrigée, Paris, 1886). Ce célèbre ouvrage, qui a coûté la vie à son auteur, mort empoisonné, a été systématiquement détruit par les Juifs et il n'en subsiste que de rares exemplaires. Un fort volume in-8° de 543 pages. 25 »
- LOUIS PRACHE : **La pétition à la Chambre contre la Franc-Maçonnerie**. Ouvrage extrêmement documenté sur le fonctionnement de la Franc-Maçonnerie moderne. Un volume. 3 50
- M^{gr} LÉON MEURIN, S. J., évêque de Port-Louis : **La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan**. Savante étude sur le symbolisme maçonnique et les doctrines secrètes de la Kabbale juive. Indispensable pour l'étude approfondie de la question maçonnique. Un volume de 560 pages, grand in-8°, avec planches explicatives. Très rare 25 »
- Abbé EMM. BARBIER : **Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise**. Un volume in-8°. 3 50
- NEL ARIÈS : **Le Sillon et le mouvement démocratique**. Un vol. in-12. 3 50
- GUSTAVE BORD : **La Conspiration révolutionnaire de 1789**. Un fort volume in-8° orné de plusieurs planches. 7 50
- ANTOINE BAUMANN : **Les méthodes d'action de la Franc-Maçonnerie** (Brochure de propagande). » 25
- LOUIS HOSOTTE : **Histoire de la Troisième République (1870-1910)**. Ouvrage indispensable dans la bibliothèque de tout homme politique et de tout Comité d'opposition ; documentation très abondante sur tous les événements contemporains. Un fort volume in-8° de 850 pages, avec plusieurs tables. 7 »
- OSCAR HAVARD : **La Persécution et la Résistance** (les Evêques et la Révolution, soulèvement de la Vendée. L'initiative populaire, la résistance et la guerre. Théologie et Résistance). Un volume in-12. 2 50
- PAUL FESCH : **Procès et Martyre de Jeanne d'Arc** (seule traduction absolument complète du procès de la Pucelle, d'après les textes authentiques). Un fort volume in-12 de 550 pages. 4 »
- CHARLES FLEURY : **La République Juive** (avec plusieurs chapitres consacrés à l'organisation secrète juive, notamment en Russie). Un fort volume in-12. 2 »

Nous recommandons aux lecteurs de la « Revue Antimaçonnique » de s'adresser pour tous leurs achats aux Maisons signalées aux annonces.

Vins de Bordeaux

MAISON FONDÉE EN 1849

S. DEMAY de CERTAN & C^{ie}

47, rue Notre-Dame, BORDEAUX

Extrait du Prix courant Automne 1913

Vin rouge, bon ord. fr. 130 la Bque	Vin blanc, bon ord. fr. 135 la Bque
St-Emilionnais. . . fr. 150 —	Entre-Deux-Mers 1/2 sec fr. 150 —
Médoc. fr. 175 —	Graves, sec ou 1/2 doux fr. 180 —

Vins fins en fûts et en caisses. — Vins de Messe

MÉDOC-MOUSSEUX, 24, 30, 36 fr. la caisse de 12 bouteilles
Franco gares de France

A Jésus Adolescent

M^{ME} T. DEGRAND-MAGNAC

93, rue de Sèvres, 93 — PARIS

Objets de Piété — Petite lingerie d'Eglise
Spécialité d'Articles pour 1^{re} Communion

Tailleur pour hommes

LEDEZ & VIGNAL

189, Boul. St-Germain, PARIS

Téléphone : 522-05

Comptabilité - Sténo - Dactylographie

LANGUES VIVANTES, Cours pour Dames et Jeunes Filles

M^{ME} ACCARIE-GRANDPERRIN, 11, rue de la Cerisaie, Paris, Bastille

Téléphone : Archives 17.99. Demander Notice.

“ Comment gérer et faire fructifier son Capital ”

Manuel de Finance pratique (5^e édition), honoré d'une souscription des grands Etablissements de Crédit. — En vente chez les libraires et chez l'auteur, ALBERT GUÉNARD, 13, rue Rougemont, Paris, 2 fr. franco.

Bien des gens jugent l'instruction financière difficile à acquérir. Ils ont raison s'ils n'ont lu que des manuels théoriques. Leur opinion change dès qu'ils ont lu ce manuel pratique qui est une merveille de simplicité. En deux heures, il vous apprendra tout ce que vous ignorez : comment gérer vous-même votre capital, étudier la qualité d'un placement, découvrir les pièges des banques louches, éviter les embûches de la spéculation, etc. Il vous donnera le goût des questions financières et vous apprendra à faire fructifier votre avoir dans les limites possibles, sans tomber dans des illusions absurdes. Ce manuel vaut mille fois son prix : c'est l'avis de ceux qui le possèdent : ce sera le vôtre demain. Vous voudrez le relire après l'avoir lu. Alors vous serez émerveillé de ce qu'il vous aura dévoilé et de la confiance qu'il vous aura donnée en vous-même.

ALBERT GUÉNARD, BANQUIER. — Membre de l'Union Fraternelle
13, rue Rougemont, PARIS. TÉLÉPHONE CENTRAL 33.49



ASSOCIATION GÉNÉRALE

DES

Ambulances Automobiles



TÉL 703-29

et TRACTION ANIMALE

TÉL. 703-29

Gardes-Malades à domicile — Massages — Ventouses

DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS, LINGE, LITERIE

PARIS — Rue de Sèvres, 7 — PARIS

Maison de Santé, Convalescence, Cures d'air et repos à NOGENT (Seine) : 30, r. de Plaisance.

Téléphone : 257

Ouverte à tous les Médecins. — Chauffage central. — Électricité. — Service religieux. — Pavillon de retraite

CHOCOLAT FOUCHER

126, Rue du Bac, PARIS

TÉLÉPHONE 703.09

SUCCURSALE :

38, Chaussée d'Antin, PARIS

TÉLÉPHONE 271.0

B₁

*Je fais grand
à Paris*

ÉBÉNISTERIE - TAPISSERIE

DÉCORATION D'INTERIEURS

Georges GUIGNAUD

Louis AMOS, Succ^r

23, rue de la Pépinière, PARIS

TÉLÉPHONE: 234-38

(Près la gare Saint-Lazare.)

MAISONS RECOMMANDÉES

Par la « REVUE ANTIMAÇONNIQUE »

AFFAIRES IMMOBILIÈRES. —
Toutes opérations de ventes et achats
d'immeubles. Prêts hypothécaires.
Léopold POUVREAU, 33, rue de Cons-
tantinopl .

RAMLOT, 76, rue de Rennes,
PARIS. — Tailleur Civil, Militaire, Ecclésiast-
ique, Chemiserie, Bonneterie, Para-
pluies, Cannes, Chapellerie, Ganterie.

Le PRÉT-REVUES CATHOLIQUE, fondé en
M. le chanoine Parmentier, à Perpignan (Pyr.-
Or.) et toujours dirigé par lui, le plus écono-
mique, le plus régulier, abonne à toutes et aux
seules bonnes revues, plus de 200. Catalogue
envoyé contre simple carte de visite.





DÉPÔT LÉGAL
VIENNE
129
La Revue

“ Veritas liberabit vos ”

La

Antimaçonique



SOMMAIRE

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO. — Les idées et les faits.	137
LE F.: VISITEUR. — Carnet du F.: visiteur.	170
FLAVIEN BRENIER. — La Franc-Maçonnerie en Allemagne.	209
G. DE LAFONT DE SAVINES. — Revue critique des Revues juives.	228
HERVÉ DE RAUVILLE. — Les Philadelphes.	249
Les Livres.	258
HENRI BARAUDE. — Le Moulin de Chantemerle.	263

Voir dans ce numéro : les dessins de BRUNO



RÉDACTION & ADMINISTRATION : 5, Rue de l'Odéon, PARIS (VI^e)



La Revue Antimaçonique paraît le 15 de chaque mois,

L'Abonnement :
 France : 12 fr. ; Etranger : 13 fr. 50
 Le Numéro : 1 fr. 50

Les Abonnements partent du
 1^{er} Mai ou du 1^{er} Novembre de
 chaque année.



1/2



